

# Arrivée et Implantation des Khojas Shi'âh Isnâ 'Âshari à Madagascar

de 1852 à la création du « Conseil Territorial » (1962)



À Majunga, sur la route menant au fameux Baobab, les « Tombeaux des frères Khoja », sans doute les deux premières tombes de migrants Khojas Shi'âh Isnâ 'Âshari inhumés sur le sol malgache. D'après l'ancienne plaque fixée sur ces deux tombes, il s'agit de Ghoulâm-Houssain bhây et de Mohammad bhây, frères de l'éminent notable Khoja Ahmad bhây Ibrâhim, décédés entre 1880 et 1890.

La construction actuelle date de 2006.

Éditions IQRÂ'(Lis !)

# **Arrivée et implantation des Khojas Shi'âh Isnâ 'Âshari à Madagascar :**

de 1852 à la création du "Conseil Territorial" (1962)

**Première partie : Les lieux  
d'implantation des premiers indiens  
venus du Goujrât à Madagascar**

(à suivre)

**Abou Moujâhid Zhoulfiqâr VASRÂM**

**Éditions IQRÂ'**



**Madagascar, ma merveilleuse "Tanindrazana" [Terre des ancêtres], et Majunga, là où je me trouve...**

# Appel à identification !

Chers amis, notre ancien cimetière de Majunga, situé juste en face du gymnase couvert, est un très beau cimetière : les tombes sont élégamment maçonnées, joliment peinturées. Le sol est même entièrement bitumé (photos ci-après). Malheureusement, il y a une chose qui manque, une seule chose : les noms... En effet, plus de la moitié des tombes n'ont ni plaque, ni aucune autre sorte d'identité !

Aussi, nous nous permettons ici de lancer un "vibrant" appel à identification : si vous avez encore "en tête" la place exacte de la tombe d'un parent ou ami inhumé dans ce cimetière, s'il vous plait, contactez-nous coûte que coûte au +261 34 02 299 12 (Viber) pour que nous puissions donner un nom à toutes ces tombes qui demeurent "inconnues" jusqu'à ce jour !

D'autant plus que **Mr Ansâr Mérâli Bhallou** de la capitale s'est dit prêt à faire confectionner une plaque toute neuve pour toute nouvelle tombe "enfin" identifiée.

Merci d'avance pour votre "précieux" appel...



# Sommaire

<b>Avant-propos</b> .....	6
<b>INTRODUCTION</b> .....	12
<b>Première partie :</b> .....	95
• L'île de Nosy bé, premier lieu d'implantation : .....	97
• Majunga, la "ville des fleurs" : .....	116
• Marovoay, le grenier à riz : .....	203
• Maéwatanana, la "mine" d'or : .....	223
• Diégo-Suarez, la ville du Nord : .....	233
• Antsohihy et Analalava : .....	237
• Soalala, un ancien lieu d'établissement : .....	243
• Maintirano, l'ancienne et la nouvelle : .....	244
• Sérinam et Bélo : .....	248
• Morondava et Mahabo : .....	252
• Ambohibé et Morombé : .....	257
• Tuléar et Saint-Augustin, enfin dans le sud : .....	262
• Tananarive, la capitale du Royaume Hova : .....	276
• Tamatave, le grand port de l'Est : .....	292

# Avant-propos

Chers amis, j'aimerais avant tout exprimer du fond du cœur mes remerciements à (au) :

- **Dr Hasnain Wâlji** et **Al-Hâj Radhâ 'Ali Hirjee** pour avoir insufflé en moi la "passion" de connaître l'histoire de la migration de notre communauté vers cette magnifique île qu'est Madagascar.
- **Mâstarjee [Maître] 'Abbâs 'Ali Massâni** de la Madrêssâh de Majunga pour m'avoir aidé à comprendre le "pur" Goujrâti du livre édité en 1964 par l'Africa Federation sur les récits de vie des premiers migrants Khojas vers l'Afrique de l'Est.
- **Al-Hâj Mohammad 'Ali A. Soundarjee** (*Mammou Socomo*) et **Roshan-'Ali (Bâbou) Wali Joumâ** de Tananarive, **Noor-'Ali H. Wali** et **'Ârif-Houssain Roshan-'Ali** de Paris, **Ghoulâm-'Abbâs R. Dharamsi Ladhâ** et **Nissâr MÉRâli Bhallou** de l'île de la Réunion et **Iqbâl P. Mâwjee** de Tuléar pour avoir bien voulu m'envoyer d'anciennes photos de notre communauté pour que je puisse avec elles illustrer cette ouvrage. Ils m'ont aussi beaucoup aidé à identifier les figurants de leurs photos respectives.
- **Mr Zhâkir M. H. Charifou** de la capitale qui lui aussi m'a énormément aidé à identifier les figurants des anciennes photos, notamment celles de Majunga.

N'oublions pas que la plupart des anciennes photos de notre communauté de Majunga ont été tirées par feu son père, Mohammad Houssain Charifou, que DIEU lui fasse miséricorde (Âmîn).

- **Mrs Mohammad** et **Ghoulâm Amarsi** de Paris pour m'avoir autorisé à utiliser les données généalogiques contenues dans leur site « [KhojaHeritage](#) » : ce site contient à ce jour plus de 11.000 individus Khojas répertoriés et reliés, sans parler de la base documentaire constituée d'anciennes photos de notre communauté !
- **Mâstarjee [Maître] Khouzaymâh** de la communauté Bohra de Majunga pour m'avoir transmis les photos des cimetières musulmans "indiens" d'Analalava et de Soalala.

En fait l'année dernière (2013), la communauté Bohra de Madagascar avait entrepris un état des lieux de leurs cimetières et Mosquées se trouvant dans des villes où jadis leur communauté était présente, telles Analalava et Soalala. Ces photos avaient été prises au moment du passage d'une de leurs délégations dans cesdites villes dans le cadre donc de ce fascinant projet. **J'aimerais tellement qu'une telle initiative naisse aussi chez nous...**

Quant aux anciennes photos de Tuléar, elles m'ont été gentiment indentifiées par **Al-Hâj 'Aun 'Ali I. Lâljee**, qui fut pendant des années Vice-Président de notre communauté de Tuléar et que je remercie aussi vivement.

Lorsque **Al-Hâj Radhâ 'Ali A. Moullâ J. Karmâli** (ancien Président de notre Jamât de la Réunion et du CBIR, V.P. des oubliés de la décolonisation de Madagascar et conseiller technique du CCIR) fut informé de ce projet de rédaction d'un livre sur l'histoire de l'arrivée de nos aïeux à Madagascar, il m'adressa en personne une "lettre de soutien" remplie d'encouragements et de conseils, mais incluant aussi un appel à l'endroit de l'ensemble de la communauté que voici : **« J'aimerais interpeler nos frères et sœurs Khojas...**

**Il est notre devoir de retracer l'Histoire de nos aïeuls, qui sont arrivés ici à Madagascar il y a 150 ans, et de connaître leur courage, leur labeur, leur effort et leur solidarité, qui deviendront de facto un exemple à suivre pour nous tous. Ce livre sera comme la "Mémoire de notre communauté" à conserver dans chaque foyer et à transmettre comme "Héritage" dans chaque famille, de façon à ce que, jusqu'à la Fin des temps, notre "Patrimoine historique" se transmette de génération en génération !**

**Il est aussi souhaitable de décréter 1 jour sur 365 comme "Journée de Mémoire" à Madagascar, à la Réunion et à Paris pour que nous puissions nous rappeler de la mémoire de nos aïeuls en ce jour ! »**

Mes chaleureux remerciements à Radhâ 'Ali tonton aussi pour cette "lettre" qui me fit chaud au cœur, et pour cet appel ô combien "fondamental" destiné à nous tous !

Comme vous le constaterez à la lecture de ce livre, nous avons essayé de transcrire les noms et prénoms d'origine arabe ou persane dans une phonétique proprement arabo-persane, sans aucune sorte de "déformation communautaire", excepté pour trois noms-prénoms que nous avons laissés dans la manière dans laquelle ils sont prononcés dans les communautés d'origine indienne d'ici :

- « **Rémtoullâh** » que nous pensons être une déformation du nom arabo-persan « Rahmatoullâh »
- « **Karmâli** » que nous pensons être une déformation du nom arabo-persan « Karam-'Ali »
- « **Mérâli** » que nous pensons être une déformation du nom arabo-persan « Mir-'Ali »

Les prénoms masculins sont suivis du terme « bhây » qui veut dire « frère » et ceux féminins du terme « bây » qui veut dire « sœur » ; ceci est, dans la culture indienne, un signe de respect et de politesse, comme le fait aussi remarquer l'anthropologue française **Sophie Blanche** : « Le fait est qu'à Madagascar, chez les Karanas, le terme *bhây* suffixé au nom propre ... est un terme de respect pour tout coreligionnaire et apparenté. » (**Karana et Banians**, p.281)

Une dernière précision : il est vrai qu'à partir des années 1870, lorsque quelques membres de la grande communauté Khoja commencèrent à se convertir à la Foi shi'ite, il y eut des tensions (pour ne pas dire des frictions) entre les anciens ismâ'ilites et les nouveaux Shi'âh Iṣnâ 'Âshari.

Mais ça c'est de « l'histoire », et « l'histoire » ne doit servir que comme leçon pour mieux construire le futur !

Aujourd'hui, les deux communautés Khojas que sont la communauté Âgha-Khâni et celle Iṣnâ 'Âshari ont des relations des plus amicales et fraternelles, chacune respectant les convictions religieuses de l'autre et chacune épaulant l'autre autant qu'il est en son pouvoir !

Dernier exemple en date, le "nettoyage total" il y a quelques mois de l'ancien cimetière ismâ'ilite de Majunga, situé juste à côté de celui Iṣnâ 'Âshari, qui fut le résultat d'une étroite collaboration entre les deux communautés sœurs, d'autant plus qu'il semblerait que de très anciennes tombes de Khojas Iṣnâ 'Âshari s'y trouveraient aussi...



*Avant*



*Après*

Pour terminer, j'aimerais vous citer ici une citation que **Mme Salim Amarsi** de Paris m'avait transférée par mail :

« **Un peuple sans histoire (mémoire) est un peuple sans avenir !** »

N.B. : ce présent livre ne traite que de la première partie : « **Les lieux d'implantation des premiers indiens venus du Goujrât à Madagascar** ». Bonne lecture...

**Mahajanga (Madagascar), le 29 mars 2014**

soit **le 27 Jamâdi'-oul-Awwal 1435**

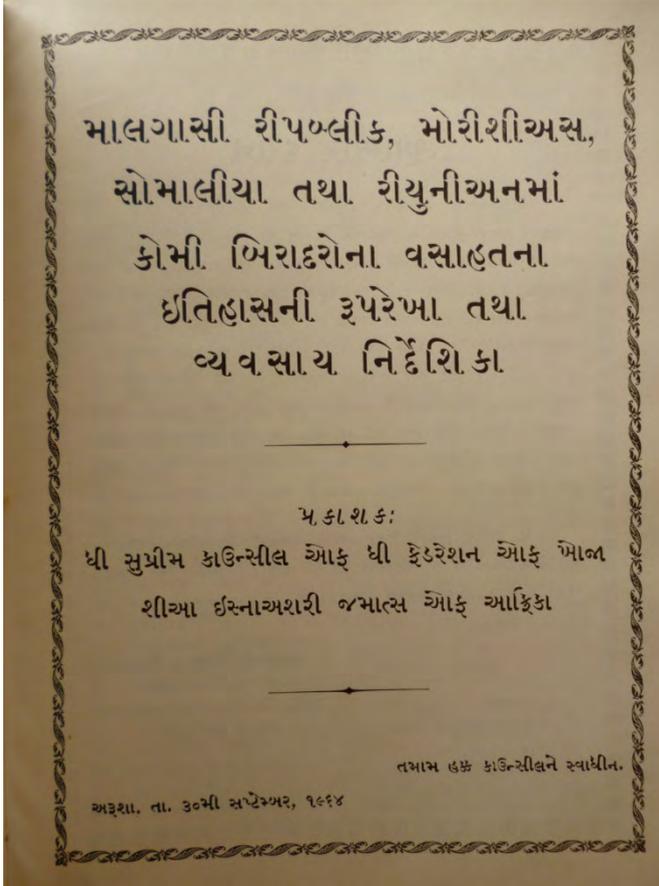
date-anniversaire de l'insurrection armée de 1947 du peuple malgache contre l'autorité coloniale française.

# INTRODUCTION

Mes chers lecteurs et lectrices, pour écrire avec le plus de détail possible sur l'arrivée et l'implantation définitive des migrants indiens venus du Goujrât (notamment ceux de ma communauté Khoja Shi'âh Isnâ 'Âshari) sur cette Grande île qu'est Madagascar, la troisième plus grande île au monde, je me suis essentiellement référé à deux ouvrages, l'un écrit en Goujrâti par des notables Khojas venus de l'Afrique de l'Est, et l'autre dans la langue où je vous écrit par une anthropologue française très attachée aux îles de l'Océan indien. Voici les titres de ces deux ouvrages :

1. « માલગાસી રીપબ્લીકમાં... કોમી બિરાદરોના વસાહતના ઇતિહાસની રૂપરેખા તથા વ્યવસાય નિર્દેશિકા »

ou « Aperçu de l'histoire de l'établissement de nos coreligionnaires et quelques aspects de leurs activités professionnelles ».



Ce livre, qui est à la fois un recensement et un annuaire professionnel des commerçants shi'ites Khojas, et un recueil de notices biographiques des chefs de famille installées dans leur pays d'accueil, a été publié à Arousha, en Tanzanie, en 1964 par l'« Africa Federation » ou « AFED ».

En fait, au moment de sa visite à Madagascar en 1961, **Hâji Ibrâhim bhây Sharif Dêwjee** (Président de la Federation à l'époque), accompagné notamment de son Secrétaire Général **Mohammad Rafiq bhây Somjee**, avait fait la tournée de toutes les villes de la Grande île où des membres de la communauté Khoja Shi'âh Isnâ 'Âshari étaient établis pour un état des lieux de la situation socio-économique de la communauté et pour recueillir les biographies des chefs de famille Khojas.

Puis Hâji Ibrâhim bhây avait demandé à **Qâssam bhây Karmâli Sharif** de rassembler toutes ces données et de leur donner un aspect de livre, ce qui fut fait.

Ibrâhim bhây était un leader unique, d'une humilité et d'une sincérité exceptionnelles, et un champion de l'unité, totalement dévoué à sa communauté et toujours soucieux du bien-être moral et social de ses coreligionnaires : en un mot, il était un "Vrai" serviteur des siens !

Son slogan en Goujrâti qu'il n'avait cesse de répéter était « **Ék Bano, Nék Bano, Ané Hamdard Bano** ! » : « Soyez unis, bons et compatissants ! ».



*Ici, en 1958, lorsqu'il était maire de la ville de Arousha  
(Tanzanie).*

Il mourut très jeune, en janvier 1964, à peine âgé de 40 ans, alors qu'il était toujours en train d'assumer sa fonction de **Président de l'Africa Federation**, qui rassemblait alors 72 Jamât [communautés] et plus de 17.000 âmes originaires de Zanzibar, du Kenya, de la Tanganika [Tanzanie], de l'Ouganda, du Congo, du Rwanda, du Burundi, du Yémen (Aden), de la Somalie, de Maurice et de Madagascar.

Le 05 juillet 1963 déjà, il avait subi une première attaque cardiaque et avait été contraint de prendre un long congé de convalescence. Mais ce 09 janvier 1964, il fut de nouveau frappé d'une terrible attaque, attaque qui cette fois-ci lui fut fatale : il rendit son dernier souffle, à Zanzibar, où il fut inhumé !



Depuis qu'il avait été élu à la tête de l'Africa Federation en 1958, il s'était rendu auprès de chaque Jamât de l'Afrique de l'Est, utilisant toute sorte de moyens de transport. Il avait aussi visité Madagascar, l'île Maurice, la Somalie, l'Inde, le Pakistan, et bien d'autres pays, où il existait des communautés Khojas. En 1962, il fut réélu à la tête de l'AFED pour un nouveau mandat de trois ans, mandat qu'il ne put nous le savons- jamais terminé !

Ibrâhim bhây était né à Zanzibar même en 1923 dans la célèbre famille Sharif Déwjee. Son arrière grand-père, **Déwjee Jamâl** avait quitté le Goujrât en 1860 pour s'installer sur l'île de Zanzibar. Dans les années 1870, d'ismâ'îli, il s'était converti à la Foi shi'ite : il fut même l'un des membres fondateurs de la communauté Khoja Shi'âh Isnâ 'Âshari de Zanzibar en 1881.



*Ibrâhim bhây débattant lors d'une Assemblée Générale de  
l'AFED :*

À droite de la photo, l'on aperçoit la délégation du "Conseil Territorial de Madagascar" avec **Rajab 'Ali Soundarjee** (Président), **Mohammad 'Ali Wali**, et **Fidâ-Houssain Kourjee** (un peu plus au fond, avec des lunettes).

(Photo : Noor Wali)

Le 19 Août 1961, vers 18 heures, Ibrâhim bhây débarqua du bateau à vapeur « Youfréta » au port de Majunga, à la tête d'une forte délégation de l'AFED, et foula pour la première fois le sol malgache.



**Ibrâhim bhây accueilli par la Jamât de Majunga, devant l'entrée de l'Imâm-Bârâ, au pied du « Drapeau du Fayz »... N'oublions pas que l'Imâm-Bârâ de Majunga est honorée d'être le lieu où naquit le « Conseil Territorial de Madagascar » !**

(Photo : Ghoulâm-'Abbâs Dharamsi Ladhâ)

Pendant les quelques 45 jours qu'il resta dans la Grande île, il déploya tous ses efforts pour rassembler et unir les 13 Jamât "individuelles" du pays (regroupant plus de 4.000 âmes) sous une seule entité, et ses efforts portèrent leurs fruits, grâce aussi au soutien déterminant des notables de la Jamât de Majunga : le « **Conseil Territorial de Madagascar** » fut institué à Majunga, rassemblant toutes les Jamât Khoja Shi'âh Iṣnâ 'Âshari de Madagascar, et c'est **Youssof 'Ali bhây Fâdhal Qâssam Chinâi** dit "Hifaz" (un membre de la Jamât de Majunga) qui en devint son Président par intérim, avant que **Rajab 'Ali bhây Soundarjee** ne soit élu comme son tout premier Président l'année suivante, en 1962.



*Youssouf 'Ali Chinâi "Hifaz" et Rajab 'Ali Soundarjee*



**Ibrâhim bhây à Majunga** (juste devant le domicile de Noor-Mohammad Bardây) :

**De gauche à droite : Bahâdour 'Ali Q. Bhânjee, Roshan Jamil I. Dâÿâ, 'Ali Radhâ M. Jivan, Radhâ Houssain Dharamsi Ladhâ, Youssouf 'Ali Chinâi "Hifaz", Ibrâhim bhây, Mohammad 'Ali Sharif Jivâ (Vice-Président de l'AFED), 'Ali-Mohammad F. Q. Chinâi, Sayyad Amir Houssain Naqwi**

(Photo : Ghoulâm-'Abbâs Dharamsi Ladhâ)

La même année (1962), ce Conseil Territorial rejoignit officiellement l'Africa Federation, suite à une rencontre cruciale tenue à Tuléar.



**Arrivée de Ibrâhim bhây à Tuléar (1961), avec à sa droite Sayyad Amir Houssain Naqwi, accueillis par une "rangée de bienvenue" du comité des jeunes en tenue de scout...**



**Discours de Ibrâhim bhây dans l'Imâm-Bârâ de Tuléar (1961) :**

L'on aperçoit, adossés au mur, **Sayyad Amir Houssain Naqwi** et **Wali bhây Râmjee**, et au milieu de l'assistance, **Mohammad 'Ali bhây Wali** et **Moullâ 'Abdoullâh Thâwar**.

(Photos : Noor Wali)

Toujours durant sa visite aux Jamât de Madagascar, Ibrâhim bhây dépensa aussi toute son énergie pour initier une levée de fonds en vue de la construction d'une Moussâfir-Khânâ [auberge des voyageurs] à Tananarive, collecte qu'il réussit effectivement à finaliser, et cette Moussâfir-Khânâ de Tananarive porte encore aujourd'hui son nom : des bureaux du Conseil Territorial furent construits au rez-de-chaussée de ce bâtiment.

Ibrâhim bhây réussit aussi à collecter des fonds pour la rénovation de l'Imâm-Bârâ [salle de rassemblement] de Tuléar.

Sur cette photo, Ibrâhim bhây et sa délégation venue de l’Afrique de l’Est aux côtés de tous les délégués des différentes Jamât de Madagascar devant l’Imâm-Bârâ de Tuléar (1961)...

Debout, de gauche à droite : **Noor-Mohammad Dâÿâ, Hâsham ‘Ali Jivâ Rémtoullâh** (Majunga), **Mohammad Rafiq Somjee** (S.G. de l’Africa Federation), **Youssof ‘Ali Chinâï "Hifaz"** (Majunga), **Noor-Mohammad Hirjee, Nazar ‘Ali Amarsi, Mohammad ‘Ali Qâssam ‘Ali** (dit "Mâssâ", de Majunga), **Haydar ‘Ali Wali, Rajab Mâstar, Mohammad Houssain Doungar, Akbar ‘Ali Dâÿâ, Youssof ‘Ali Vastrâm, Haydar ‘Ali Dîn-Mohammad, ‘Abdoullâh Wali-Mohammad** (*Sica*), **Akbar ‘Ali Noor-Mohammad, Mohammad Houssain Qâssam Bhânjee, ‘Ali Houssain Kourjee.**

Assis, de gauche à droite : **Mohammad ‘Ali Wali, Bahâdour ‘Ali Bardâÿ, ‘Abd-our-Rassoul ‘A. Thâwar, Youssof ‘Ali Karim, Mohammad ‘Ali Sharif Jivâ** (Vice-Président de l’Africa Federation), **Sayyad Amir Houssain Naqwi** (prédicateur qui plus tard prêchera pendant des années dans la communauté de Majunga), **Ibrâhim bhây, Moullâ ‘Abdoullâh Thâwar, Rajab ‘Ali Soundarjee, Pyâr ‘Ali Mâwjee, Wali Râmjee.**

(Photo : Noor Wali et Iqbâl Mâwjee)



Ibrâhim bhây avait aussi promis de rassembler près de 12.000 shillings jusqu'au 30 novembre 1963, somme destinée exclusivement pour Madagascar, mais après sa première attaque cardiaque survenue le 05 juillet 1963, il ne put mener à terme ce projet en lequel il tenait beaucoup, et par malheur, il nous quitta définitivement quelques mois plus tard !



**Aéroport d'Arivonimamo (à l'ouest de Tananarive) : départ d'une délégation de l'AFED conduite par Ibrâhim bhây, le 11 mai 1963.**

De gauche à droite : Goulzâr K. Hirjee (*Carmomad*), Akbar 'Ali Kâliâ, Goulzâr 'Ali R. Jamâl, Mohammad Rafiq Somjee, **Ibrâhim bhây**, Mohammad 'Ali Sharif Jivâ, 'Aziz H. Hirjee, Houssain 'Ali G. Hirjee, Mohammad 'Ali Soundarjee, Pyâr-'Ali Joumâ (*Piârou Confecta*), Houssain 'Ali H. V. Thâwar (*HTT*), le papa de Rafiq Somjee, Hassan Wali Joumâ, 'Ali Mohammad F. Q. Chinâï, Asghar 'Ali M. Kourjee, Noor-'Ali H. Wali, Asghar 'Ali Moullâ J. Karmâli.

(Photo : Noor Wali)

## 2. « Karana et Banians. Les communautés commerçantes d'origine indienne à Madagascar ».

Ce livre, dont l'auteur est l'anthropologue française **Sophie Blanchy**, a été publié à Paris par les éditions « L'Harmattan » (Paris) en 1995. L'auteur y présente, entre autres, les facteurs historiques et socio-économiques qui ont favorisé l'installation des communautés d'origine indienne à Madagascar. En fait, au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, les paysans du Goujrât furent "contraints" de se convertir à la culture de coton, pour répondre à la demande toujours croissante de l'industrie textile anglaise, au détriment donc des cultures vivrières, ce qui provoqua de grandes famines dans la région et donc, des départs vers « ailleurs », et notamment vers Madagascar (la côte ouest).

Avec la colonisation, en 1896, de la Grande île par la France, les commerçants indiens, fortement contrôlés par la nouvelle administration, s'adaptèrent fort bien à cette nouvelle donne politico-économique en jouant notamment le rôle d'« agents de distribution » des grandes compagnies françaises et donc d'« intermédiaires » entre celles-ci et les consommateurs locaux. Si bien que, pendant toute la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, la migration indienne issue de la province du Goujrât à destination de Madagascar connut une progression constante grâce à un trafic ininterrompu de boutres : en 1937 par exemple, la population d'origine indienne comptait 8.000 âmes.

La relation père-fils ou frère-frère a constitué le noyau stratégique de l'entreprise familiale indienne, s'aggrandissant au fur et à mesure de l'arrivée des nouvelles générations.

Le Goujrâti est resté la langue de la famille, des amis, de la société *Karana*, en particulier à la Mosquée, le malgache étant la langue du commerce, des acheteurs et des employés.

Pendant près de trois ans, de 1990 à 1993, Sophie Blanchy fit des enquêtes de terrain à Madagascar, en vue de la préparation de son ouvrage, sur les cinq communautés d'origine indienne présentes sur la Grande île, alors estimées à moins de 20.000 âmes sur une population totale de plus de dix millions d'habitants (soit à peine 0,2%) : les Bohras ismaéliens, les Khojas ismaéliens (appelés aussi Aghakhanistes), les Khojas duodécimains, les sunnites (surtout des potiers et des blanchisseurs) et les hindous de différentes castes (Brahmans, commerçants, bijoutiers, potiers).

Sophie Blanchy a aussi rapporté dans son livre des notices biographiques tirées de l'ouvrage en Goujrâti édité par l'Africa Federation, et c'est **Mr Amir 'Ali Soundarjee** qui lui apporta sa précieuse aide pour traduire ces notices du Goujrâti en français.

Sophie Blanchy est né à Bordeaux en 1950 et a fait des études de psychologie, orthophonie et ethnologie. Elle résida pendant 14 ans dans diverses îles de l'Océan indien : la Réunion, Mayotte, la Grande-Comore et Madagascar. En 1990, elle publia « **La vie quotidienne à Mayotte (archipel des Comores)** ». Elle orienta ensuite ses dernières recherches vers les communautés musulmanes et hindoues d'origine indienne de Madagascar, et le Professeur Pierre Vérin le reconnut lui-même dans la "Préface", c'est bien lui qui lui insuffla cette idée d'étudier ces communautés indiennes, « omniprésentes dans la Grande île sur le plan économique, mais totalement ignorées du point de vue culturel et anthropologique » ; et de conclure : « Je suis sûr que son étude aidera les malgaches et les indiens à mieux vivre le "Fiarahamonina", cet esprit d'entente indispensable au développement. »

En 1995, Sophie Blanchy était chargée de cours à l'I.N.A.L.C.O. (Institut National des Langues et Civilisations Orientales) à Paris.

Sophie Blanchy

## KARANA ET BANIANs

Les communautés commerçantes  
d'origine indienne  
à Madagascar

*Préface de Pierre Verin*



COLLECTION  
REPÈRES POUR  
MADAGASCAR  
ET OCEAN INDIEN

L'Harmattan

En 1600 fut créée la **Compagnie anglaise des Indes orientales** ou « **East India Compagny** » et le monarque moghal de l'Inde autorisa (en 1615) les anglais à s'établir à Sourat et Cambay, deux villes de la province actuelle du Goujrât, pour développer leurs activités commerciales et notamment, l'exportation des épices et autres produits locaux. En 1660, les anglais étendirent même leurs activités jusqu'à Bombay, qui en 1686 devint le siège principal de leur compagnie.

Mais la donne changea complètement en 1765 : le monarque moghal fut vaincu par les troupes anglaises et les anglais commencèrent à s'accaparer de vastes territoires de l'Inde, nommant même un gouverneur général pour assurer leur mainmise sur le pays : l'Inde devint alors le « British Râj ».

En 1800, Bombay passa définitivement sous contrôle anglais et trois ans plus tard, ce fut au tour de Sourat, tandis que l'état du Goujrât restait toujours un territoire "sous protection anglaise" dirigé par un prince indien.

En 1858, l'empire moghal fut officiellement aboli et tous les territoires indiens gérés par la « Company » commencèrent à être directement administrés par la Couronne d'Angleterre. Finalement en 1876, la Reine Victoria fut proclamée « Impératrice des Indes », les indiens devenant des sujets britanniques ou « British subjects ».

Le XIX<sup>ème</sup> siècle fut aussi le siècle de la Révolution industrielle en Angleterre, qui commença à produire du tissu par des machines à tisser, concurrençant ainsi sérieusement le tissu artisanal indien. La seule chose dont l'Angleterre avait désormais besoin était du coton brut. La région du Goujrât et du Golfe de Cambay était certes une grande productrice de coton, mais malheureusement cette culture ne faisait pas vivre son homme.

Plutôt que de se lancer dans une culture du coton brut peu rentable, une autre "solution" s'offrait donc aux paysans indiens du Goujrât : partir ailleurs... Qui plus est, dès 1857, les anglais avaient commencé à ouvrir des usines textiles aux Indes mêmes, Bombay devenant même la grande ville industrielle du textile : ce n'est donc plus de tisserands dont on avait besoin mais d'ouvriers !

À partir donc du XVIII<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècle, des membres de différentes communautés ethnico-religieuses de la province du Goujrât commencèrent à émigrer et à s'installer définitivement sur l'île de Nosy bé, puis sur les côtes Ouest, Nord et Est de Madagascar, en travailleurs indépendants, libres et sans contrat, et se lançant avec audace et ténacité dans des activités essentiellement commerciales. Cette implantation s'effectua par vagues successives, de façon spontanée et individuelle au début, puis de manière organisée et familiale.

Le Goujrât, c'est la région Nord-Ouest de l'Inde actuel. Elle est composée en grande partie par la presqu'île du Kâtiâwar, délimitée au nord par le golfe de Kachch et au sud par le golfe de Cambay à l'entrée duquel se trouve la ville de Sourat, celle de Cambay étant située tout au fond.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le voyage en mer en boutre à voile entre les Indes et Madagascar se faisait comme suit :

- du Goujrât à la Grande île entre décembre et avril, pendant les moussons d'hiver,
- et de la Grande île au Goujrât entre mai et novembre, pendant les moussons d'été.

L'historien **W. Ellis** avait fait remarquer la présence à Tananarive, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, de commerçants indiens originaires de la province du Goujrât et venus de Majunga pour vendre leurs produits. (« **History of Madagascar** », Londres 1938, tome 1, p.338).

Mais le chercheur français **Alfred Grandidier** fait remonter la présence indienne sur la Grande île bien plus tôt puisqu'il rapporte que déjà au XV<sup>ème</sup> siècle (vers 1480), il y avait, dans le sud-est de l'île, « deux indiens de Cambaye, les seuls survivants de l'équipage d'un navire qui, se rendant à Sofala (au Mozambique aujourd'hui), s'était perdu dans ces parages. » (« **Ethnographie de Madagascar** », Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.411 à 413) : Cambay [Khambât en indien] est justement une ville du Goujrât !

**Tamim Karimbhay**, dans son article intitulé « **Les premiers indiens Karanas à Nosy Be (Madagascar)** » (décembre 2009), écrit lui aussi que « La présence des indiens et plutôt des boutres originaires du Golfe de Cambay, faisant du commerce de cabotage dans l'Océan indien, était déjà signalée par (le navigateur portugais) **Vasco de Gama en 1498**, dans son journal de bord. »

D'ailleurs, selon l'auteur malgache **Édouard Ralaimihoatra**, les populations « Voajiry » de l'Anosy (sud-est de Madagascar) seraient des descendants d'indiens naufragés ! (« **Histoire de Madagascar** », Tananarive 1966, vol.1 p.13)

**Grandidier** est lui aussi du même avis : « Diogo Lopes des Sequeira a trouvé à Fort-Dauphin (en 1508) de nombreux métis indiens descendants d'indiens du Goujrât dont les navires, partis de Cambay, y avaient été jetés deux siècles auparavant, vers 1300 par conséquent, par les courants ou par la tempête : ce sont les Voajiry. » (**Ethnographie**, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.411 et 412)

**Grandidier** cite même **Alfonso de Albuquerque** : « Le deuxième roi de la dynastie musulmane de Cambay, qui était un grand conquérant, envoya (entre 1325 et 1350) des navires, armés par les commerçants arabes et persans, à la côte d’Afrique, à Malindi, d’où ils poussèrent jusqu’au cap de Bonne Espérance avec l’intention de se rendre au Portugal (en remontant la côte ouest de l’Afrique). Mais dans les passages du cap, le temps fut si mauvais qu’ils furent rejetés du côté de **l’Île Saint-Laurent** (c’est comme ça qu’on appelait Madagascar à l’époque), où ils s’établirent, leurs navires n’étant plus capables de tenir la mer. On croit que ce sont ces navires qui ont amené la population musulmane de cette île. » (« Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar », Paris 1903, p.47 et 48, note 1)

**Grandidier** rapporte aussi ce témoignage ô combien "fondamental" : « Les Andriana d’Imérina, qui sont d’origine malaise, et dont les ancêtres sont venus au XVI<sup>ème</sup> siècle, disent que les Silamo (arabes ou métis d’arabes musulmans) et **les Karany** (indiens musulmans) sont arrivés à Madagascar longtemps avant eux. » (Ethnographie, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.96, note 1)

Ce qui fit dire à **Sophie Blanchy** concernant les prises de position de Grandidier : « D’après ses études, le sud-est et le sud-ouest de Madagascar auraient été colonisés par les indiens du Goujrât dès le XIV<sup>ème</sup> siècle. "La venue directe des indiens n’est pas une hypothèse, c’est un fait historiquement prouvé", insiste Grandidier... Grandidier affirme que, dès le XIV<sup>ème</sup> siècle et même bien avant, il venait fréquemment des navires de Sourat et de Cambay, non seulement à la côte orientale d’Afrique, surtout à Malindi, où, en 1495, Vasco de Gama trouva établis de nombreux marchands du Goujrât et des Banians de Cambay, mais aussi à la côte nord-ouest de Madagascar.

Il cite à l'appui de ses affirmations cette phrase du **père Luiz Mariano** qui écrivait en 1613 : "Les Musulmans de l'Inde et de l'Arabie ont suivi les malais et les cafres à Madagascar." » (**Karana et Banians**, p.45 et 46)

Des commerçants indiens seraient-ils donc présents dès 1613 sur le sol malgache, notamment sur sa côte nord-ouest, aux côtés des arabes et Antalaotra (métis arabes) ?

En tout cas, c'est ce qu'affirme **Grandidier**, lorsque, en décrivant la côte nord-ouest de la Grande île au XIX<sup>ème</sup> siècle, il écrit : « Dans le Nord-Ouest, il y a depuis fort longtemps des "**Karany**", ou indiens musulmans, et des "**Baniany**", ou Banians, ainsi que des "**Khodias**" (Khojas), qu'ont amenés dès le XIII<sup>ème</sup> ou le XIV<sup>ème</sup> siècle les navires qui y viennent annuellement de l'Afrique et de Cambay. » Pour être plus précis, ces indiens étaient surtout présents à Anorontsangana, à Majunga, à Marovoay et à Maéwatanana. (**Ethnographie**, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.411 et 412)

**Nicolas Mayeur**, négociant français à Madagascar, constata lui aussi la présence d'indiens sur l'île en 1775.

Ce qui est sûr et certain, c'est qu'à partir du XVIII<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècle, des migrants indiens commencèrent à quitter le Goujrât pour l'Afrique, tel que l'écrit aussi **le Père Roland Barq** sur la première page de son excellent livre « **Connaître Majunga** » -à partir duquel nous allons beaucoup cité : « Les indiens du Goujrât, de la côte occidentale de l'Inde, se réfugièrent à Madagascar au 18<sup>ème</sup> siècle par groupes transportés dans leurs embarcations, les boutres ou daws, pour fuir la situation de misère sociale qui peu à peu avait succédé à une période de grande prospérité. »

Ces migrants appartenait à quatre communautés indiennes bien distinctes :

- **Les Bohras**, Musulmans ismaéliens : ils sont considérés comme étant les plus anciens à venir s'installer à Madagascar (depuis plus de deux cents ans) et les plus nombreux aujourd'hui, à peu près 40% du nombre total des indiens de Madagascar. Ils se disent à 98% originaires de Jâmnagar (dans le Kâtiâwar) et de Mandoui (dans le Kachch), et à 2% de la ville de Sourat.

Le mot « Bohra » vient du Goujrâti « Vohorvou » qui signifie faire du commerce, ce qui était le cas, et l'est toujours, de la quasi-totalité des Bohras en Inde et ailleurs. En langue Hindi aussi, « Byoharâ » veut dire un commerçant ou un homme d'affaires, dérivant du Sanskrit « Vyavahâri ».



**Photo prise à Majunga en 1903 : un groupe de Bohras**  
(in « Karana et Banians »)

- **Les Khojas**, ismâ'îlis Âghâ-Khâni, qui débarquèrent à Nosy bé à partir des années 1850. Mais à partir des années 1870, certains Khojas se convertirent à la Foi shi'ite et devinrent donc des Musulmans Shi'âh Isnâ 'Âshari. Les Khojas se scindèrent donc en deux groupes :
- **Les Khojas Âghâ-Khâni**, qui représentent à peu près 13% des indiens de Madagascar aujourd'hui.
  - **Les Khojas Isnâ 'Âshari**, qui étaient soit déjà devenus des Musulmans shi'ites aux Indes mêmes, ou qui se convertirent à la Foi shi'ite après leur arrivée dans la Grande Île : ils constituent à peu près 35% des indiens de Madagascar aujourd'hui.

Le mot « Khoja » vient du perse « Khwâjâh » qui veut dire homme noble, respectable. Il désigna dans le sous-continent indien une population de commerçants hindous qui se convertirent à la Religion musulmane, car ces derniers étaient (ou auraient été) issus de la caste des Lohânârâ-Kshattriyâ, c'est-à-dire de la caste des « Thâkour », des nobles.

De nos jours, d'après l' « Encyclopédie de l'Islam », ce terme, « dans son sens strict, est le nom d'une caste de l'Inde comprenant principalement des ismaéliens nizarites, quelques sunnites et des shiites duodécimains séparés de la communauté ismaélienne. » (édition 1986, p.26 et 27)

- **Les Sounnis** ou Musulmans sunnites, subdivisés eux-mêmes en **Sourtis** (originaires de la région de Sourat), **Kachchis** (originaires de la région de Kachch, surtout des convertis de la basse caste hindoue des Koumbhârs ou potiers) et **Sindhis** (originaires de la région de Sindh) ; ils forment à peu près 5% des indiens de Madagascar aujourd’hui.
  
- **Les Hindous**, dénommés à tort « **Baniânis** » ou « **Banians** », car les Baniânis ne sont qu’un des sous-clans [Jâti] de ce groupe ; ces hindous, de caste [Varnâ] Brahmâni en général, constituent à peu près 7% des indiens de Madagascar aujourd’hui.

Les Brahmân sont la « caste des prêtres et des détenteurs du savoir religieux, qui seuls peuvent l’enseigner et le transmettre entre eux ; cependant, la plupart des Brahmân venus à Madagascar travaillaient à la culture maraîchère et certaines familles sont ensuite montées à Tananarive pour y faire du commerce. » (**Karana et Banians**, p.242)

Les Baniâni sont les plus nombreux parmi tous les hindous indiens venus s’installer à Madagascar. C’est pourquoi ce nom fut employé depuis longtemps pour désigner indistinctement tous les hindous, par opposition aux indiens de confession musulmane, dénommés les « **Karanas** ».

« **Baniâni** » ou « **Vânrîâ** » vient du Goujrâti « **Vânrîyo** », qui lui-même découle du Sanskrit « **Vanrij** » et qui veut dire **un marchand**. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le « **Hobson-Jobson** » définissait ce mot comme suit : « un commerçant hindou, spécialement dans la province du Goujrât, beaucoup (de membres) de cette classe ayant été établis depuis longtemps dans des ports arabes et connus sous ce nom ; mais le terme est souvent appliqué par les premiers voyageurs en Inde de l’Ouest aux personnes de religion hindoue en général. » (p.63) »

Parmi les premiers migrants hindous venus à Madagascar, il y eut aussi des membres des sous-clans de Soni [bijoutiers orfèvres], Darjee [tailleurs], Soutar [charpentiers ou ébénistes], Dhobi [blanchisseurs] et Mochi [cordonniers], en autres.

Par contre, ce qui unissait (et qui unit toujours) toutes ces communautés indiennes, c'était leur langue, le « Goujrâti », car elles étaient toutes originaires de la province du Goujrât, que ce soit de la région du Kâtiâwar ou celle du Kachch ; cette langue maternelle, apprise dès la tendre enfance, parfois même avec le malgache, langue du pays d'accueil et d'adoption, leur servait parfois de langue « secrète ou confidentielle » dans les affaires ou dans la vie de tous les jours et est toujours enseignée dans les écoles communautaro-religieuses.

Le Goujrâti, écrit **Sophie Blanchy** en 1993-1995, « est parlé par trente millions de personnes qui résident au Goujrât et quatre millions de personnes au dehors, en Inde ou dans la diaspora. Il comprend quatre dialectes, dont le Kâtiâwari... » (**Karana et Banians**, p.306, note 1)

Encore aujourd'hui, le Goujrâti est couramment parlé par les descendants des migrants indiens, que ce soit dans la famille, parmi les amis d'origine indienne, ou plus largement au sein de la société Karana, en particulier à la Mosquée ou au temple hindou, lieu d'identification de la communauté religieuse à laquelle on appartient. Le malgache (et le français aussi, dans une moindre mesure) reste quant à lui la langue du commerce, des clients et des employés, du quartier et des fonctionnaires de l'État.

« Les anciens ne parlaient pas français, surtout les femmes : elles parlaient le malgache, cela leur suffisait dans la vie quotidienne.

Les hommes apprenaient sur le tas, laissant à leurs comptables ou secrétaires malgaches le soin de faire le courrier avec les partenaires de commerce français. Dans les générations intermédiaires, certains Karanas ont appris ou perfectionné leur français en autodidactes... Le français reste la langue de la correspondance professionnelle et personnelle. » (**Karana et Banians**, p.307)

Mais il y avait aussi, pour toutes ces différentes communautés indiennes, une mode de vie propre à la « culture » indienne qui les rassemblait fortement et qui se matérialisait entre autres par la cuisine et le costume. « Aussi, les mariages entre indiens et malgaches sont-ils quasiment inexistant. (...) Dans la plupart des cas, faute de trouver sur place l'épouse répondant aux exigences de la famille, les indiens vont chercher celle-ci dans leur pays d'origine ou en Afrique orientale du fait des relations de famille qui existent entre indiens de Madagascar, du Kenya, de Zanzibar et même, dans certains cas plus limités, d'Afrique du Sud. » (« **Les relations historiques et culturelles entre la France et l'Inde** », 1986, p.119)

Les indiens furent (et sont toujours) appelés « **Karana** », terme dérivant du mot swahili « **Karâni** » qui veut dire secrétaire ou employé de bureau. Ce terme swahili vient lui-même du persan « **Karân** » signifiant agent.

Mais selon d'autres, cette appellation découle du mot « **Qour'ân** », Livre sacré des Musulmans contenant la Parole de DIEU, que les indiens avaient sans doute emmené avec eux car ils étaient en majeure partie des Musulmans, peut-être aussi parce que la racine de ce mot arabe, qui est « **Qarâ'ah** » c'est-à-dire lire, renvoie aux activités de secrétaire, d'employé aux écritures ou de garçon de bureau.

Ce qui fit dire, en autres, à **Sophie Blanchy** que cette étymologie dénote l'appartenance de ces indiens (en tout cas, pour une bonne partie d'entre eux) à la Religion islamique « dans laquelle, on le sait, l'instruction coranique et l'éducation sont considérées comme essentielles. Les Musulmans ont été les lettrés par excellence pendant le Moyen-Âge de l'Océan indien et jusqu'à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle. » (**Karana et Banians**, p.192)

Le terme « **Banian** » désigne quant à lui exclusivement les hindous, notamment au Goujrât, puisque le « **Hobson-Jobson** » rapporte ceci d'un auteur musulman qui écrivait en 1555 : « Nous pouvons mentionner que les habitants du Goujrât appellent les non-croyants (c'est-à-dire non-musulmans) "Bânyan", tandis que les habitants de l'Hindoustân les appellent "Hindou" » (p.63 à 65). C'est pourquoi d'ailleurs **Sophie Blanchy** a intitulé son livre « **Karanas et Banians** », c'est-à-dire "Les indiens de confession musulmane et ceux de confession hindoue".

Aujourd'hui, l'emploi du terme Karana semble dénoter une connotation dévalorisante, voire même méprisante et grossière. « C'est un mot généralement péjoratif et parfois agressif à Madagascar, qui désigne un "autre" différent et suspect et qui l'exclut », écrit toujours **Sophie Blanchy**. Et de rapporter : « L'emploi de ce terme est "insolent et irrespectueux", me dit un Bohra » ! (**Karana et Banians**, p.191)

Pourtant, l'anthropologue française elle-même le reconnaît, « les Karana ressentent de forts sentiments d'appartenance. Le premier sentiment très intense qu'il faut évoquer est l'amour de la terre natale : les Karana aiment Madagascar, ils aiment la ville côtière où ils sont nés, où ils ont passé enfance et jeunesse, et parfois toute une vie.

Ils connaissent les brousses et les arrière-pays pour y avoir travaillé, au début de leur carrière, dans des succursales modestes au fond de villages isolés... Ils aiment la terre malgache, ses couleurs, ses paysages... Pourtant, à Madagascar, nul étranger n'a jamais eu le droit de posséder un pouce de la "terre des ancêtres" [Tanindrazana] à laquelle les habitants, "maîtres de la terre" [Tompontany], sont viscéralement et religieusement attachés. » (**Karana et Banians**, p.17)

D'autres enfin appellent les migrants indiens du terme "insensé" de « **Indo-Pakistanaï** », terme qui me semble être absolument faux. Car l'indépendance de l'Inde et la partition du Pakistan datent de 1947, alors que les premiers migrants indiens, nous l'avons vu, avaient foulé le sol malgache bien avant, un ou même deux siècles auparavant. Aussi, comment peuvent-ils être tous qualifiés de "citoyens" indiens ou pakistanaï ?

Non, les migrants indiens sont certes tous "d'origine indienne", mais ils ne sont pas tous forcément "citoyens" indiens ou pakistanaï !

Mais pour quelles raisons les indiens du Goujrât quittèrent-ils leur province natale pour l'Afrique ?

D'après **Mr Amir 'Ali Soundarjee**, restaurateur (en 1986), il y eut deux principales raisons qui firent que des hommes en âge de travailler partirent vers d'autres horizons à la recherche de meilleures conditions de vie :

- ➔ Les terribles famines qui frappèrent la région. En effet, de 1860 à 1900, le Goujrât connut la pire sécheresse de son histoire. Il s'en suivit une terrible famine dans laquelle beaucoup périrent.
- ➔ Les problèmes de surpopulation dans le Goujrât (et donc de chômage).

Il y eut aussi une troisième raison de l'émigration des indiens vers l'Afrique de l'Est (Mombasa, Tanga, Bagamoyo...), l'Afrique du Sud (Durban...) et les îles de l'Océan Indien (Zanzibar, Seychelles, Maurice Madagascar) : l'enrôlement par force dans l'armée britannique. En effet, les indiens étant devenus des sujets britanniques (« Overseas British Subjects ») suite à la proclamation, en 1877, de la Reine Victoria d'Angleterre comme "Impératrice des Indes britanniques", ils étaient enrôlés de force par l'administration coloniale pour participer aux guerres qui avaient lieu dans différents endroits de la planète, où s'étendaient alors l'empire britannique, tel en Afrique et dans l'Océan indien.

En ce qui concerne les migrants indiens de Madagascar, satisfaits des opportunités économiques qu'offrait à l'époque la Grande île, ils revinrent au Goujrât uniquement pour se marier, ou pour emmener avec eux leurs familles, ou même pour inciter d'autres proches parents à les suivre à Madagascar, devenue désormais leur nouvelle "patrie". **Mr Mohammad Hassan Virjee**, négociant (en 1986), raconte par exemple que son grand-père débarqua à Nosy bé en 1880. Huit mois plus tard, il repartit aux Indes pour revenir accompagné de sa femme, son frère cadet et son oncle maternel. (**Les relations...**, 1986, p.118)

Les hommes venaient donc seuls, suivis plus tard de leurs familles, qui petit à petit se fixaient définitivement sur place. N'oublions pas qu'il faut placer ces migrations d'indiens du Goujrât vers Madagascar dans un contexte plus large d'échanges commerciaux maritimes qui existaient depuis fort longtemps entre le sous-continent indien et la côte orientale de l'Afrique.

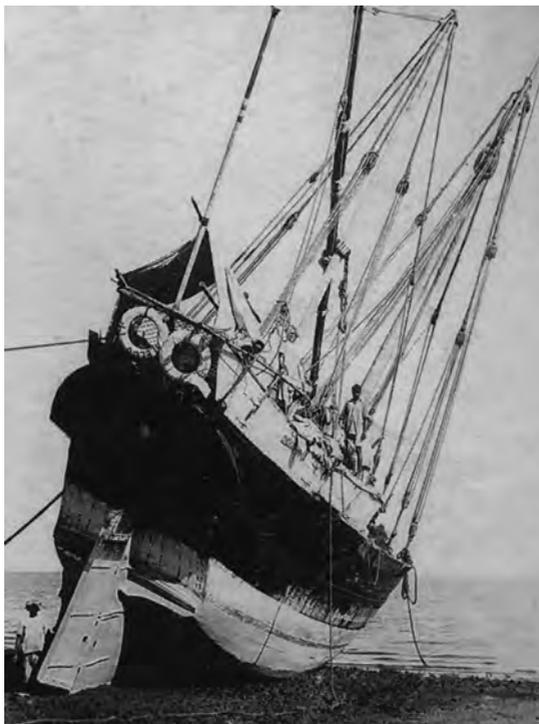
Beaucoup d'indiens donc, notamment du Goujrât, s'embarquèrent des ports de Porbandar ou de Dwârkâ (dans le Kâtiâwar) et laissèrent derrière eux leurs villages natals. C'est dans des boutres longs de 25 mètres et avec un équipage de 10 à 30 hommes que ces indiens émigrèrent vers Madagascar. Partis des côtes de Malabar (et du Goujrât), ces boutres indiens s'arrêtaient habituellement à Brava ou Lamos, sur la côte orientale de l'Afrique, puis sur les îles de Zanzibar et des Comores avant d'atteindre l'île de Nosy bé et les côtes ouest et nord malgaches. (**Les relations...**, 1986, p.114)

C'est entre décembre et avril, pendant les moussons d'hiver où les vents soufflaient très forts que les boutres entreprenaient des voyages lointains.

En quittant les villes portuaires du Kâtiâwar et pour ne pas faire face à la forte houle, aux tempêtes ou aux attaques maritimes, ces boutres devaient obligatoirement longer les côtes arabes (Socotra), puis est-africaines (Mombasa, Zanzibar...), pour enfin accoster sur la rive ouest de la Grande Île. Il venait 25 à 30 boutres par an. De mai à novembre, les vents de moussons d'été permettaient à ces mêmes boutres indiens de faire le voyage dans le sens inverse : Madagascar vers les Indes.

La côte Est malgache était trop périlleuse pour les boutres (forte houle due à des cyclones, peu d'abris sûrs...) d'autant plus qu'il était très difficile pour ces boutres de doubler le Cap d'Ambre au point Nord de l'île, vus qu'ils étaient assez lourds : ce fut donc la côte Ouest de l'île qui retint toute leur attention.

D'après un témoignage recueilli par **Dr Hasnain Wâlji**, ancien Président de la « World Federation » des Khojas Shi'âh Isnâ 'Ashari, auprès d'un capitaine de boutre qui naviguait dans les années 1940, chaque passager de ces boutres ne recevait pas plus d'un verre d'eau pour toute une journée en mer, l'eau y étant véritablement une "denrée rare" pour les 30 jours de voyage ! (**speech** à la Mosquée shi'ite Khoja d'Ankorondrano lors de son passage le 12 octobre 2013)



**Boutre indien à Majunga** (in « Karana et Banians »)

La durée du trajet en mer entre la côte indienne du Goujrât (surtout Bombay) et Madagascar (Nosy bé au tout début) était de 18 à 20 jours, avec des escales à Mascat, Aden et Zanzibar. (**Karana et Banians**, p.93 et 94)

Le **Dr Léon**, qui résida à Nosy bé en 1855 et 1856, écrit que lorsque les boutres accostaient, « c'était le moment des grandes affaires, des ventes fructueuses, des approvisionnements à longue portée... ». Parfois, il arrivait même de manière imprévue « un clipper américain, sorte de bazar flottant, apportant aux malgaches les cotonnades à bas prix, les ustensiles de ménage, des miroirs, des fusils de traite, de la poudre, de l'horlogerie de pacotille » (« **Nossi Be (1855-1856)** », 1894, **BSGC** n°13 p.398), marchandises qui se retrouvaient assez vite dans les étales des boutiques indiennes.

Ces boutres venus des Indes desservaient surtout les ports malgaches suivants : Ambaroro (Nosy bé), Analalava, Majunga, Morondava et Marovoay.

D'autres boutres servaient aussi à décharger les marchandises des gros navires de commerce au large de la côte Ouest, en les faisant échouer sur le sable avec la marée. Mais dès les premières années de la colonisation, l'on se livra à des travaux d'infrastructures pour les ports de Majunga et de Tamatave, afin qu'ils puissent accueillir aisément de gros bateaux.

L'Europe quant à elle était reliée à la Grande île par les lignes régulières de la compagnie « Les Messageries Maritimes » qui, deux fois par mois, faisait la liaison : Marseille - Zanzibar - Mayotte - Nosy bé - Diégo - Ste Marie - Tamatave - La Réunion - Maurice - Mahé (Seychelles), en passant par le canal de Suez.

**Sophie Blanchy** écrit : « C'est entre 1850 et 1870 que le nombre des Khojas -tous ismâ'ilis à l'époque- augmenta (sur la côte Est africaine), grâce au développement des liaisons maritimes, à l'essor économique de Zanzibar devenu un pôle d'attraction, et surtout aux difficultés de la vie (aux) Indes, avec la baisse de l'artisanat villageois, la pression démographique et les famines répétées au Kachch et au Kâtiâwar. Contrairement aux hindous qui venaient seuls et ne pensaient qu'au jour du retour, les Bohras et les Khojas migrèrent avec leurs femmes et leurs enfants : une caractéristique que l'on retrouve dans les établissements de Madagascar, où les familles hindoues sont venues plus tard et moins facilement.

... À Zanzibar, deux groupes de population dominaient économiquement la ville : les "Banians" [indiens] et les Parsis [persans] (note : ces Parsis étaient essentiellement des ingénieurs, et ils avaient la charge de l'artillerie du Sultan. Beaucoup parmi eux étaient Musulmans shi'ites duodécimains [Iṣnâ 'Āshari] et ce sont eux qui accueillirent dans leur communauté à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle les Khojas ismâ'ilis en rupture de ban avec l'Āghâ Khân.) ». (**Karana et Banians**, p.127 et 130)

À partir de 1874, une ligne maritime régulière commença à faire la liaison Zanzibar-Majunga, comme nous le fait remarquer le **Révérénd Mullens** : « Avec l'année 1874, la « British Indian Steam Navigation Company » a fait une tentative entreprenante d'accroître les (échanges) commerciaux avec "Mojangà", en la reliant aux lignes de bateau à vapeur de Zanzibar et d'Aden. Ayant obtenu un contrat de dix ans avec le gouvernement français pour le transport du courrier de Zanzibar à Nosy bé, par les îles Comores, de leur propre initiative ils ont prolongé le trajet du bateau à vapeur, sans (aucun) contrat, de Nosy bé à Mojangà ; et durant l'année 1874, une visite a été rendue à (ce) port une fois par mois. L'effort est des plus louables. Il mérite (vraiment) de réussir. Son succès apporterait un grand bénéfice à l'île. » (« Twelve months in Madagascar », Londres 1875, p.316)

Lorsque ce même **Révérénd** visita la ville de Majunga en 1875, il fit une description minutieuse des maisons indiennes s'y trouvant, une quarantaine à peu près, dans la ville basse : construites avec des matériaux en dur (pierre ou briques) et recouvertes de chaux, ces maisons avaient des toits plats et des terrasses ; l'habitation se trouvait à l'étage, et le magasin et l'entrepôt au rez-de-chausée. (Twelve months in Madagascar, Londres 1875, p.284)

Une autre particularité des maisons indiennes, c'était leur porte d'entrée en bois, importée des Indes et sculptée de motifs floraux, avec des inscriptions coraniques pour les Musulmans, ou des représentations de dieux hindous tel Ganesh pour les Baniens. Ces maisons avaient aussi des cours intérieures fermées comprenant un puits et des arbres fruitiers, et de grandes vérandas aérés où était accroché le « Châr-poy », la traditionnelle balançoire indienne.

Lorsque le **Dr Louis Catat** fut lui aussi de passage à Majunga en 1888, il reconnut lui aussi que seules les maisons indiennes (et arabes) étaient "des constructions en pierre, spacieuses et relativement confortables". (« Voyage à Madagascar » (1889-1890), Paris 1895, p.240)

« **Douliot**, visitant les gros villages de la côte Ouest en 1896, remarque que les Sakalavas ont de petites cases, alors que, au contraire, les arabes et les indiens se sont construits de grandes maisons de terre glaise durcie au soleil, sombres et fraîches. » (Karana et Banians, p.120 et 121)

Et **Sophie Blanchy** de conclure (en 1993) : « Dans les villes tournées vers leur passé comme Maintirano et Marovoay, ce genre de vie perdure et quel que soit le style de la maison indienne, ancien ou moderne, on retrouve la véranda intérieure tournée vers la cour, avec la balancelle où la grand-mère lit le Coran [Qur'ân] en recherchant l'infime courant d'air qui la rafraîchira... » (Karana et Banians, p.121)

À l'époque, les princes locaux et gouverneurs mérinas accordaient même aux étrangers le droit de propriété jamais reconnu aux malgaches qui n'avaient qu'un droit d'usage (Thèse de **Micheline Rasoamiaramanana** : « Le Gouvernement de la province du Boina (Madagascar), 1861-1883 », Aix-en-Provence 1984, p.21 à 24).

Mais le nouveau Code de lois malgache de 1881 stipulait, dans son article 85, qu'il n'était pas possible aux étrangers de posséder des biens (terrains ou immeubles) sur le sol malgache. Si bien que lorsque vers 1889, le gouverneur mérina du Boina écrivit au Ministre des affaires étrangères pour lui faire savoir qu'un indien sujet britannique construisait une maison en pierre à Maéwatanana, ceci n'étant possible, disait-il, que si l'étranger louait la terre aux autorités malgaches pour 99 ans. (Archives Nationales de la République Malgache, DD 95, chemise 14)

Il existait une réelle solidarité entre les Karanas, tous nouveaux venus dans cette terre étrangère malgache. Les Archives nationales de la République malgache citent par exemple le cas de deux indiens nommés '**Abd-oul-Karim** et **Soulaymân-jee** qui en 1885 furent suspectés de complicité d'évasion d'un prisonnier à Marovoay. Quatre Karanas se portèrent alors garants d'eux et se dirent prêts, par écrit, à les dononcer aux autorités compétentes s'ils se comportaient mal. (**ANRM**, III CC 217, 34<sup>e</sup> chemise, f.43 et 45)

Il est clair que les Karanas tenaient à avoir de très bonnes relations avec les autorités du pays, voire à les féliciter pour la bonne conduite des affaires de l'État. **Sophie Blanchy** parle par exemple d'une lettre collective écrite en malgache en 1884 par 19 commerçants indiens se nommant "*Teraky ny Karana eto Marovoay*" (résidents indiens de Marovoay) et 11 "*Silamo*" (Musulmans) au Premier Ministre, louant les actions du gouverneur en poste à Majunga pour le développement de l'activité commerciale et la sécurité dans la région.

« Les auteurs de la lettre, commerçants Karanas, déclarent que lorsque Radama 1<sup>er</sup> avait conquis cette région, leurs ancêtres étaient déjà à Majunga : ils sont donc des habitants déjà anciens. Ils célèbrent la "paix mérina" établie depuis dans le Nord-ouest, et déclarent s'être soumis "depuis leur arrivée" aux lois d'Ambohimanga et d'Antananarivo, car leurs ancêtres aussi les avaient reconnues. C'est grâce à cette paix, précisent-ils, qu'ils ont pu faire venir leurs familles ... (des Indes).

Dans une autre lettre ..., six Karanas, qui faisaient déjà partie des premiers signataires, remercient le Premier Ministre d'avoir renvoyé à Majunga ce même gouverneur : "Depuis qu'il est de retour, tout marche bien, le commerce est prospère, la paix est revenue, il n'y a plus d'actes de banditisme, la sécurité de nos biens et de nos personnes est assurée." » (**Karana et Banians**, p.77)

D'autres se permirent même d'envoyer des présents à la Reine en personne, tel **Dossâ** qui en 1872 lui envoya un coffret de parfum contenant douze petites bouteilles. (**ANRM**, III CC 87, 52<sup>e</sup> chemise)  
L'auteur **Kirith Valabdas** écrit lui aussi : « En conclusion de son récit de voyage à Madagascar en 1894, **Martineau** appréciait ainsi le rôle des indiens dans le commerce de l'Île : "Les Indiens sont répandus sur toutes les côtes, sauf dans le sud qu'ils n'ont pas encore pénétré. Ce sont des commerçants habiles, économes, vivant de peu ; leurs établissements sont en général prospères et font une concurrence dangereuse, parfois mortelle, aux établissements similaires tenus par les Européens."

La littérature coloniale, sous forme de comptes-rendus de tournées administratives militaires ou civiles, de rapports commerciaux ou de simples relations de voyage, présentait une image des indiens :

"Étrangers certes, ils le sont et que l'on se fait une image typifiée de la fourberie de cette race dont les Européens doivent se méfier."

"Étrangers enfin, ils le sont moins que les Français nouveaux venus, vis-à-vis de ce peuple malgache dont ils partagent une bonne partie de la vie quotidienne."

**Prud'homme** parlait des indiens, nombreux dans le nord-ouest, comme de ces "étrangers qui ont réussi depuis longtemps à se faire admettre dans la famille Sakalava, c'est-à-dire le peuple. Ils se sont fait accepter en se rendant indispensables aux échanges commerciaux." » (dans le chapitre « **La situation de la communauté indienne à Madagascar** »)

Au temps du "Roi de Boény", il n'y avait pas encore de taxes douanières, comme le fait remarquer **le Capitaine Guillain** : « Les navires ou bateaux étrangers qui séjournaient à "Moudzangaïe" payaient un droit d'ancrage ... (10 piastres par mât).

Aucun droit n'était exigé des commerçants à l'entrée ou à la sortie des marchandises ; mais ils faisaient un cadeau au Roi de "Boueni" et aux principaux chefs. » (« Documents sur l'histoire ... de la partie occidentale de Madagascar », Paris 1845, p.34)

Le Royaume Hova fit cependant instituer une taxe douanière de 10% sur les ports de la côte, taxe que les commerçants indiens jugèrent comme assez "élevée", vu que par exemple les taxes douanières au port de Sourat (au XVII<sup>ème</sup> siècle) n'étaient que, tout au plus, de 5% ! Avec l'établissement, en 1885, du Protectorat français sur l'ensemble du territoire malgache, le contrôle douanier se fit encore mieux, mais la fraude continua toujours d'exister, comme le constata **le Dr Louis Catat** en 1890 : « Partout la fraude se fait sur une trop vaste échelle ; dans l'Est, tout le monde y concourt, mais dans l'Ouest, elle est faite principalement par les commerçants indiens, sujets britanniques, et qui, à Majunga surtout, couverts et encouragés même par leur consul (de Grande-Bretagne), font passer en franchise toutes leurs marchandises. » (« Voyage à Madagascar (1889-1890) », Paris 1895, p.244)

Et **Sophie Blanchy** de commenter : « À cette époque où la France hésitait encore à imposer une entière autorité sur Madagascar, la rivalité anglo-française était plus vive que jamais et les commerçants indiens ont pu être l'instrument de cette petite guerre ; mais il faut souligner que les consuls anglais ont toujours bien défendu les indiens sujets britanniques vis-à-vis des autorités malgaches aussi bien que des autres européens. » (Karana et Banians, p.147)

Mais ces indiens qui émigraient des Indes britanniques pour venir s'installer à Madagascar, restaient-ils toujours des "sujets britanniques" ou devenaient-ils "malgaches" ?

Pour le vice-consul britannique de Majunga, ils restaient toujours sujets britanniques, mais pour le Gouverneur général du Boina, ils étaient désormais malgaches, et ce dernier le fit clairement savoir au premier dans une lettre qu'il lui adressa de Maéwatanana en 1889. (ANRM, XXVI MI 17)

Les arguments du Gouverneur général étaient que ces indiens avaient des biens mobiliers sur l'île (des terres, des jardins, des bâtiments en pierre) et qu'ils avaient toujours habité Majunga (depuis combien de générations, la lettre ne le précise pas malheureusement !) et qu'ils étaient connus comme "sujets malgaches".

Mais certains indiens "se sentaient" plutôt comme sujets britanniques, tel **Nourou bhây Ramanjee** qui, dans un litige commercial qui l'opposa à un fonctionnaire malgache à Marovoay en 1889, se plaignit auprès du vice-consul britannique en tant que sujet britannique (ANRM, DD 94, ch. R, f.5, f.474 bis-475) ou encore **Houssain 'Ali Bouksâ-bhây**, qui se disposa à payer la taxe (britannique) de la Couronne (ANRM, XXVI MI 17).

« "En aucun cas je n'admettrai", répondit aussitôt le vice-consul britannique sur un ton très énergique, "que ces quatre hommes, **Vâljee Kourinjee, Mohammad-bhây Anjâri, Houssain 'Ali Bouksâ-bhây** et **Shaykh Âdam Soutân 'Ali**, soient sujets malgaches : ce sont des indiens britanniques sous protection britannique.

Chacun de ces indiens est né aux Indes, excepté Shaykh Âdam (fils de) Souldân 'Ali, chacune de leurs mères est native des Indes, et leurs pères le sont aussi, excepté le père de Shaykh Âdam ... que j'ai refusé d'accepter comme sujet britannique, car sa mère était malgache, et selon les lois malgaches et les instructions que j'ai reçues, j'assure uniquement la protection des indiens dont les mères sont natives des Indes ; mais comme lui, Souldân 'Ali, avait épousé une femme native des Indes, alors les enfants qu'il a eus avec elle sont sujets britanniques, donc Shaykh Âdam ... est un sujet britannique."

"Par notre traité", poursuivait le vice-consul, "les sujets britanniques peuvent posséder des terres et construire des maisons à Madagascar exactement comme des sujets malgaches pour un terme n'excédant pas 99 années, donc votre argumentation s'appuyant sur cela pour déclarer que ce sont des sujets malgaches est entièrement fausse..." » (in **Karana et Banians**, p.79 et 80)

Mais d'autres indiens préféraient eux-mêmes se déclarer "malgaches", et c'est ce même vice-consul britannique qui le reconnut : « "J'ai pris bien soin, depuis que je suis ici, premièrement de n'enregistrer que les indiens dont les mères étaient natives des Indes sans la moindre teinte de sang malgache dans les veines, et deuxièmement d'enregistrer tous ceux qui sont devenus sujets malgaches bien que nés indiens, parce qu'ils se sont eux-mêmes inscrits dans les livres du Gouvernement Hova." » (in **Karana et Banians**, p.80)

En 1873 aussi, lorsqu'un officier de la marine britannique de l'Océan Indien mouilla au large de Majunga, un représentant Bohra de la ville lui déclara que « beaucoup d'entre eux étaient nés à Madagascar et qu'ils se considéraient comme sujets de la Reine de Madagascar. » (in **Karana et Banians**, p.81)

L'Annuaire de 1893 qualifiait quant à lui les indiens commerçants de « protégés » anglais. En fait, quand un individu est ressortissant d'une colonie britannique, il est appelé « sujet », et quand il est ressortissant d'un protectorat (ce qui était le cas du Goujrât à un moment donné), il est appelé « sujet protégé ». Le « British Subject » peut même être élu s'il réside en Angleterre.

Par exemple, en 1918, le Banian Lilâ Dâmjee Virjee voyagea avec un passeport de « British Subject », valable 2 ans, passeport qui lui avait été délivré par le Consul de Grande-Bretagne à Tananarive en mai 1918. (**Karana et Banians**, p.164)

Ce "double statut" des indiens de Madagascar allait de nouveau changer car l'île elle-même allait bientôt changer de main... En effet, le 16 septembre 1896, à la suite d'une expédition militaire française débutée en janvier 1895, l'île de Madagascar fut annexée par la France et devint « Colonie française de Madagascar ». La monarchie malgache mérina fut abolie et la dernière Reine Ranaivalona III fut exilée à Alger. En octobre 1896, le Général français Joseph Galliéni fut promu Gouverneur de la colonie, avec les pouvoirs civils et militaires ; il y resta jusqu'en 1905.

D'après **Galliéni** lui-même, au moment de la colonisation, il y avait « 1.800 à 2.000 âmes » d'étrangers sur le sol malgache, dont la moitié était des français et 250 à 300, des indiens. (« **Madagascar de 1896 à 1905** », Tananarive 1905, tome 2, p.72)

La plupart des indiens étaient des commerçants, mais il y avait aussi de grandes compagnies françaises (les plus nombreuses), anglaises, allemandes et américaines sur l'île.

À vrai dire, les indiens étaient plutôt perçus comme des partenaires commerciaux que des concurrents par ces compagnies occidentales : « On les regardait comme des auxiliaires très précieux pour le commerce, notamment pour la vente des tissus, dans les contrées où l'européen ne pouvait que difficilement pénétrer. » (**Madagascar de 1896 à 1905**, Tananarive 1905, tome 2, p.73)

Depuis la côte Ouest, l'on continuait toujours à exporter du riz, des peaux, du bois, du raphia, du caoutchouc, et l'on continuait toujours à importer des tissus anglais et américains, mais aussi, désormais, des tissus "imitation indienne", en plus des produits typiquement indiens, venus de Bombay ou de Zanzibar, tels que farine de Bombay, dattes, épices, beurre de chamelle, meubles et portes sculptées de Bombay, etc.



Port de Majunga à cette époque-là, l'actuel « **Quai Orsini** » : au fond, l'ancienne plage aujourd'hui "endigué"...

Force est de souligner que, sous la colonisation, la réussite économique des indiens suscita de la méfiance (pour ne pas dire de la jalousie) aux établissements français, si bien que les autorités coloniales commencèrent à prendre des mesures commerciales "anti-indiennes".

Et ce fait est reconnu par **le Général Galliéni** lui-même, dans son rapport de 1905, lorsqu'en parlant des commerçants grecs : « En présence du développement de la colonie grecque à Madagascar, il est permis de dire que les sujets de Sa Majesté hellénique sont tout aussi redoutables, sinon plus, pour nos nationaux qui se livrent au négoce (c'est-à-dire les compagnies françaises), que les "hindous" (lisez : "indiens") et les chinois, contre lesquels des mesures de protections assez sévères ont été prises, il est vrai. » (Madagascar de 1896 à 1905 , Tananarive 1905, tome 2, p.630)

Ces mesures restrictives à l'encontre de la "réussite professionnelle" des indiens ne s'adoucirent pas avec le temps puisque de nouveau « en 1932, un certain nombre de professions leur furent pratiquement interdites car nécessitant une autorisation préalable pour leur exercice, autorisation jamais accordée aux immigrants non-européens. Leur sortie du territoire fut (aussi) réglementée devant la fréquence des voyages effectués hors de Madagascar par les membres des classes aisées (voyages familiaux ou d'affaires, pèlerinage).

... Tout au début de la colonisation et devant la précarité des conditions économiques du temps, le pouvoir lui-même se rendait compte de l'importance de l'activité économique des indiens.

En 1904, le Chef de province de Majunga, cité par **J. Frémigacci**, a constaté que le commerçant indien est un élément essentiel de la prospérité commerciale : "Nous ne saurions aujourd'hui, malgré ses défauts, nous en passer." Aussi, est-il nécessaire de "ne pas écraser cet intermédiaire utile sous le poids de taxes supplémentaires ... sans faire courir des risques au commerce européen lui-même.

" Tout ceci montre donc la position des autorités à l'égard des indiens.

Mais la situation a pris un tournant décisif après les années 30, où l'administration a fait état "d'un véritable péril indien" devant la réussite des commerçants indiens grâce aux effets de la crise. Les indiens étaient en effet les grands gagnants de la compétition économique. » (**Les relations...**, 1986, p.122 et 124)

N'empêche, à partir de la colonisation, l'arrivée des migrants indiens du Goujrât sur la Grande île ne se fit qu'en s'accroissant, car, force est de reconnaître que les français emmenèrent "aussi" avec eux la sécurité et la stabilité politique qui faisaient tant défaut au pays !

À vrai dire, c'était même le « Madagascar boom », comme le décrit si bien **Knight**, journaliste du "Times", en 1895 : tous vinrent tenter leur chance sur la Grande île, créoles de Maurice et de la Réunion, français, grecs, chinois, arabes et indiens.

Les premiers migrants indiens du Goujrât s'étaient déjà bien "habitués" à l'île. En vérité, c'était même pour eux le moment "idéal" pour accueillir de nouveaux jeunes, de les former et d'étendre grâce à eux leurs activités commerciales sur l'ensemble du territoire. Car, la majeure partie des migrants indiens étaient des commerçants, qui commercialisaient leurs marchandises sur la côte, et même, comme les Antalaotra, jusqu'à l'intérieur des terres, que ce soit par boutres (à destination des villes côtières ou fluviales), en pirogues ou même à pied (pour l'arrière-pays).

Et ces marchands indiens préféraient être payés en or, qu'ils pouvaient ensuite expédier vers les Indes, car très recherché dans leur pays d'origine ; ils se faisaient aussi payer par des pièces de monnaies, le « cinq francs » surtout, qui équivalait à la piastre.

Il y avait certes des migrants indiens qui exerçaient d'autres métiers, tels parmi les hindous des bijoutiers [Soni] et des menuisiers [Soutar], ou des potiers [Koumbhâr] ou des blanchisseurs [Dhobi] surtout parmi les sunnites, mais la plupart de ces migrants était des commerçants.

Ces premiers migrants, devenus dès lors des commerçants entreprenants, préféraient ouvrir des succursales en brousse et le long des voies de passage plutôt que d'agrandir la taille de leurs magasins. Mais pour cela, il fallait qu'ils recrutent des hommes de confiance, de préférence donc en provenance de leur région d'origine, pour que leurs affaires puissent se développer en toute "sécurité". Ces tous nouveaux venus avaient eux aussi un objectif bien précis en tête : acquérir le plus d'expérience possible et un petit pécule pour pouvoir ouvrir leurs propres affaires, avec bien sûr la bénédiction tacite de leur(s) ancien(s) patron(s), qui les recommanderaient même à toutes ses relations professionnelles pour les "lancer" !

Le plus souvent, les anciens employés rentraient aux Indes se marier et au retour, ils ouvraient leur premier petit magasin en brousse pour collecter des produits locaux et les envoyer à leurs anciens employeurs établis sur la côte, qui à leur tour leur renvoyaient (parfois même à crédit) des biens manufacturés qu'ils importaient, constituant ainsi son réseau de commerce.

Les récits de vie suivants de migrants Bohras, cités par **Sophie Blanchy**, sont une illustration "à l'extrême" du sens de nos propos, toutes les recrues n'étant pas si "dociles" que ça : « Râjoulâh est un village près de Amréli, au Kâtiâwar, d'où sont venus de nombreux Bohras installés à Nosy bé puis dispersés dans les divers établissements Bohras de Madagascar...

Il y avait à Râjoulâh la famille Moussâjee Âdamjee, la famille Ismâ'iljee Bâji-bhây, la famille Hâkim-bhây Âdamjee, et quelques autres dont les descendants sont aujourd'hui établis à Madagascar.

Le premier à venir, c'est Hâkim-bhây : il arrive à Nosy bé vers 1890 et il crée un petit commerce à Hellville. Il trouve que c'est bien plus facile qu'(aux) Indes de gagner de l'argent dans ce pays où les gens ... vivent de peu. Il "fait fortune" (toutes proportions gardées) en très peu de temps, un an ou deux. Le retour au village (aux) Indes est une fête, il se montre généreux, et surtout il demande des jeunes gens prêts à travailler avec lui, car il lui faut de l'aide. Aussitôt, chaque père veut lui donner son fils. Il en prend trois et repart.

Les jeunes gens qu'il emmène suivent une formation méthodique. Il les emploie d'abord chez lui pendant un an : ils apprennent à faire le ménage, le marché, la cuisine, et surtout à parler la langue malgache, puis ils passent au magasin, chacun à leur tour.

Au lieu de les payer au mois, Hâkim-bhây retient leur salaire et au bout d'un an, il leur paye tout et les renvoie chez eux pour une visite à la famille. Les jeunes remettent leur petit magot à leurs parents et retournent à Madagascar. Celui qui sait bien vendre est envoyé dans un village de brousse où l'on ouvre un nouveau magasin.

L'affaire du patron s'étoffe, prend de l'ampleur ; les jeunes gens font un bon stage professionnel et ont à cœur à montrer ce dont ils sont capables. Tous les trois ans, le patron, Hâkim-bhây, rentre (aux) Indes ; à chaque voyage, il ramène trois nouveaux jeunes gens du village de Râjoulâh. Au troisième voyage, en 1902, Houssain 'Ali, fils de Ismâ'iljee Bâji-bhây est dans le lot : il a 15 ans. Ismâ'iljee Bâji-bhây est le beau-frère de Hâkim.

Le trajet du bateau passe par les Seychelles, où l'on charge du bois, et par Zanzibar, où l'on prend parfois des pieds de girofliers, puis il atteint Madagascar à Marovoay ou Nosy bé, les deux grands ports de débarquement.

Houssain 'Ali a du caractère et n'a pas l'intention d'être un simple chaînon dans le réseau que construit son oncle. Lui, il veut être payé au fur et à mesure, et il n'accepte pas d'être surveillé, dépendant, ni même, quand il sera autonome, de faire partie d'un réseau de clientèle. Mais s'il n'est pas dépendant, il devient alors concurrent : il quitte Hâkim-bhây assez vite, et cette décision provoque une brouille avec son oncle. Il s'est lié d'amitié avec un commerçant d'Ambaroro, et quand il s'installe seul en brousse à Ambania sur la Grande Terre, il s'associe avec son ami pour l'exploitation du bois : Houssain 'Ali, l'exploitant forestier, coupe le bois à Ambania et produit des planches, tandis que son ami commerçant trouve les acheteurs. Houssain 'Ali forme des équipes de coupeurs malgaches qui travaillent avec de grandes scies à main, mais il a beaucoup de mal à gérer son personnel, très absentéiste.

Au bout de quelques années, Houssain 'Ali se met au commerce. Après son mariage à Râjoulâh, il ouvre un magasin à Hellville, puis un autre à Marotaolana, dans la vallée de Sambirano.

Il fait faire des études à ses enfants, mais l'aîné n'a qu'une idée en tête : être bijoutier.

Son père le met donc en apprentissage chez les hindous Soni, et il devient bijoutier. Le second fils de Houssain 'Ali prend sa suite dans le commerce. » (**Karana et Banians**, p.271 à 273)

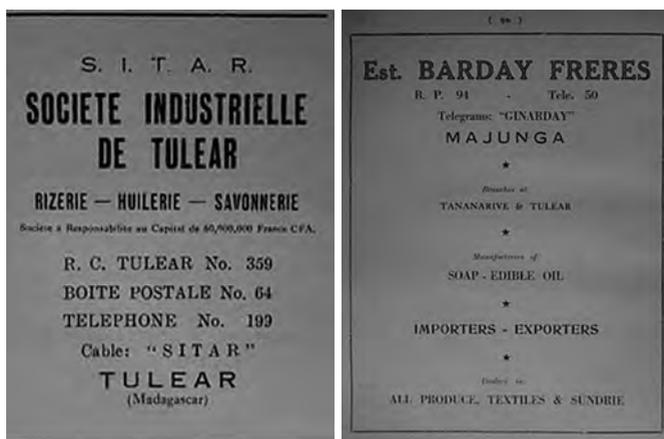
L'auteur du papier « **Les relations historiques et culturelles entre la France et l'Inde** » écrit lui aussi : « À l'époque, les relations avec (les) Indes ont pour but essentiel de s'imprégner des coutumes des ancêtres (mariages, visite des lieux saints, etc.), et aussi de ramener les "frères et cousins" qui vont contribuer à la poursuite des activités déjà menées sur place, en s'installant de façon définitive et sans espoir de retour au pays d'origine.

Autre point d'importance : la solidarité agissante entre les membres de la famille indienne. Dans ce domaine, il importe de relever la réussite des premiers établissements indiens de Nosy bé et de Majunga, dont l'implantation est due au soutien de leurs maisons-mères se trouvant à Zanzibar. Dès leur arrivée, les nouveaux immigrés sont pris en charge et affectés dans un centre de commerce, qui doit les aider à démarrer. Après quoi, ils doivent se débrouiller seuls mais à l'intérieur du réseau commercial appartenant à la famille.

Grâce aux actions possédées par des parents, des entreprises familiales sont constituées en société en nom collectif, installant des succursales dans différents endroits (les sociétés **Karim et Houssain Soundarjee** à Tuléar). Dans d'autres cas, des familles commerçantes ré-investissent leurs bénéfices dans l'industrie.

En 1949, les familles **Bardây et Soundarjee** ont créé à Tuléar la **SITAR** (Société Industrielle de Tuléar) qui s'occupe de l'huilerie, de savonnerie et de raffinerie. C'est le cas également à Majunga des **Bardây** (huilerie-savonnerie), **'Abdoullâh Carringa** (ciment), **Mérâli Bhallou** (viande).

Dans la consolidation de leurs fortunes, certaines familles font des placements immobiliers et fonciers. » (1986, p.124 et 125)



**Les encarts publicitaires de la SITAR et des Établissements Bardây se trouvant dans le livre publié par l'AFED...**

Sous la colonisation, le Lieutenant français **Claude Prud'homme** alla même jusqu'à proposer à son pays d'octroyer la nationalité française aux indiens nés à Madagascar, pour raffermir leur attachement à la France : « Et puis, si une loi intervenait, stipulant que tout fils d'indien né à Madagascar est sujet français, au même titre que les indigènes, nous nous les attacherions certainement d'avantage. » (« **Considérations sur les Sakalavas** », 1900, NRE, tome 6, p.39)

Quoi qu'il en soit, jamais les indiens de Madagascar ne montrèrent, ni ne montreront, des "signes de déloyauté" envers le pouvoir colonial. Par exemple, en 1914, au moment du déclenchement de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, qui opposa non seulement les allemands mais aussi les turcs ottomans (c'est-à-dire musulmans) à la France et à ses alliés, « les Khojas (shi'ites imamites) d'Analalava, sujets anglais, expriment leur attachement pour leur patrie d'adoption, et soulignent tout ce qui les différencie des turcs, notamment au point de vue religieux. »

Le célèbre notable Khoja Shi'âh Iṣnâ 'Ashari d'Analalava, **'Abdoullâh Hâshim**, écrivit même personnellement au Gouverneur général français, et en excellent français s.v.p., pour afficher ouvertement sa loyauté aux autorités coloniales (ce même 'Abdoullâh avait, dès 1900, demandé la naturalisation à la France, mais elle lui fut refusée (**Karana et Banians**, p.153-154, note 3) !). D'autres communautés indiennes de religion musulmane suivirent elles aussi l'exemple de 'Abdoullâh Hâshim, tels les Khojas Shi'âh Iṣnâ 'Ashari de Morondava, ou les yéménites sunnites de Diégo-Suarez, ou encore les Khojas ismâ'ilis qui « se conforment ainsi aux ordres reçus de leur chef qui, à Londres, recommande de servir sans faille "l'empereur-roi". » (« **Le monde arabe et l'Océan Indien, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles** », Bulletin de l'IHPOM, Aix en Provence 1983, n°17, p.122)

Le 03 novembre 1896, le Général Galliéni, nouveau maître du pays, décréta que tout asiatique ou africain devra faire, par écrit et dans les trois jours qui suivent, une demande d'autorisation à séjourner sur le sol malgache et cette autorisation de séjour, payante, ne sera valable que pour une année, c'est-à-dire qu'elle devra être renouvelée tous les ans. (**ANRM**, CC D754)

La taxe de séjour était de 25 francs pour tout mâle de plus de 18 ans, somme qui était en fait l'équivalent de la corvée imposée aux indigènes (corvée qui ne sera abolie qu'en 1901), à laquelle il fallait ajouter 25 à 50 francs pour les commerces ou les professions imposables au tarif local des patentes.

Quel était le "véritable" but de l'établissement de ce permis de séjour annuel pour les étrangers venus de l'Asie ou de l'Afrique ?

Eh bien, **Galliéni** lui-même nous le dit dans son rapport final : « Cette législation avait pour but d'enrayer, dans une certaine mesure, l'immigration des asiatiques ou africains et de protéger les commerçants français contre la concurrence redoutable qui leur était faite par ces exotiques. Mais l'application de ce texte ne tarda pas à démontrer que ces dispositions étaient insuffisantes et n'atteignaient pas le but recherché. Après avis des chambres consultatives et des chefs de circonscription, qui s'accordèrent pour préconiser des mesures plus rigoureuses, un nouvel arrêté, du 16 juillet 1897, fixa les droits supplémentaires (pour les commerces) à 1.000 francs...

Toutefois, l'article 2 de cet acte prévoyait que les hindous (lisez : indiens) patentables ou propriétaires fonciers, depuis plus de 10 ans, sur la côte ouest de Madagascar, seraient exonérés de cette taxe et continueraient à payer simplement les droits prévus par l'arrêté du 03 novembre 1896. Il était ainsi tenu compte des réels services rendus par ces asiatiques, qui servaient d'intermédiaires entre les maisons de commerce européennes de Nosy bé et de Majunga et les indigènes des tribus non-pacifiées, habitant des régions où l'insécurité empêchait encore nos nationaux de s'établir.

L'article 5 stipulait que les asiatiques seraient regroupés, dans chaque province, en congrégations responsables de l'exactitude des déclarations faites par leurs membres, pour l'établissement des impôts, ainsi que du paiement de la taxe et des amendes de quelque nature que ce soit.

Chaque congrégation devait être présidée par un chef, nommé par le Résident Général, sur la présentation des membres de la congrégation et la proposition du chef de circonscription...

Toute omission ou inexactitude était punie d'une amende de 50 francs. » (**Madagascar de 1896 à 1905**, Tananarive 1905, tome 2, p.444-445)

Voilà quelles étaient les obligations fiscales des commerçants indiens sous les nouvelles autorités coloniales (alors qu'il y en avait qui étaient des "sujets britanniques", les Indes étant une colonie britannique), de même que les "lourdes" responsabilités qui pesaient sur les épaules de chaque « Chef de congrégation » des communautés d'origine indienne !

En vérité, dans chaque province ou circonscription, les membres de chaque communauté d'origine indienne étaient officiellement regroupés en congrégation, et celle-ci était responsable de l'exactitude des déclarations fiscales de ses membres et du paiement des amendes le cas échéant. Aussi, les "mauvais" contribuables pouvaient être exclus de leurs propres congrégations et par conséquent, surveillés "de près" par les autorités coloniales. De même, les départs et arrivées d'anciens ou de nouveaux migrants étaient enregistrés par ces mêmes congrégations. Les nouveaux venus devaient être obligatoirement cautionnés par leurs congrégations respectives.

Pour ce qui était des « Chefs de congrégation », ils étaient élus par leurs coreligionnaires respectifs, puis leurs noms étaient communiqués aux chefs de province pour être soumis à l'accord du Gouverneur Général.

D'après **Sophie Blanchy**, en 1907, « treize commerçants de Majunga écrivirent au Général Galliéni pour obtenir une exonération de la taxe supplémentaire (sur les commerces), car elle avait augmenté en 1906 sans qu'ils eussent pu le prévoir.

Leurs affaires étaient de moyenne importance, et avaient beaucoup baissé après l'épidémie de peste qui venait de sévir à Majunga : ils avaient du mal à faire face à cette taxe. Cette demande sera rejetée...

En 1923, il y eut de nouveau une hausse des taxes auxquelles les indiens étaient assujettis. Ces derniers furent cependant vigoureusement défendus par le Consul de Grande-Bretagne (car à l'époque les indiens étaient soit des sujets britanniques, soit des sujets protégés britanniques), mais en vain.

En 1927, les indiens de Majunga lancèrent un appel aux autres congrégations pour réunir des fonds pour la défense de leurs intérêts, qu'ils souhaitaient confier à un avocat français qui allait rentrer à Paris (note 1 : les fonds furent recueillis par Mr Chinâï, notable Khoja). Ils espéraient obtenir du Ministre des Colonies la fixation définitive de la taxe supplémentaire, ou bien qu'elle soit appliquée à tous les étrangers. Ils demandaient aussi l'autorisation de pouvoir tenir les livres de compte en langue "hindoue" (lisez : indienne) : on exigeait d'eux en effet qu'ils les tiennent en langue française pour pouvoir effectuer des contrôles, surtout à l'occasion des faillites. » (**Karana et Banians**, p.157 avec note 1, et p.162)

Malgré les "obstacles fiscaux", l'immigration des indiens venus du Goujrât se poursuivit jusqu'en 1939, devenant quasiment nulle depuis l'Indépendance de Madagascar en 1960.

« Arrivés sans femmes, ces hommes sont connus tout au début pour leur faculté d'adaptation dans le pays d'accueil, notamment dans les villages ; plus tard, ils ont tendance à se regrouper dans les grands centres.

À l'analyse des données présentées sur le tableau I, il apparaît qu'au cours des années 1900-1926, l'immigration a connu un rythme croissant et une forte concentration dans les régions occidentales (Provinces de Majunga et Tuléar) et le Nord (Province de Diégo-Suarez). » (**Les relations...**, 1986, p.115 à 119)

**Tableau I : Répartition des nouveaux arrivants indiens par province**

Années	Diégo	Majunga	Tananarive	Tamatave	Fianar	Tuléar	Total
<b>1900</b>	72	<b>298</b>	20	72	9	53	<b>524</b>
<b>1905</b>	<b>216</b>	106	15	198	25	59	<b>619</b>
<b>1908</b>	185	<b>188</b>	29	205	30	157	<b>794</b>
<b>1911</b>	<b>471</b>	279	23	264	35	307	<b>1379</b>
<b>1914</b>	<b>516</b>	497	10	128	33	300	<b>1484</b>
<b>1926</b>	267	538	34	197	28	<b>587</b>	<b>1651</b>

(source : « **Guides annuaires de Madagascar** »)

Mais par une forte natalité (de l'ordre de 3 pour 1000), la population d'origine indienne ne cessa d'augmenter même après 1939 (voir Tableau II).

**Tableau II : Nombre total des indiens par rapport à la population de Madagascar**

Années	Nombre des indiens	Population de M/car
<b>1936</b>	8.224	3.774.000
<b>1941</b>	9.200	4.080.000
<b>1951</b>	10.850	4.307.000
<b>1956</b>	13.153	4.776.000
<b>1958</b>	13.964	4.950.000
<b>1960</b>	<b>13.233</b>	<b>5.298.000</b>

(source : « **Madagascar. Etude géographique et économique** », 1967, et « **Annuaire statistique de Madagascar** », 1953)

**Sophie Blanchy** parle quant à elle de « 1.569 indiens » établis à Madagascar en 1905, dont « 1.428 s'adonnaient au commerce (à leur compte ou comme employés)... » (**Karana et Banians**, p.138)

Voici d'autres chiffres de la population d'origine indienne de Madagascar donnés par **Sophie Blanchy** :

1920	<b>5.709</b>
1923	<b>6.791</b>
1936	<b>8.224</b>
1937	<b>8283</b>

Il y a donc eu une augmentation de plus de 45% entre 1920 et 1937. « Mais le nombre d'enfants par femme était de 2,5 environ : ces chiffres signifiaient que beaucoup d'enfants restaient encore (aux Indes pour leur éducation. » (**Karana et Banians**, p.159)

En vérité, les parents indiens demeurèrent toujours réticents à scolariser leurs enfants (nés vers le début du XX<sup>ème</sup> siècle) dans des établissements scolaires français, si différents de leurs cultures et religions. Ceux parmi leurs enfants qui naissaient aux Indes mêmes ne quittaient pas le pays jusqu'à ce qu'ils y aient terminé leurs études primaires en "bons" Goujrâti et anglais, tel l'éminent notable Khoja **Rajab 'Ali bhây Soundarjee**, né à Râwal (près de Jâmnagar) en 1906, où il étudia 7 livres de Goujrâti et 2 livres d'anglais et ne rejoignit son père à Madagascar qu'en 1921, à l'âge de 15 ans.

Quant à ceux qui étaient nés sur la Grande île, beaucoup d'entre eux prenaient justement la direction des Indes, parfois à l'occasion d'un retour familial, pour suivre une "bonne" éducation en Goujrâti et anglais, et séjournèrent dans le village d'origine, chez la grande famille, avec laquelle les liens étaient encore assez proches et forts.

« Dans les premiers temps, explique un Khoja, ils retournaient tous aux Indes pour y faire leurs études, comme a fait mon père par exemple. Ils recevaient un enseignement de base en Goujrâti, et avaient ensuite la possibilité d'entrer dans des écoles plus élevées, en anglais, mais en fait personne n'y allait. Ils revenaient ici : ils savaient lire et écrire en Goujrâti, et tenir leurs comptes. » (**Karana et Banians**, p.182)

Le Khoja **Rémtoullâh bhây Karmâli Virjee**, né à Maintirano en 1880, partit à l'âge de 10 ans faire ses études aux Indes, où il resta pendant dix ans, s'y maria même, puis revint à Madagascar avec sa nouvelle épouse : dans un seul voyage donc, il accomplit ses études et se trouva une "bonne" épouse du pays. Il fut vite imité par ses frères cadets qui entreprirent eux aussi de tels voyages !

Le Khoja **Ghoulâm-Houssain bhây Qâssam Bhânjee**, né à Majunga en 1909, partit lui aussi à l'âge de 9 ans faire ses études aux Indes et ne revint que 10 ans plus tard, ou encore le Khoja **Moullâ Fidâ-Houssain 'Abdoullâh Karim**, né lui aussi à Majunga en 1909, qui lui se rendit à Ahmad-Âbâd, capitale du Goujrât, où il demeura jusqu'en 1922.

Les deux fils du notable Khoja **Rémtoullâh bhây Râmjee Roupâni, Hassan 'Ali**, né à Morondava en 1907, et **Houssain 'Ali**, né à Bélo en 1910, partirent eux pour Hariânâ, leur village d'origine, où ils firent leurs études primaires.

« Le fils du célèbre (notable Khoja) **'Ali-bhây Thâwar, 'Abdour-Rassoul**, descendance tardive, était né à Nosy bé en 1899 : quand son père mourut en 1902, il avait (seulement) trois ans. Sa mère l'emmena avec sa sœur (aux) Indes où elle décida de s'installer auprès du grand-père maternel, à Rânâwaw, puis à Lâlpour. 'Abdour-Rassoul y étudia les sept livres du cycle complet en Goujrâti, trois livres en anglais, et suivit des cours d'instruction religieuse.

En 1916, il entra à la "Hight School" de Jâmnagar où il étudia sept livres d'anglais... C'est ce qu'on appelle une éducation indo-anglaise. Quand plus tard il y eut une école de Goujrâti à Morondava, il en fut élu président, du fait de ses connaissances supérieures à la moyenne. » (**Karana et Banians**, p.182 et 183)

Pour les premiers venus indiens donc, donner à leurs enfants une bonne éducation était une volonté réelle et un désir profond. Quant à leur donner une éducation adaptée à leur "culture indienne", c'était plus qu'une priorité, c'était une nécessité : ils tenaient beaucoup à scolariser leurs enfants au pays même.

N'oublions pas que parmi ces mêmes premiers venus qui étaient nés aux Indes vers 1860-1880, certains avaient eux mêmes eu "la chance" d'être scolarisés dans l'école primaire de leurs villages d'origine : les Khojas **Jâdawjee Lâljee** (né en 1860) et **Hirjee Jirân** (né en 1883) avaient fréquenté l'école primaire de Nandouri, **Nathoo Prémjee** (né en 1869) et **Qâssam Bhânjee** (né en 1878) celle de Drâffâ, près de Gondal, **Nânjee Mâwjee** (né en 1878) celle de Méman, **Molou Râmjee** (né en 1883) celle de Hariânâ et '**Ali-bhây Vâljee Thâwar** (né en 1900) celle de Varodar, près de Gondal aussi. Enfin, pour ceux qui restaient à Madagascar même, ils suivaient en fait une double éducation : une éducation religieuse à la Madrêssâh (pour les enfants de migrants musulmans) qui se trouvait le plus souvent dans l'enceinte même de la Mosquée, et une éducation académique à l'école privée "indienne" (souvent appelée à tort "hindoue") où l'on enseignait en Goujrâti et en français, le Goujrâti s'apprenant comme au pays en "7 livres" ou 7 classes.

À la Madrêssâh, l'on apprenait à lire le Qour'ân, dernière Parole divine révélée en langue arabe, et l'enseignement de la pratique religieuse se faisait en Goujrâti par des membres "religieux" de la communauté, à hauteur de leurs propres connaissances spirituelles.

Avant la création des écoles indiennes, c'était toujours la Madrêssâh qui "assurait" l'apprentissage de la langue Goujrâti, lue et écrite. Il arrivait même que le maître de Goujrâti ne soit même pas un Musulman, mais de confession hindoue venu directement des Indes.

« ... Dans les années 1910, si l'on se fie (aux notices biographiques des Khojas Shi'âh Iṣnâ 'Âshari publiées par l'Africa Federation), un grand nombre d'enfants indiens étaient déjà scolarisés à Madagascar, mais dans des conditions parfois improvisées. À Tuléar par exemple, les fils de **Hirjee Jiwrâj** firent tous des études. Déjà lettré, le père fut "converti à la Religion Khoja (Iṣnâ 'Âshari) par un missionnaire qui resta quelques années à Tuléar et qui plus tard enseigna à ses fils plusieurs langues : **Sayyad Hassan ibn Sardâr Houssain**. Hirjee était devenu un (shi'ite) duodécimain convaincu et il lut beaucoup de livres religieux en Goujrâti, édités (aux) Indes, œuvres d'un auteur Goujrâti prolifique et prosélyte (Hâji Nâji). Sayyad Hassan dirigea la Madrêssâh de Tuléar.

Lorsque Hirjee Jiwrâj mourut, **son fils aîné 'Ali-bhây**, né (aux) Indes et venu avec lui, dut se mettre au travail pour le remplacer, mais il fit en sorte que les études de ses frères cadets n'en pâtissent pas. **Karmâli**, né en 1901 à Tuléar, étudia cinq livres en Goujrâti, dix livres en français, et les langues Ourdou et arabe ; **Mohammad 'Ali**, né en 1906 à Tuléar, étudia six livres de Goujrâti, fit les études primaires locales, et apprit le Ourdou et l'arabe à la Madrêssâh avec Sayyad Hassan, puis de 1915 à 1921, il apprit le français. **Jân-Mohammad**, né en 1911, étudia sept livres en Goujrâti et fit ses études primaires jusqu'en 1927 ; enfin **Mohammad Houssain**, né en 1914, apprit le Goujrâti et le français à Tuléar jusqu'à 16 ans.

À Marovoay, **'Ali Mohammad Vâljee**, né en 1906, étudia quatre livres en Goujrâti et fit ses études primaires en malgache.

À Diégo-Suarez, le fils de **Fâdhal Qâssam Chinâï**, né en 1911, fréquenta l'école jusqu'à 17 ans. À Ambohibé, **Fidâ-Houssain Mohammad Kourjee**, né en 1916, apprit trois livres de Goujrâti. Son cadet, **'Ali Houssain**, né en 1921, fit à Ambohibé "quelques années d'études". Il sera plus tard président de l'école indienne de Maévatanana. À Morondava, **'Abdoullâh Thâwar**, né en 1919, fit ses études primaires en Goujrâti et en français.

... "À Fort Dauphin", témoigne un Khoja de la troisième génération, "j'ai pris des cours particuliers avec l'instituteur de l'école européenne, et j'ai obtenu un certificat d'études primaires identique à celui des élèves européens : le système permettait à tous ceux qui avaient le niveau de fin de primaire d'entrer au secondaire". Et il ajoute : "J'ai arrêté mes études à 15 ans, puis j'ai travaillé dans le magasin de détail, ensuite j'ai remplacé un de mes cousins pour faire le dédouanement, j'ai appris sur le tas". C'est cette phrase qui permet de comprendre pourquoi, à la troisième génération, on ne faisait toujours que des études primaires, bien suffisantes pour préparer l'adolescent à la vie du magasin familial où un véritable stage professionnel l'attendait.

Rares étaient ceux qui, même à la troisième génération née dans les années 1920 à 1930, entraient dans le secondaire. » (**Karana et Banians**, p.183 et 184)



*En fait, on devrait dire École « indienne » et pas « hindoue » !*

*(Photo : Iqbâl Mâwjee, d'après la "collection" de Mâstar Nazar 'Ali Amarsi)*

À vrai dire, la "seule chose" qui importait les parents indiens, c'était que leurs enfants sachent tout au plus lire, écrire et parler le français, pour que cela leur serve dans leurs activités commerciales futures, mis à part bien sûr le fait de compter !

Aussi, envoyer leurs enfants à Tananarive ou en France pour poursuivre des études secondaires, voire supérieures, n'y penser même pas : le risque de perte de la "culture indienne" était trop important à leurs yeux !

N'empêche, à partir des années 30-40, certains parents indiens commencèrent quand même à envoyer leurs enfants dans des établissements français pour des études secondaires.

Les écoles primaires publiques délivrant le diplôme de C.E.P.E. furent instituées dès 1899 par les colonisateurs français (Annuaire de Madagascar, 1900, p.652 et 653), à Tananarive, Tamatave, Diégo, Majunga, Hellville, Mananjary, Andevoranto et Vatomaniry : elles étaient laïques et accessibles aux enfants « européens et assimilés », c'est-à-dire à « ces étrangers assimilés aux européens, très distincts de ceux-ci mais plus distincts encore de la masse malgache », les enfants indiens par exemple. En 1908, deux écoles supérieures, pour garçons et filles, furent ouvertes à Tananarive, mais les "assimilés étrangers" n'y avaient pas accès ! (Karana et Banians, p.179)

Les "indigènes" quant à eux avaient des écoles à part (en langue hova) : primaires, régionales (2<sup>nd</sup> degré) et supérieures (3<sup>ème</sup> degré). Ces écoles avaient deux buts essentiels : faire des jeunes malgaches des sujets obéissants de la France, et des agents techniques des colons et des services publiques, et leur donner un métier leur assurant un moyen d'existence et de bien-être matériel (Annuaire de Madagascar, 1900, p.653).

Mais la présence d'enfants indiens à l'école européenne faisait, semble-t-il, "fuir" les petits européens, car, étant non francophones, les premiers avaient tendance à faire baisser le niveau de la classe. D'ailleurs, le rapport d'un inspecteur français sur la situation de l'enseignement à Madagascar, datant de 1907, préconisait d'exclure « sous des prétextes divers » tous les écoliers indiens pour ne pas contrarier les parents européens : « Partout où existe l'enseignement primaire français, veillez à ce que le niveau n'en soit pas abaissé par l'invasion des indiens et des métis, en appliquant strictement les règlements et en créant des sections spéciales pour les asiatiques. » (ANRM, CC, D202)

Certes, le rapport stipulait aussi que des écoles "spéciales" adaptées aux enfants indiens ou comoriens allaient ouvrir leurs portes à Diégo et Nosy bé, gérées par des instituteurs non-européens (créole et métis), car elles seraient « utiles pour conquérir à notre influence et retenir comme habitants de Madagascar les indiens sujets anglais ; sinon, il est à craindre que ceux-ci fondent des écoles privées purement "hindoues" (lisez : indiennes). » (ANRM, CC, D202)

Mais c'est ce qui était déjà arrivé à Marovoay deux ans plus tôt, en 1905, où la première école privée indienne avait vu le jour, entièrement financée par la congrégation, et qui déjà avait attiré pas mal d'élèves indiens de Majunga. L'enseignement y était fait en langue Goujrâti. Le rapport précise même qu' « un professeur hindou, muni d'un diplôme obtenu dans l'une des hautes écoles du Gouvernement (britannique) de l'Inde, fut engagé et dirigea cette école qui compta aussitôt 35 écoliers. » (ANRM, CC, D202)

Plus tard, vers 1930, c'est à Majunga même qu'une école indienne ouvrit ses portes, sous la supervision des responsables coloniaux de l'enseignement, donc reconnue par l'État français : au terme de ses six classes de primaire, l'on pouvait même passer le Certificat d'Études Primaires. Cette école fut dirigée pendant des décénies par la d'origine corse Eugène Raufast, dont le nom est même porté par une rue de la ville.

Vers 1935, de nouveaux bâtiments furent offerts à cette école par la grande famille Khoja des **Bardây** si bien que dorénavant, cet établissement scolaire fut plus connu sous le nom de "École Bardây".

Il semble même qu'à partir de cette date, la gestion de cette école fut entièrement prise en main par les communautés indiennes elles mêmes, qui subdivisèrent l'emploi du temps journalier en deux parts égales : la première moitié consacrée au Goujrâti, enseigné par des maîtres venus spécialement des Indes, et l'autre moitié au français, inculqué par des instituteurs malgaches ou français (M<sup>me</sup> Razanabenja, M<sup>me</sup> Manguier), notamment par des épouses d'officiers français en poste dans la ville.

En 1960, au moment de l'Indépendance, l'école « fut remise en don au nouvel État malgache » pour l'utiliser comme école primaire publique (EPP). « Elle avait été augmentée d'une "Maison des Jeunes" avec salle de cinéma et d'équipements sportifs. » (Karana et Banians, p.185, note n.2)





**L'École et la Maison des jeunes « Bardây » de nos jours : la rue elle-même porte le nom de cette généreuse famille Khoja !**

Les premières écoles indiennes créées « étaient celles de Majunga, de Marovoay, d'Hellville et d'Ambaroro », c'est-à-dire dans les premiers centres d'implantation des migrants indiens. « Ces écoles étaient dirigées par des maîtres indiens, venus spécialement des Indes. » (« **La présence indienne à Madagascar** », in "Revue Grand Océan" n°5, Saint-Denis de la Réunion 1993, p.227)

À Maéwatanana, le notable Khoja **Madhou bhây Shâmjee** « avait fait venir dans les années 1920 ou 1930 un instituteur indien pour apprendre le Goujrâti aux enfants indiens de la ville. »

Madhou bhây n'avait jamais eu "la chance" de mettre les pieds dans une école, faute de moyens, car il était issu d'une famille de pauvres paysans du Goujrât, qu'il avait dû quitter très jeune pour un travail de "garçon à tout faire" sur la Grande île contre un salaire versé à l'avance à son père, et avec pour tout bien la chemise qu'il avait sur le dos. Aussi, avait-il mesuré « à quel point l'instruction était indispensable » !

« À Bélo sur Tsiribihina, une école fut construite en 1952 sur un terrain de l'administration ; son coût (400.000 francs) fut assumé par une cotisation de la Jamât [communauté]. L'enseignement était donné en français par un instituteur embauché à 15.000 francs par mois. » (**Karana et Banians**, p.185 et 186)

À Diégo aussi, une école "indienne" avait été créée, sise dans une bibliothèque appartenant aux Bohras, Hindous et Khojas réunis. Certes, une directrice à la charge de l'État (colonial) y faisait respecter l'enseignement officiel, c'est-à-dire le programme français, mais elle était aussi secondée par une institutrice adjointe, rémunérée par les indiens.

En 1955, les communautés indiennes firent cette requête aux autorités qu'elles soient elles aussi directement associées à la gestion de cette école, requête qui fut acceptée par le Ministre français de la France d'Outre Mer, mais « avec le souhait que puisse être posée comme condition "la présence d'un expert français dans le contexte" ». (**Karana et Banians**, p.185)

Un nouveau bâtiment avait été offert par la famille (Bohra) Badâ-bhây Moussâjee à cette école, qui prit alors le nom de "École Badâ-bhây", et qui elle aussi fut remise en don aux nouvelles autorités malgaches pour servir d'école primaire.

Il semble qu'au fil des ans, l'école européenne devint complètement inaccessible aux enfants indiens, qui pouvaient toutefois poursuivre leurs études secondaires dans des écoles françaises. « "J'étais sujet protégé anglais, témoigne un Khoja né dans les années 20, et j'ai commencé ma scolarité à l'école indienne de Majunga, parce que si on n'était pas citoyen français, on n'avait pas droit aux écoles primaires françaises. Mon cousin par contre pouvait aller à l'école française car son père avait acquis la nationalité française (étant né entre 1908 et 1912). Cependant, si on avait réussi malgré tout à faire ses études primaires, on pouvait accéder à l'école secondaire française."

Beaucoup d'enfants indiens commencèrent leurs études avec des professeurs particuliers malgaches pour l'enseignement en français, et des professeurs indiens pour l'enseignement en Goujrâti, outre l'école coranique (pour les enfants de familles musulmanes), puis ils fréquentèrent les écoles privées que créèrent les différentes communautés indiennes regroupées. » (**Karana et Banians**, p.181)

La famille a toujours joué un rôle omniprésent chez les migrants indiens, se dressant comme un rempart contre tout risque de perte d'identité et de culture dans un environnement totalement "autre", et ce, jusqu'à ce jour. Qui plus est, l'endogamie étant de mise dans les différentes communautés indiennes, la famille et la communauté se sont toujours entremêlées, chacun étant toujours d'une manière ou d'une autre la "famille" de l'autre.

C'est le père qui est le chef de famille, et il assume "ouvertement" son autorité. Mais la hiérarchie des frères est elle aussi un élément non négligeable de la famille indienne, et les frères cadets assument eux aussi "ouvertement" leur obéissance vis-à-vis de leur frère aîné, qui d'ailleurs prendra la place de leur père à son décès.

Tous vivent ensemble sous le même toit dans la grande maison familiale et entretiennent non seulement des relations de parenté avec d'autres membres de la famille, mais aussi des relations d'alliance avec les belles-familles, des relations communautaires avec la communauté à laquelle ils appartiennent, et enfin des relations d'affaires avec leurs clients et fournisseurs.

**Sophie Blanchy** rapporte par exemple ce témoignage d'un hindou Lohânâ (c'est-à-dire de *Jâti* commerçant) de la capitale : « Mon père est venu en 1922 (par un réseau de mariage) puis il a fait venir ses frères cadets un par un. Il en avait sept, cinq d'entre eux sont venus ; il les a fait travailler et plus tard, ils ont pris des affaires séparées. Je suis né à Majunga ainsi que mes frères.

Maintenant nous travaillons ensemble en société : trois frères et trois demi-frères (cousins ?), ainsi que mes trois fils et des fils de mes frères (...).

Mes fils et moi, nous habitons ensemble dans une grande villa ; il est rare que nous nous séparions. Ce sont mes belles-filles qui s'occupent de la maison (Elles ont des femmes de ménage.). Maintenant nous sommes nombreux, aussi vais-je peut-être me séparer de mon fils aîné (qui a lui-même un fils de cinq ans). »  
(**Karana et Banians**, p.281)

Aux premières "heures" de l'immigration indienne vers la Grande île, les premières communautés étant peu nombreuses, l'on se mariait "sur place" souvent entre cousins proches ou éloignés, excepté ceux qui avaient les moyens d'aller chercher une épouse aux Indes.

Et puis, la cousine avait l'avantage d'être une fille que la famille connaissait déjà assez bien (vu qu'on habitait tous ensemble dans la grande résidence familiale) et qu'elle-même avait déjà eu l'occasion de se familiariser avec la "manière de vivre" de sa future belle-famille.

« Le mariage religieux des indiens musulmans a longtemps été reconnu par l'autorité coloniale. Dans les années 50, certains présidents de congrégations encouragèrent les leurs à déclarer leur mariage à l'état civil, et à établir devant notaire un contrat de mariage destiné à protéger les droits des femmes et leurs biens (un contrat en séparation de biens permet de laisser les biens de l'épouse à l'écart de toute faillite commerciale.). À ce moment-là, de nombreux couples ont fait enregistrer civilement leur mariage religieux déjà ancien et leurs enfants ont aussitôt été "légitimés". »  
(**Karana et Banians**, p.287)

Bien que numériquement peu nombreux, au fil du temps, les indiens acquirent une place considérable dans l'économie de la Grande île. « Les indiens ont largement contribué au développement du commerce à Madagascar, en particulier celui des tissus.

Outre le travail des petits artisans (maraîchers, potiers, tailleurs) dont le poids économique est quasiment nul, et l'existence d'une minorité de bijoutiers qui a le monopole de la bijouterie-orfèvrerie, la grande majorité des indiens se sont concentrés dans le commerce des tissus, des vêtements neufs ou de friperie... Au-dessus du petit commerce de détail se situe, dans les grands centres de moyenne importance, le commerce de gros et demi-gros. Dans les grandes villes, les entreprises commerciales sont les plus importantes.

À Majunga comme à Tuléar, certaines, "nées de la fructueuse après-guerre", s'orientent vers l'import-export pour traiter directement avec l'étranger (Manchester, Londres, Hong-Kong).

Avec le progrès du commerce vient aussi le développement des villes, notamment sur les côtes où les échanges ont connu un essor considérable avec l'arrière-pays. En 1930, Analalava, Morondava et Morombé faisaient figure de véritables villes indiennes avec leurs Mosquées et leurs magasins. Dans toutes ces villes où certaines rues sont entièrement occupées par les indiens, les commerçants Karanas sont actifs, en liaison avec leurs succursales implantées dans des régions géographiques différentes. Il en est de même pour certaines villes de l'extrême-nord comme Diégo-Suarez, ou de la côte Est comme Tamatave, Fénériver et Maroantsetra.

... Mais ce qu'il faut noter ici, c'est "la solidarité entre les boutiques asiatiques de brousse et les grandes sociétés européennes", pour reprendre les termes de **H. Isnard**. Dans les régions occidentales de l'île, où les indiens sont arrivés à établir un monopole de fait sur le commerce, l'économie pratiquée est une économie de traite, qui contrôle la commercialisation des produits du sol fournis par les habitants et la distribution des biens manufacturés d'importation.

Ce type d'économie, mise en place par trois puissantes compagnies françaises (les deux Compagnies Marseillaise et Lyonnaise, et l'Émyrne), se trouve animé par le commerce indien qui est doté d'un système bien structuré. À l'exemple de la région du Bas-Mangoky (autour de Morombé) étudiée par **Paul Ottino**, la structure de l'appareil commercial indien se présente comme une pyramide d'entreprises.

À la base figurent les petits commerces de brousse, définitifs et temporaires, établis dans ce dernier cas à proximité des champs de culture, pendant les périodes correspondant aux campagnes de produits, et dont l'activité est basée sur le commerce de détail tissus, vêtements, récipients émaillés, sucre et pétrole) et sur la collecte des produits locaux (riz, maïs, arachides et pois du Cap). Au-dessus, les commerces moyens, demi-grossistes et gros collecteurs, se rencontrent dans les villages importants ou dans les centres administratifs (Tanandava, Antongo, Béfandriana-Sud), qui constituent de véritables pôles d'attraction et dont l'influence devient prépondérante en saison pluvieuse après la fermeture des routes. Au sommet, un groupe d'exportateurs ayant leurs bureaux à Morombé commande l'ensemble du système et a des rapports étroits avec les compagnies françaises de Tuléar et Tananarive.

À l'époque, les produits commercialisés en brousse sont transportés par camions dans les grands centres d'où, après un premier conditionnement, ils sont évacués soit par route, soit par mer au moyen de goélettes vers les ports d'exportation, c'est-à-dire Morombé et Tuléar.

... Du côté des indiens, les avances accordées aux habitants (des brousses : prêts de soudure ou de campagne) constituent, comme l'a écrit **Paul Ottino**, "un des moyens les plus efficaces de fixation de clientèle". » (Les relations..., 1986, p.122 à 124)

En 1937 déjà, et contrairement aux chinois, les migrants indiens s'étaient décidés à s'implanter définitivement sur le sol malgache, sans aspiration de retour à leur pays d'origine.

Aussi, lorsqu'en 1939, l'administration coloniale augmenta brusquement les droits et taxes des immigrants asiatiques (et africains aussi), qui passa de 200 francs à 1.000 francs pour ce qui était du droit fixe, et au double de la patente pour ce qui est du droit supplémentaire, les chefs des communautés d'origine indiennes de Majunga protestèrent alors vivement par écrit auprès de Gouverneur Général, arguant que désormais, ils s'étaient définitivement installés sur la Grande île : « Nous sommes tous de nationalité indienne (lisez : d'origine indienne, l'Inde n'étant pas encore un État indépendant !), pour la plupart nés à Madagascar, ou ayant quitté le pays natal, nous avons à Madagascar nos familles et tous nos biens. » (**Karana et Banians**, p.161)

Il ne faut pas oublier que parmi ces migrants indiens, il y avait aussi ceux qui vivaient de petits métiers (blanchisseurs, potiers, cordonniers...) et qui arrivaient à peine à joindre les deux bouts : il leur aurait été quasiment impossible de supporter des droits si pesants.

D'autres migrants, commerçants pourtant, furent quant à eux victimes d'incendies, de naufrages, de catastrophes naturelles ou de faillites au cours de leurs activités professionnelles, et durent "tout" recommencer à zéro, ayant "tout" perdu du jour au lendemain, d'où leur "vulnérabilité fiscale"...

Le plus gros des indiens étaient des commerçants détaillants, dont les clients étaient pour la plupart des malgaches de la campagne rurale ou de la classe moyenne. Leurs chiffres d'affaires dépendaient donc surtout de la "qualité" de la production agricole : plus la récolte (du riz notamment) était bonne, plus le pouvoir d'achat des paysans était important et donc, plus ces derniers leur achetaient des choses.

En 1955 par exemple, à Marovoay, la récolte du riz ayant été mauvaise, les affaires des commerçants indiens en pâtirent tout de suite ! (**Karana et Banians**, p.171)

Mais force est de reconnaître qu'il y eut aussi parmi ces migrants indiens des personnalités plus qu'entreprenantes, très capables de conduire des affaires et de diriger des hommes. Ils "bougèrent" beaucoup sur toute l'étendue de la Grande île, faisant des tournées de collecte de produits locaux et de vente de biens importés dans l'arrière-pays, ou ouvrant sans relâche de nouvelles agences commerciales dans différents villes et villages.

D'autres commerçants indiens étaient tout simplement en relation avec des distributeurs locaux "agréés" se trouvant au fin fond des brousses. **Pierre Vérin** rapporte que lorsque **Gentil** passa par Ambatolafia (village relié à Majunga par une rivière) en 1951, il y vit un marchand mérima qui était en quelque sorte un "agent" d'un commerçant indien : ce dernier lui expédiait des tissus qu'il devait troquer contre du riz ou du raphia. (« **Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar** », Lille 1975, p.202)

Ce sont des boutres de haute mer que l'on utilisait pour faire venir ou expédier des marchandises de (à) l'extérieur, et l'acheminement des biens et produits entre les villes portuaires et les villages de l'intérieur se faisaient par pirogues ou même par charettes ou pousse-pousses, et plus tard par des camions.

Collecter les produits locaux des brousses de l'intérieur des terres et vendre à ces mêmes brousses les biens de première nécessité, telle avait été, depuis toujours, l'activité commerciale principale des indiens de Madagascar. D'ailleurs, de 1895 à 1910, l'administration coloniale les laissa vaquer à leurs activités habituelles "sans trop d'encombre", les considérant sans doute comme un maillon essentiel et indispensable de la chaîne commerciale.

Qui plus est, comme collecteurs de produits locaux, ils stimulaient aussi la production locale.

**Sophie Blanchy** rapporte d'un Khoja de Tuléar : « Mon grand-père achetait les produits locaux ; au début, il était collecteur, puis il est devenu exportateur et mon père lui a succédé. Il collectait des pois du Cap -on les vendait en vrac ou en sac à la Réunion et à l'île Maurice, et surtout à Londres, premier client pour les pois du Cap-, des produits de mer comme les crevettes séchées, des coquillages Casques rouges. Il revendait aussi aux européens comme Oswald, ou Darasse à Marseille qui lui avait envoyé un voyageur de commerce : ils s'étaient mis d'accord sur la qualité et le prix, et il suffisait de respecter les délais de livraison... »

« Le gendre de **Jivan Prémjee** établi à Soalala, **Jâ'far 'Ali (Vasrâm Jéthâ)**, travaille pour son beau-père à partir de 1930. Il collecte les produits, à pied, en "filanzana", en pirogue, par tous les moyens. Il s'agit surtout de raphia et de paddy. Il paie les paysans en argent mais ne fait pas de troc.

Son fils (aîné) **Asghar 'Ali**, marié à Marovoay (à la fille de **Mohammad Jamil Ismâ'il Dâ'yâ**), travaille à Ambato-Boeny pendant treize ans à faire la collecte de peaux de crocodiles (de 1945 à 1958) ; il les met dans le sel pour les envoyer sur Majunga où des collecteurs (**Maisons Hirjee et Mohammad Houssain**) les traitent avant de les expédier sur la France et les USA. Installé ensuite à Majunga pour scolariser ses onze enfants, et bien qu'il y tienne un magasin, il va toujours en brousse collecter les peaux de crocodiles. » (**Karana et Banians**, p.168)



**1962** : **Asghar 'Ali Vastrâm** (agenouillé, à droite de la photo) posant à l'entrée de l'Imâm-Bârâ de Majunga, à côté de la « **Tâ'ziyâh** » :

L'on aperçoit, à gauche de la photo, **Mohammad Bâqar A. Vastrâm**, **Mohsîn G. Bhânjee**, **Haydar 'Ali Vastrâm**, **Mohammad 'Ali Jivan**.

Parmi les enfants et jeunes, il y a, entre autres, **Zhâkir M. H. Charifou**, **Saghir M. H. Jivâ**, **Amir Sh. Lâljee**, **Mammou H. Nâssar**, **Zhâkir N. Jâ'far**, **Mohammad S. Chinâï**, **Sâbir M. H. Charifou** (*Sablou*), **Iqbâl P. Charifou**, **Salim Y. Kachrâ**, **Akbar M. Jivan**, **Mammou 'Ali-bhây** (de Fort-Dauphin) et **Radhâ M. 'A. MÉRâli Bhallou**.

Enfin, à droite de la photo, l'on distingue notamment **Hâsham 'Ali Jivâ Rémtoullâh**, **Hassan 'Ali Hirjee** (*Mazamba-kely*), **Radhâ Houssain Dharamsi Ladhâ**, **Hassan 'Ali Nâssar**, **Shér-'Ali H. Râshid**, **Shér-Mohammad Lâljee**, **Youssouf 'Ali MÉRâli Jivâ**, **Joujou F. Q. Chinâï** et **Mohammad 'Ali Bogâ bhây**, et, assis, **Asghar J. Bhânjee** et **Soultân F. Q. Chinâï**.

(Photo : Ghoulâm-'Abbâs Dharamsi Ladhâ)

[La « Tâ'ziyâh », c'est la représentation-miniature du mausolée de l'Imam Houssain (3<sup>ème</sup> successeur "légitime" du Messager de DIEU pour les shi'ites imamites), se trouvant à Karbalâ, en 'Irâq, où il fut martyrisé en 680 par le régime en place !]

Mais il y eut aussi quelques familles migrantes indiennes qui se lancèrent dans l'import-export, puis dans l'industrie. Par exemple, en 1902, à Majunga, cinq grands établissements sur huit appartenant à des étrangers étaient indiennes, dont trois huileries-savonneries : celles des frères Khojas Jinâ Bardây, de Aboujee Bhimjee Râwaliyâ et de Âdamjee Soulaymân-jee. À Diégo et Nosy bé aussi, il y avait deux huileries-savonneries indiennes, respectivement celle de Mohammad 'Ali Qâssam Chinâi (Khoja) et de Hassan 'Ali.

En 1949, toujours à Majunga, ils sont neuf industriels indiens sur quatorze en tout dans des domaines aussi diverses que l'huile, le savon, la fécule, le riz et les fibres (usines des Khojas Bardây, Mérâli Bhallou, etc...), et à Marovoay trois dans la culture du riz (le notable Khoja Jivâ Rémtoullâh, Lâljee Parshotam et les frères Khojas Mérâli Bhallou).

« Rares furent ceux (chez les Khojas shi'ites imamites) qui, délaissant le commerce, s'adonnèrent exclusivement aux activités religieuses. Mais beaucoup étaient pieux et dévoués, prêts à aider les pauvres et à former la jeunesse. Leur sensibilité aux sujets religieux dépendait souvent des études qu'ils avaient pu suivre.

Certains, qui prêchèrent à la Mosquée durant leur vie active, s'engagèrent plus entièrement quand ils cessèrent leurs activités commerciales, à l'âge de la retraite, leurs fils ayant pris la relève depuis longtemps : ainsi à Morondava, **Pirbhây Dharamsi** né en 1880 à Lâlpour, ou **Akbar 'Ali Noor-Mohammad** né en 1904 et toujours de ce monde (en 1993).

... Cette autorité morale pouvaient leur valoir le poste de Président de la communauté ou de chef de congrégation tout autant que la puissance économique.

Fondateurs d'établissements commerciaux et en même temps d'une nouvelle communauté religieuse à Madagascar, les premières personnalités (Khojas shi'ites imamites) devaient réaliser des actions qui marquaient cet engagement. **'Ali-bhây Thâwar** fut le premier à faire le Pèlerinage [Hajj] à la Mecque [Makkâh] en 1893, **Khamis Soumâr** son beau-frère fut le deuxième "Hâji" [pèlerin] en 1910.

Mais la Mecque est le Pèlerinage de tous les Musulmans : Karbalâ est plus spécifiquement un lieu de l'histoire religieuse Iznâ 'Âshari. Vers 1890, **Nâssor Noor-Mohammad** de Zanzibar, qui avait plusieurs agences à Madagascar, perdit son fils **Karmâli** prématurément : il demanda à **Nathoo Prémjee**, qui tenait son agence de Nosy bé, d'accompagner en 'Irâq le cercueil de son fils pour l'enterrer à Karbalâ, lieu du Martyr de l'Imam Houssain. Un geste lourdement symbolique pour ces Khojas devenus duodécimains peu de temps auparavant. (**Karana et Banians**, p.167, 170, 221 et 222)

Profitant de la présence de nombreux notables Khojas shi'ites imamites ayant répondu à son invitation pour le mariage de sa fille, **Nathoo bhây Prémjee** mit à profit ce moment pour les exhorter à réfléchir sur la nécessité d'élaborer des statuts pour le bon fonctionnement des Jamât Khojas. Un premier texte fut même rédigé à cette occasion, mais avec le départ de Nathoo bhây aux Indes et son décès survenu en 1919, ce texte ne put être appliqué !

Le réseau des nouvelles Jamât Isnâ 'Ashari fut long à mettre en place et ne fut pas exempt de dissensions voire de conflits. Une personnalité de Madagascar, ancien de Zanzibar, **Sharif Jivâ Sourti**, fut même sollicité en 1908 pour régler les conflits qui avaient éclaté au sein de la communauté de Zanzibar, et il reçut une lettre de reconnaissance pour son rôle bénéfique dans cette affaire. (**Karana et Banians**, p.221)

La 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale (1914-1918) fut par contre une période de ralentissement de l'activité commerciale, le trafic maritime se faisant plus que rare en ces temps de guerre !

Quelques dix ans plus tard, ce fut la crise boursière de 1929, suivie d'une crise monétaire et un retour au troc, comme au siècle dernier : « L'épuisement presque totale des réserves monétaires entraîne aussi momentanément, dans cette région habituellement prospère (Majunga), un certain retour au troc, qui remplace la vente.

Le riz et le raphia sont échangés contre du tissu ou des marchandises de première nécessité. » (« **La crise de 1930 dans la région de Marovoay...** », in "Omalý sy Anio", Antananarivo 1984, n°17 à 20, p.438 et 439)

À vrai dire, les commerçants indiens résistèrent plutôt bien à cette situation de crise, grâce notamment à leurs réseaux commerciaux, qui allaient des villes portuaires jusqu'à l'intérieur des terres, dans les brousses, générant des échanges commerciaux assez conséquents et faisant tant bien que mal tourner leurs activités. Certains se lancèrent même dans l'importation : à Majunga par exemple, douze des vingt importateurs étaient indiens, parmi lesquels les établissements Bohras Karimjee Mohammad-bhây et Kakal, Khojas Bardây, Fâdhal Qâssam Chinâi et Mérâli Bhallou, et Dessây. (**Karana et Banians**, note p.169)

D'autres devinrent même des industriels. Qui plus est, les indiens (de Majunga) étaient les seuls en mesure d'acheter les biens immobiliers des hommes d'affaires européens qui quittaient la Grande île pour retourner "au bercail" en ces temps de crise.

**Jean Frémigacci**, dans son article « **Autocratie administrative et société coloniale dans la région de Majunga (1900-1940). Les dominants : appareil administratif, colons français et minorités étrangères** », reconnaît que même si le pouvoir colonial était soucieux (pour ne pas dire "jaloux") de ne pas pouvoir "contrôler" le poids économique grandissant des indiens, il était en fait dans « l'impossibilité de se passer d'eux », car bien que ceux-ci se lançaient désormais dans des activités industrielles, ils restaient quand même les principaux distributeurs des tissus débarqués de la métropole ! (in "Omalý sy Anio", Antananarivo 1983-1984, n°17 à 20, p.4)

Enfin, il y eut aussi des migrants indiens qui s'investirent dans l'agriculture, ou plutôt, qui gèrent des entreprises agricoles. À Marovoay par exemple, en 1955, quinze des 36 concessions agricoles étaient indiennes, dont notamment celle de **'Abd-oul-Houssain MÉRÂLI BHALLOU et fils**, et à Nosy bé, c'est de l'ilang-ilang que des indiens commencèrent à cultiver à partir des années 1910, tel le riche Bohra **'Abd-oul-Houssain Moullâ Hassan 'Ali**, qui non seulement introduisit la culture du poivre à Nosy bé mais y posséda aussi d'immenses plantations de cocotiers !

Vers 1940-1950, ces cultivateurs indiens commencèrent à exporter eux-mêmes leurs productions directement à l'étranger, sans plus passer par les deux grands établissements français qu'étaient la Compagnie Marseillaise et la Compagnie Lyonnaise. 'Abd-oul-Houssain, le riche Bohra de Nosy bé, avait quant à lui ses propres bateaux : deux grandes goélettes construites aux Indes, à Mandouï, dans le Kachch, là d'où son père était originaire. (**Karana et Banians**, p.171 et 172)

**Paul Ottino**, qui a étudié les circuits économiques de la région du bas-Mangoky, autour de Morombé, rapporte qu'en 1950, les exportations des grandes compagnies françaises y périclitèrent de 90% à 15% au cours des quinze dernières années, au profit des maisons indiennes exportatrices directes, qui réinvestissaient leurs (désormais) importantes marges commerciales dans l'immobilier ou dans des usines d'huilerie, de savonnerie ou de rizerie, après en avoir le plus souvent "épargné" une partie en bijoux en or ! (« **Les économies paysannes malgaches du bas-Mangoky** », Paris 1963, p.308 à 312)

La réaction des autorités coloniales, "protectrices de fait" des intérêts des compagnies françaises, ne tarda pas : dans l'impossibilité d'interdire formellement ces exportations indiennes, elles les firent soumettre à une autorisation préalable !

« Dès lors, les sociétés Karanas eurent besoin de s'installer dans la capitale où se trouve désormais leur siège social. L'accès au crédit bancaire les mettait à égalité avec les sociétés françaises.

Les réseaux indiens se modernisaient et s'étendaient : aux collecteurs et aux commerçants de brousse, aux grossistes des villes de la côte, s'ajoutaient désormais des sociétés d'import-export, certaines ayant même un comptoir en France, souvent à Marseille où se trouvaient les anciens partenaires ; le siège social était à Tananarive et dans chaque région de l'île se trouvaient des agences pour la diversification des affaires selon les productions et débouchés régionaux. Lorsque, en 1960 à l'Indépendance, quelques hommes d'affaires et commerçants français s'en allèrent, ils laissaient encore un peu de place à prendre.

(Témoignage de la troisième génération) : "Mes oncles et mon père avaient choisi la "voie française" : déjà ils avaient envoyé leur jeune frère en France en 1937 pour un stage. À l'époque, nous avions des correspondants français basés à Marseille, qui nous achetaient nos produits ou les vendaient pour notre compte, et ils nous disaient : « Voilà le prix que nous pouvons obtenir, voilà notre marge. »

Quand mon frère aîné a fini ses études au lycée, on l'a envoyé tenir la maison que nous avions ouverte en France, une maison de représentation à Marseille, sur la Cannebière. C'était la première maison indienne de Madagascar installée en France. Nous ne voulions plus passer par les intermédiaires pour vendre nos produits et acheter les textiles : désormais nous le faisons nous-mêmes.

Mon frère aîné était à Marseille, et moi on m'avait mis à Tananarive où nous avions ouvert une agence : c'était devenu nécessaire pour notre groupe industriel, il fallait vendre nos produits, les savons, les huiles.

À Tananarive les débouchés étaient plus importants, et puis nous étions près des administrations, pour les papiers." » (**Karana et Banians**, p.172 et 173)

Le commerce indien de brousse continuait cependant toujours à exister, des produits finis contre des produits locaux des paysans, à qui l'on octroyait toujours des prêts d'avance sur la récolte pour mieux les fidéliser. En ville, les boutiques indiennes appliquaient à la lettre ce dicton commercial qui dit que « le client est toujours roi », puisque qu'elles faisaient tout -mais vraiment tout- pour satisfaire au plus vite les demandes de leurs clients.

Ces commerces tenus par les premiers migrants indiens ou leurs enfants étaient dans leur quasi-unanimité des entreprises individuelles, mis à part quelques sociétés industrielles.

Ils s'élargissaient le plus souvent dans la famille même, avec l'arrivée de la génération suivante sur le marché du travail, et se diversifiaient au gré des réinvestissements.

Mais parfois, l'on réinvestissait dans l'immobilier, si bien qu'au fil des ans, de nombreux indiens devinrent propriétaires d'immeubles, notamment à Majunga et Morondava.

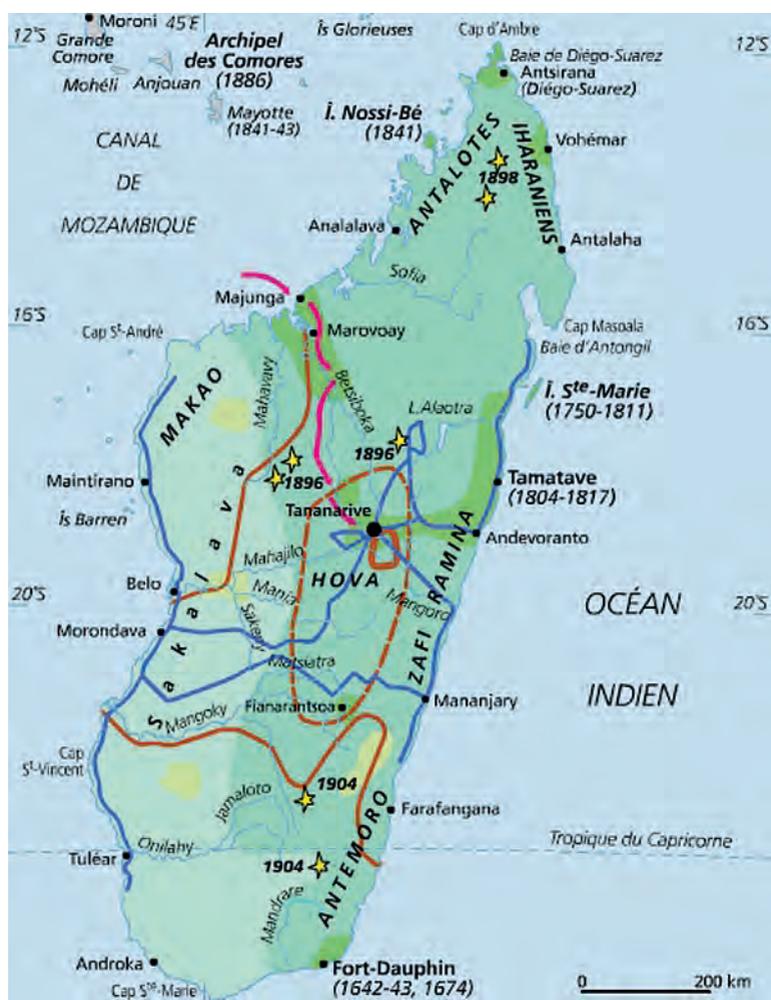
Presqu'aucun indien n'exerçait de professions libérales, puisque leur accès aux étrangers était sévèrement réglementé par le pouvoir colonial. Certaines familles indiennes, richissimes, vivaient quasiment "à l'européenne", et désiraient ardemment leurs naturalisations françaises pour parachever définitivement leur "européanisation" et leur rattachement à la colonie.

Mais le contexte politique et géopolitique de Madagascar allait être sérieusement bouleversé après la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale (1939-1945, pendant laquelle le trafic maritime fut là aussi quasi inexistant entre les Indes et Madagascar) avec la rébellion malgache de 1947 et l'Indépendance de l'Inde puis du Pakistan toujours en 1947, pour ne citer que ces deux événements.

L'administration coloniale française commença alors à durcir la réglementation pour restreindre l'immigration indienne vers la Grande île. Il fut quasiment impossible aux indiens de Madagascar de faire venir une épouse de l'Inde, ou de s'y rendre pour une naissance, ou même d'y envoyer leurs enfants pour pouvoir suivre une scolarité en Goujrâti et anglais. Ces lois restrictives restèrent en vigueur jusqu'à l'Indépendance en 1960.

En 1960 justement, avec l'accession de Madagascar à l'Indépendance, la 1<sup>ère</sup> République malgache poursuivit elle aussi la politique libérale héritée de la présence française, n'apportant qu'une restriction limitée aux activités exercées par les étrangers sur son sol. Par contre, il y eut bien une chose qui fut quasiment interdite à ces "nouveaux" étrangers : acquérir des terres. En effet, en 1962, une loi soumit l'acquisition de biens immobiliers à une autorisation préalable des autorités publiques !

**Première partie :**  
**Les lieux**  
**d'implantation des**  
**premiers indiens venus**  
**du Goujrât à**  
**Madagascar**



**ZAFI** Principaux groupes s'installant dans l'île du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s.

**Découverte de l'île (XVIII<sup>e</sup> s.)**

— Itinéraire de Grandidier 1865-1870

**L'expansion mérina (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)**

— Limites du royaume mérina en :

— 1787

— 1810

— 1861 (extension maximale)

**La pénétration française (XIX<sup>e</sup> s.)**

**Tamatave** Points occupés par la France avant 1895

— Expédition du Général Duchesne (1895)

**Régions occupées par Gallieni en :**

■ oct. 1896    ■ déc. 1899

■ juill. 1897    ■ déc. 1902

★ 1896 Révolte indigène

## L'île de Nosy bé, premier lieu d'implantation :

Dès 1841, l'île de Nosy bé était sous « protection » française. Le royaume Hova continuait vivement à contester cette « protection », ou devrais-je dire cette « possession » par la France de la "petite" île. Pour prévaloir donc ses "droits", la France fit bombarder plusieurs postes Hovas de la côte, en 1883 et 1884, et l'on eut même aimé que les troupes françaises donnent carrément l'assaut contre Tananarive, mais en 1885, un traité de paix "des vaincus" fut signé, accordant à la France un « Protectorat » sur l'ensemble du territoire malgache et lui concédant même la ville de Diégo-Suarez. La 3<sup>ème</sup> République avait été proclamée le 04 septembre 1870 à Paris, mais elle ne fut annoncée que le 04 décembre 1870 à Nosy bé. Ce "décalage" de trois mois correspondait sans doute au temps de trajet des bateaux à vapeur qui quittaient la France métropolitaine, traversaient l'Océan atlantique, passaient par le Cap de Bonne Espérance pour enfin pénétrer dans le Canal de Mozambique, en cette fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

La ville côtière de Nosy bé où les migrants indiens avaient élu domicile s'appelait **Ambanoro** ou encore **Marodoka** (qui veut dire "Les nombreuses boutiques") car les boutres pouvaient s'y accoster. Ambanoro était une ville commerciale très cosmopolite où même les compagnies européennes avaient des représentants, et c'est à partir d'elle que les marchandises étaient acheminées vers le Nord et le Nord-Ouest de la Grande île : elle jouait donc le rôle de centre des échanges commerciaux entre l'extérieur et la côte occidentale du pays.

Les indiens jouaient quant à eux, tel que décrit par le **Dr Léon** vers 1856, le rôle « de courtiers et d'entrepôts aux marchandises anglaises et américaines... » (**Nossi Bé (1855-1856)**, 1894, **BSGC** n°13 p.397). Lorsque les grandes maisons de commerce françaises et allemandes s'implantèrent directement à Nosy bé, les commerçants indiens s'adaptèrent et devinrent leurs détaillants.

D'après **Tamim Karimbhay**, « Le plus vieux cimetière indien (en l'occurrence Bohra) date de 1850, si on se réfère à la date inscrite sur l'építaphe de la première tombe, encore visible à Ambanoro, ainsi que la Mosquée (Bohra) de Nosy bé totalement en ruine, datant à peu près de 1870.

... D'après **Jacques Bousiges, Sophie Blanchy et Sophie Romeuf-Salomone**, les indiens étaient 26 en 1868, 200 en 1875, 511 en 1905, 520 en 1908, 569 en 1911, 494 en 1925 et 352 en 1939 à la veille de la Seconde Guerre mondiale sur l'île de Nosy bé. Fuyant la crise démographique, les disettes, les famines, les sècheresses et les épidémies qui frappèrent (les) Indes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ces indiens allèrent chercher à Nosy bé des moyens d'existence, d'autant plus qu'un décret du Roi malgache Radama 1<sup>er</sup>, datant du 18 juin 1825, permettait aux anglais et aux sujets anglais de résider à Madagascar et à faire du commerce. (**Les premiers indiens Karanas à Nosy Be (Madagascar)**, décembre 2009)

**Grandidier** quant à lui affirme qu'en 1868, il s'y trouvait une « centaine de "Karany" musulmans ou de "Bhoras" et de "Khodias" » (**Ethnographie**, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.413), chez qui travaillaient des "esclaves" africains appelés « Makoas » soit comme employés de maison ou dans les champs.

L'année suivante (1869), lorsque ce même auteur visita Ambanoro, il y différençia clairement trois communautés d'origine indienne certainement partenaires commerciaux mais religieusement bien distinctes : « Chaque caste se marie entre soi. Les Bohras et les Khojas ... y étaient nombreux et il y avait trois Banians. » (« Souvenirs de voyage (1865-1870) », Tananarive 1971, p.27)

Mais c'est **Hellville** qui commença petit à petit à remplacer Ambanoro comme centre administratif et centre des affaires, car accessible aux navires européens, contrairement au mouillage d'Ambanoro.



*Débarcadère de Nosy bé...*

N'empêche, en 1880, bien que Hellville fût déjà assez habitée, Ambanoro restait quand même le centre commercial de l'île. **Charles Clain** y vit par exemple « des boutres de tout tonnage et arborant les couleurs de différentes nations. » (« Notes d'un voyageur sur Nosy bé et Mayotte (1873-1874) », 1882, p.326)

Même **Vivié**, qui décrivit lui aussi Ambanoro en 1903, mit fortement l'accent sur le dynamisme commercial des indiens : « Leur centre est Ambanoro près de Hellville ; là sont les gros commerçants..., là sont les maisons mères dont dépendent tous les petits boutiquiers répandus dans les villages de l'intérieur. Là viennent les grands boutres de Bombay chargés d'étoffes ; de là ils repartent, chargés d'or et de riz. » (« Notes sur Madagascar, région nord-ouest », Paris 1903 et 1904, dans "Revue des Troupes Coloniales de Paris")

Toujours d'après **Grandidier**, vers 1905, il existait toujours une forte activité commerciale à Nosy bé, et, outre trois maisons de commerce françaises et deux allemandes, il y avait aussi « quatre maisons indiennes qui ont une foule de postes commerciaux sur la Grande-Terre. » (Ethnographie, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.582)



**Une boutique indienne à Nosy bé en 1898**

(in « Karana et Banians »)

En 1898, lorsque le Gouverneur français Galliéni visita Hellville, des migrants indiens se rendirent auprès de lui et se plainquirent d'être toujours taxés de francophobie et d'anticolonialisme. Galliéni leur répondit qu'il « ne croira ces belles paroles » que lorsque les boutiques indiennes ne commercialiseront que des marchandises françaises et lorsque les enfants indiens apprendront à parler français. Ces indiens prirent alors l'engagement de recruter « à leurs frais un instituteur français pour leurs enfants. » (« Le monde arabe et l'Océan Indien, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », Bulletin de l'IHPOM n°17, Aix en Provence 1983, p.103 et 104)

Quoi qu'il en soit, les migrants indiens furent d'emblée considérés par les colons français comme "intermédiaires de commerce" entre eux-mêmes et la population locale, vu qu'ils avaient la qualité d'aventuriers et le goût du risque, une incroyable capacité d'adaptation à des contrées inconnues et la maîtrise du français, de l'anglais et même du malgache. Ce rôle commercial des indiens ne fit que se renforcer à partir de 1914, où les compagnies allemandes quittèrent toutes l'île à cause du déclenchement de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale : d'ailleurs, ce sont les commerçants indiens qui reprisent en partie leurs affaires.

**Sophie Blanchy** écrit : « La ville avait au moins quatre Mosquées en pierre dont trois indiennes ; auprès de celles-ci se dressaient des Moussâfir-Khânâ [auberge des voyageurs] et des maisons où étaient servis les repas communautaires ; les bâtiments étaient refermés autour de cours intérieures où se préparait la cuisine. La Mosquée des Khojas a complètement disparu : les vieux habitants se souviennent encore du Moussâfir-Khânâ et du puits qui se trouvait entre celui-ci et la Mosquée.

Celle des Sounni Sîndhis (sunnites originaires du Sîndh) était la plus proche de la plage : il n'en reste aujourd'hui qu'un mur dont le pied est déjà léché par la mer. De l'autre côté du chemin de terre, un tumulus recouvre les ruines du Moussâfir-Khânâ. Les derniers responsables, fils de la famille Satarou, sont partis s'établir à Diégo-Suarez. Leurs parents étaient venus de Mombasa à Nosy bé, et la famille, au cours de son histoire à Ambanoro, s'est métissée avec des Musulmans comoriens, des métis d'arabes et de saint-mariens, et des malgaches, tous sunnites.

Enfin, la Mosquée des Bohras Dâoudi est encore visible (d'après les informations recueillies par Delval (1967), cette Mosquée aurait été fondée en 1870, une date qui me paraît bien tardive.), et le charme de son architecture délicate est souligné par le romantisme du site : les pans de murs sont soutenus par des arbres qui étendent leurs branches comme de grands bras. Son bassin d'ablution carré était recouvert d'un toit soutenu par quatre pilliers : un style de kiosque que l'on retrouve dans la Mosquée Bohra de Marovoay, la plus ancienne actuellement utilisée...

D'après Grandidier, les Banians étaient peu nombreux à Ambanoro. C'étaient des bijoutiers, de la caste Soni, et leurs descendants (quatre ou cinq familles) sont actuellement installés sur la Grande-Terre en face de l'île, à Ambanja, où ils ont changé d'occupation, se faisant transporteurs routiers.

... Les Khojas ne vivent plus guère à Nosy bé, mais ils ont été assez nombreux à une époque et ont un cimetière à l'est d'Ambanoro, le jardin Shiwjee [*Boustân-é-Shiwjee*], ancienne propriété d'un Moullâ [prédicateur] célèbre qui y est enterré avec sa famille dans de belles tombes avec pierre de tête et texte gravé. Ce Moullâ, **Ghoulâm Houssain Shiwjee**, était surnommé le "roi de Nosy bé" et c'est lui qui aurait construit le port de Ambanoro-Marodoka (ou plutôt sa jetée) » (**Karana et Banians**, p.94 à 96)

D'après Sophie Blanchy, la Mosquée Khoja daterait d'avant la conversion d'une partie des membres de la communauté à la Foi shi'ite, c'est-à-dire avant 1870, ce qui lui fait penser que cette Mosquée serait une "mosquée ismâ'îlie". Mais il y a un élément essentiel non pris en compte par elle, c'est que cette Mosquée avait été offerte par l'éminent notable Khoja de Nosy bé, **'Ali bhây Thâwar**.

Et il est un fait reconnu de tous que ‘Ali bhây était devenu Shi’âh Isnâ ‘Âshari, ce qui devrait aussi être le cas de la Mosquée qu’il avait fait don à sa communauté : cette Mosquée daterait donc d’après 1870.



16 NOSSI-BÉ – L’Entrée du Village d’Antavakotoko

EDIT. FONG PONNE & Cie

**Ancienne photo - carte postale d’un autre village de Nosy bé : peut-être que notre Mosquée ressemblait à ça...**

Au cours du mois d’octobre 2013, j’eus "l’incroyable chance" de faire partie de la délégation qui accompagna le **Dr Hasnain Wâlji**, ancien Président de la « World Federation », dans son périple à Nosy bé, dans le cadre de la production d’un film-documentaire sur l’histoire et l’implantation des Khojas en Afrique de l’Est et ailleurs intitulé « The Khoja, a Journey of Faith ». Cette délégation comprenait **Al-Hâjj Radhâ ‘Ali Hirjee** (ancien Président du CROI), **Al-Hâjj Mohammad Radhâ Jivan** (Vice-Président du CROI), **Al-Hâjj Mohammad Radhâ Khamis** (Président de la Madrêssâh de Tana) et **Al-Hâjj Ghoulâm Habib** (un membre de la Jamât de Tana).



*Destination : Nosy bé !*

Je vis alors de mes propres yeux l'endroit où se trouvait jadis la Mosquée Khoja Shi'âh Iṣnâ 'Ashari offerte par **'Ali bhâÿ Thâwar**, à Marodoka (à une quinzaine de minutes du centre-ville), au bord de la mer.



Comme Sophie Blanchy le signalait déjà en 1995, le bâtiment a en effet littéralement « disparu » de la surface de la terre : il ne reste plus qu'un pan de mur comme vestige de cet édifice religieux. Et pour cause, cela fait des années qu'il n'existe plus de « Jamât Khoja Shi'âh Iğnâ 'Ashari » à Nosy bé. Le terrain lui-même est devenu une propriété privée aujourd'hui !



Aussi, je me permets ici de lancer un appel « de détresse » à l'endroit des leaders et notables de ma congrégation religieuse pour que nous préservions les sites dits « historiques » de notre communauté. Bien sûr, il n'existe (presque) plus de coreligionnaires Khojas à Nosy bé, mais cette Mosquée n'est pas seulement une Mosquée, c'est une partie essentielle, vitale, primordiale de notre « Histoire » **car elle est la première Mosquée Khoja Shi'âh Isnâ 'Ashari construite sur le sol malgache**, Nosy bé étant assurément le premier lieu d'implantation des premiers migrants Khojas venus soit des Indes ou de Zanzibar, tel 'Ali bhây Thâwar.

Je ne dis pas qu'on devrait reconstruire la Mosquée. Pourtant, c'est ce que nos confrères Bohras de Majunga ont fait avec leur ancienne Mosquée, déjà refaite vers 1874 et se trouvant juste derrière l'école Charles Renel de Majunga-bé.

Celle-ci était complètement tombée en ruine au profit de leur nouvelle Mosquée (construite à partir des années 1900), mais il y a quelques années, ils la firent entièrement reconstruire : et aujourd'hui, elle est flambant neuve ! Et il paraît même qu'ils vont aussi reconstruire leur ancienne Mosquée de Nosy bé, complètement "rasée" aujourd'hui.

Mais on pourrait au moins construire quatre côtés pour préserver ne serait-ce que l'enplacement de ce site et indiquer par un écriteau l'importance « historique » de ce lieu, **car il est de notre devoir de préserver et de léguer notre héritage historique aux générations futures** : franchement, c'est le moins qu'on pourrait faire pour nos enfants et petits-enfants !

D'après les dires de **Al-Hâjj Mohammad Radhâ Khamis**, lorsqu'il fut de passage à Nosy bé vers les années 1980, il y vit deux tombes près de la Mosquée en ruine, dont l'une d'elles était celle de 'Ali bhây Thâwar : 'Ali bhây serait donc décédé à Nosy bé ?



*L'endroit où les deux tombes se trouvaient !*

Mais d'après l' « **Aperçu de l'histoire** » (voir deuxième partie), c'est à Morondava que 'Ali bhây rendit son dernier souffle, raison pour laquelle c'est la Jamât de Morondava qui répartit son héritage... J'aimerais bien élucider cette "contradiction" historique, mais comment ?

Dr Hasnain Wâlji, accompagné de toute la délégation, se rendit aussi au cimetière Khoja, au fin fond de la forêt et très difficile d'accès (il faut passer à travers gros galets et cours de ruisseaux, avec des montées et des descentes !).



Nous passâmes d'abord près du cimetière Bohra qui contient le plus grand nombre de tombes (je vous rappelle que nos confrères Bohras sont encore massivement présents dans l'île et possèdent une nouvelle Mosquée et un nouveau cimetière en plein centre ville.), puis celui de nos frères sunnites pour atteindre enfin celui Khoja : il contient une trentaine de tombes (la plus récente date de 2007), dont beaucoup sont dans un état de total délabrement !

Le plus "triste" c'est qu'il n'y a qu'une seule et unique tombe qui est identifiée par une plaque : c'est celle de la défunte **Sakinâh bhây**, fille de **'Ali bhây Siwjee** et épouse de **Mohammad Houssain bhây Kânjee**, décédée le **10 décembre 1905** ou le 12 Shawwâl de l'an islamique 1323.



Malheureusement, toutes les autres tombes nous restèrent complètement « étrangères » et « inconnues » : mon DIEU, quel dommage !







Là aussi, j'aimerais bien que l'on répare ces tombes en ruine et que l'on aménage un peu l'accès à ce cimetière, **certainement le premier cimetière Khoja sur le sol malgache**. Vous savez, pour accéder à l'ancien cimetière Bohra qui se trouve comme je vous l'ai dit à quelques mètres du nôtre, il suffit juste de monter "tranquillement" de très belles marches d'escalier !

Permettez-moi de vous rappeler que le Dr Hasnain Wālji est né à Moshi, en Tanzanie, en 1950. Plus tard, il alla s'installer en Grande-Bretagne et aujourd'hui, il réside aux États-Unis (à Dallas). Il a acquis un diplôme de docteur [PhD] en conseil nutritionnel et est l'auteur de près de 25 livres sur la médecine nutritionnelle.

Dr Wâlji a servi notre grande communauté comme Secrétaire Général de la « World Federation of K.S.I.M.C. » [« Fédération mondiale des communautés musulmanes Khojas shi'ites imamites »] de 1979 à 1995, puis comme Vice-Président de 1996 à 2000, et enfin comme Président de 2000 à 2003.

Très versé dans les sciences islamiques, Dr Wâlji est aussi un excellent et vibrant prédicateur, discourant à la fois en Goujrâti, en Ourdou et en anglais. En 2001 par exemple, il avait prêché au sein de la Jamât de Tananarive pendant les 10 jours de deuil du mois de Moharram. Ses speechs sont souvent adjoints de présentations informatisées sur ordinateur.

## Majunga, la "ville des fleurs" :

**Sophie Blanchy** écrit : « D'après **Grandidier**, ce fut vers 1700 qu'eut lieu, dans la baie de Bombétoka, la fondation de **Mzi-Angava** (en swahili et comorien : "La ville des fleurs"), ou Majunga, par les arabes et sur la demande du Roi Sakalava Tsimanato ... (mais) selon d'autres sources, ce serait plutôt entre 1742 et 1758 que la première Majunga fut créée par des Antalaotra venus de (la baie de) Boény et attirés par le Roi Sakalava résidant à Marovoay. » (**Karana et Banians**, p.52)

Les Antalaotra ou « Ceux qui viennent d'au-delà de la mer », Musulmans sunnites, étaient le produit d'un métissage entre des arabes ou des métis d'arabes de la côte Swâhili et les populations locales, comoriennes, Wazimbabwés et Sakalavas. Dès le VII<sup>ème</sup> siècle, pense-t-on, quelques dizaines d'années seulement après le décès de **Mohammad**, dernier Messager de DIEU pour les croyants de la Religion islamique, des Musulmans arabes ou autres seraient venus fonder les comptoirs de commerce de Langany, dans la baie de la Mahajamba, et Kingany, dans la baie de Boény, et auraient aussi fréquenté sans doute la baie de Bombétoka. (voir « **Les échelles anciennes du commerce sur les côtes Nord de Madagascar** », Lille 1975, tome 1 p.444)

Par contre, le grand chercheur et explorateur français **Alfred Grandidier** attribue lui la présence sur le sol malgache des Antalaotra à une immigration de persans, dont le commerce était déjà connu aux XI<sup>ème</sup>-XII<sup>ème</sup> siècle ! (« **Ethnographie de Madagascar** », Paris 1908, p.109)

**P. de la Vaissière** est lui aussi du même avis que Grandidier, sauf qu'il fait remonter le commerce des persans vers la Grande île au IX<sup>ème</sup> siècle !!! (« Histoire de Madagascar », Paris 1884, tome 1, p.8)

Le Père **Louis Mariano**, qui séjourna sur la côte Ouest malgache, et en particulier sur l'île d'Antsohéribory, de 1613 à 1616, y trouva les Antalaotra en très grand nombre. On sait aussi qu'une de leurs villes, Sada, identifiée à Anorontsangana, avait été pillée de fond en comble par les portugais en 1506.

Vers 1700, avant même l'arrivée du premier roi Sakalava, les Antalaotra avaient déjà établi sur la baie de Bombétoka (du Kiswâhili « Bomba », canal unique, et « Taoka », sortir, d'où son sens : "canal de sortie") un petit port du nom d'Ampombitokana (du malgache « Fomby », raphia, palmier et « Tokana », unique, d'où son sens : "là où il y a un unique palmier"), près de l'actuel Amboanio. Doucement mais sûrement, ce port devint un véritable comptoir commercial, car les navires étrangers ne pouvant plus mouiller dans la baie de Boény, à Antsohéribory, c'est devant Ampombitokana qu'ils venaient se mettre à l'ancre, d'autant plus que ce port constituait un abri sûr, non visible depuis l'entrée de la baie.

Le Père **Rémi l'Hermite** doute quant à lui de la signification "Ville des fleurs" donnée au nom "Majunga". En effet, dans son article intitulé « L'histoire de Majunga » (que mon "gentil" voisin Dominique Upton a bien voulu me prêter), il écrit ceci : « Faut-il voir dans ce nom "Majunga" une déformation du nom arabe "**Mai-Angaia**", la ville des fleurs ?... Si ce qualificatif lui convient un siècle plus tard, il semble bien prématuré de le lui attribuer quand les Antalaotra s'y installèrent. L'emplacement de la ville se situait près du lagon, près du Banc de Sable sans cesse rogné par la mer.

... D'après la tradition malgache, le nom "Mojanga" lui fut donné au temps du premier Roi Sakalava. Il avait dans les environs une résidence (à Tongay, un peu au Sud de Mitsinjo) et lors d'un séjour, il fut guéri, d'où le nom de la ville "**Maha-Janga**" (c'est-à-dire) qui rend sain, robuste, qui donne la santé. »

Pourtant, **Pierre Vérin** rapporte du capitaine de corvette **Guillain** qu'il avait bien entendu, en 1845, des Antaloatra eux-mêmes dire qu'un village de pêcheurs avait été appelé "**Mji-Angaia**" ou "Village des fleurs" parce que, au bord de la baie, le lieu était couvert d'arbustes et buissons dont les fleurs variées charmaient les yeux !

Cependant, d'autres Antaloatra lui avaient aussi assuré que le mot "**Mojanga**", dont les français avaient fait "Majunga", dériverait d'un mot Swâhili signifiant "canon", terme qui figure effectivement dans le Dictionnaire de Sacleux. (voir **Les échelles anciennes...**, Lille 1975, tome 1 p.488 et note 1)

Enfin, aussi surprenant que cela puisse paraître, le Père **Roland Barq** écrit quant à lui que « Selon le Père indien **Georges Varkey**, le mot "Mahajanga" peut être une déformation d'un mot de la langue Hîndi, sanscrite, "Mahajanga" ou "Mahajangama", qui signifie la rencontre de l'eau de mer et de l'eau douce d'un fleuve, dans une baie. Il est possible que de vieux navigateurs indiens aient nommé la baie d'après le phénomène maritime de la rencontre des eaux de la mer et du fleuve. » (« **Connaître Mahajanga** », chapitre 1)

Il semble que vers le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle (sans pouvoir préciser la date : 1738 ? 1745 ?), un contingent notable d'Antaloatra quitta la baie de Boény et l'île d'Antsohéribory, qu'ils avaient fondée et rendue célèbre comme comptoir commercial, pour venir s'installer sur la rive droite de la baie de Bombétoka, à proximité de l'entrée.

Sans doute avaient-ils été attirés par les navires étrangers qui mouillaient plus volontiers dans les eaux de cette baie. Cette migration n'avait pu se faire que sur ordre de leur chef. Ce fut donc les Antalaotra qui fondèrent le village de "Moudzangaïe" sur son emplacement actuel, magnifiquement situé, dans un site ouvert sur la mer. **Guillain** lui-même le relate : « Les Antalaotra se transportèrent dans la baie de Pombétoc (Bombétoka), au fond de laquelle se trouvait alors la résidence royale (à Marovoay), et sur le côté Nord de cette baie, ils fondèrent le village de "Moudzangaïe" » (Documents sur l'histoire ... de Madagascar, Paris 1845, p.25 et 26)

La nouvelle ville ne jaillit pas du sol en quelques années : c'est peu à peu que les cases en latanier se regroupèrent près du rivage. Selon un voyageur qui passa en 1768, la réputation du tout premier port de la baie, Ampombitokana, restait encore notable : il n'était pas encore victime de décadence. Les Antalaotra s'étaient soumis aux rois Sakalavas, originaires de Sud-Est de l'île, qui avaient conquis toute la région et fondé le Royaume de Boény.

Le mot « **Boény** » ("francisé" en « Boina ») vient du Bantou-Swahili et est diversement interprété :

- Pour certains, il aurait pour origine le terme « Mbuyu-ni » qui veut dire « Où il y a des baobabs » (Les échelles anciennes..., Lille 1975, tome 1 p.254, note 1).
- Pour d'autres, il viendrait du terme « Bweni » qui signifie « Où il y a des pierres » (« L'origine africaine des Malgaches » de **Gabriel Ferrand** in "Journal asiatique", Paris 1908, p.74).

Qui plus est, une baie de la côte Nord-Ouest, située à l'ouest de la pointe de Katsépy, s'appelle depuis plusieurs siècles « Baie de Boény », au fond de laquelle se trouve l'île d'Antsohéribory, jadis riche comptoir commercial Antalaotra. D'ailleurs, trois villages proches de cette baie porte eux aussi le nom de : Boény Aranta, Boény Ampasy et Boény Ambodimanga. Il y a aussi, encore un peu plus à l'intérieur des terres, la ville rurale d'Ambato Boény.

À l'arrivée des conquérants Sakalavas (début du XVIII<sup>ème</sup> siècle), les bords de la baie de Boény étaient peuplés de nombreux villages arabes ou Antalaotra. Mais lorsque le Roi Sakalava Andriamandisoarivo s'empara de Langany, chef-lieu des établissements commerciaux arabes ou Antalaotra sur la baie de la Mahajamba, vers le nord, ceux-ci prirent peur et évacuèrent leurs villages pour se réfugier dans l'île d'Antsohéribory, dans la baie de Boény, à peu de distance de la terre, et où ils croyaient être à l'abri de toute attaque.

L'histoire se renouvelle parfois... Prise par les portugais en 1506 puis pillée de fond en comble, l'île fut de nouveau la proie des Sakalavas, enlevée par surprise par Andriamandisoarivo : c'est pour commémorer ce "heureux" coup de main qu'il donna le nom de « Boény » à son royaume.

C'est donc le Roi Sakalava Andriamandisoarivo qui donna l'appellation de « Boény » au royaume qu'il avait conquis au nord du Ménabé, grâce notamment au soutien militaire de deux capitaines américains (déjà : décidément, ils ne sont jamais trop loin lorsque ça "sent" la guerre !) qui lui avaient fourni en armes. (« **Le Royaume des Sakalava du Menabe** » de **Jacques Lombard**, ORSTOM 1988, p.50)

Après la fondation et l'organisation de Majunga et de son port, vers 1740 donc, c'est un gouverneur Antalaotra, nommé par le Roi Sakalava, qui « percevait à son profit les droits d'ancrage de tous les navires et bateaux qui mouillaient sur la rade. » (**Documents sur l'histoire ... de Madagascar**, Paris 1845, p.221) : ce pouvoir économique faisait que le gouverneur Antalaotra commandait en fait tout le littoral !

Sous le règne de la Reine Sakalava Ravahiny (1778-1808), qui résidait à Marovoay, Majunga connut une grande prospérité et devint le plus grand centre commercial de toute la côte Ouest. Cette reine énergique, qui sut parfaitement s'imposer, protégea et encouragea le commerce maritime. Elle aussi fit des Antalaotra, autrefois adversaires, des agents agréés pour la réception des bateaux étrangers et pour le commerce en général.

Qui plus est, seuls ces Antalaotra étaient autorisés à édifier des constructions en pierres, maisons, magasins, Mosquées, et non les Sakalavas qui devaient habiter des cases traditionnelles en végétal. La ville "musulmane" se développa alors surtout vers la Pointe de Sable (l'actuel boulevard) et continua de former un bloc de maisons-forteresses, à l'exemple des villes musulmanes de Zanzibar ou d'Anjouan. Quelques maisons de cette époque subsistaient encore il y a quelques années et formaient encore la rue du « Quartier général ».



*Carte postale ancienne : vieux quartier, vieille maison indienne...*

Ravahiny entretenait aussi avec Andrianampoinimérina, souverain mérina qui commençait lui aussi à étendre son petit royaume d'Ambohimanga, des relations non de vassalité comme on l'a cru, mais d'amitié réaliste, se montrant puissante et déterminée. Elle mourut vers 1808, un peu avant Andrianampoinimérina, qui envoya une délégation pour ses obsèques. À partir de la mort de Ravahiny, les Hovas brisèrent les liens de vassalité qui les assujettissaient aux Sakalavas.

Lorsque **Dumaine**, agent de traite français, arriva à Majunga en 1792, il décrivit la ville comme suit : « La ville de Mouzangayé renferme plus de 6.000 arabes et indiens avec leurs familles. Il y a des Mosquées à l'usage des différentes sectes, des maisons d'éducation, des gens de tous métiers et des ateliers de tout genre... Je peux vous assurer que le commerce de Mouzangayé est d'une activité étonnante...

Les indiens font des envois de marchandises dans le pays des Hovas. » (« Annales des voyages », 1810, tome XI, p.27 et 28)

Parfois, ces commerçants indiens se rendaient eux-mêmes dans les Hautes-Terres avec leurs caravanes de marchandises, remontant le fleuve Bétsiboka puis marchant à pieds. D'après Grandidier, ce commerce des indiens continua jusqu'en 1829, date à partir de laquelle ce sont les européens puis les américains (un certain **Mr Marks** [ou Max] deviendra le plus influent homme d'affaires américain à Majunga dans les années 1830-1840) qui commencèrent à ravitailler Tananarive, tant par la côte occidentale qu'orientale malgache.

**Dumaine** remarqua aussi avec minutie la communauté Bohra de Majunga (donc vers 1792). D'ailleurs, leur vieux cimetière, situé au centre ville, témoigne de leur présence dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle !

**Guillain** lui aussi a reconnu l'existence d'échanges maritimes notables entre Majunga et le sous-continent indien jusqu'à la veille de son invasion par l'armée mérina : « Son port et sa marine en faisaient l'entrepôt de l'Afrique et de l'Inde ; la ville était le centre de toutes les transactions entre ces pays et Madagascar. Alors l'immense baie qu'elle commandait était fréquentée par des navires des diverses nations que la traite de riz, des bœufs, de la cire, de l'écaille (de tortue) ... y attiraient.

... Deux grands bateaux de Sourat (grand port du Goujrât à l'époque) y faisaient annuellement un voyage de mousson, chargés d'étoffes de leurs pays et de Kachch. » (Documents sur l'histoire ... de Madagascar, Paris 1845, p.221)

Les relations commerciales internationales de Majunga nécessitaient un trafic intense avec l'arrière-pays.

Ce sont les Antaloatra qui effectuaient ce trafic, parcourant les côtes, remontant la Bétsiboka et les rivières avec leurs nombreux bateaux. « Les arabes ont des chaloupes qui remontent la baie et la rivière de Pombétoc (Bétsiboka) à plus de 25 lieues (environ 100 km) pour la traite de riz », écrivait **Dumaine** en 1792 (**Annales des voyages**, 1810, tome XI, p.27 et 28).

En 1820, Radama 1<sup>er</sup>, fils d'Andrianampoinimérina, fit appel à deux instructeurs anglais, Brady et James Hastie, et un français, Robin (qui avait par ailleurs la confiance totale du roi), pour former ses troupes à l'europpéenne (« **Histoire du Royaume Hova** » de **P. Malzac**, Tananarive 1930, p.184), et lança une expédition militaire (la troisième en fait) contre les Sakalavas du Ménabé qui faillit être un désastre, mais qui se termina d'une manière inattendue et heureuse : Radama se laissa persuader d'épouser la fille du chef Sakalava. Ce mariage mit fin aux hostilités. Radama néanmoins tint à rappeler cet événement important en établissant près de l'endroit où le mariage fut célébré un grand marché et un village qu'il appela « Tsiroanomandidy » ["Il n'y a pas deux qui commandent"] : ce nom devait perpétuer au milieu des Sakalavas la souveraineté absolue du Roi de l'Imérina !

Revenu dans sa capitale avec sa nouvelle épouse, Radama pensait toujours au Boény, où Andriantsoly (« Soli » veut dire "converti") venait d'accéder au trône Sakalava. Cotoyant beaucoup les Antaloatra, ce souverain Sakalava s'était converti à la Religion musulmane. Contrairement à ses confrères du Ménabé, Andriantsoly, lui, refusait de se soumettre à l'autorité de Radama.

Le Roi de l'Imérina résolut alors d'agir. En 1824, il envahit le Boény avec son armée bien préparée et équipée, et avança sans rencontrer de résistance.

Andriantsoly se déroba sans cesse aux recherches de l'ennemi. L'armée Hova se scinda en deux ; l'une se dirigea vers le nord, l'autre au sud de la Bétsiboka pour soumettre le pays, pendant que Radama se retirait à Marovoay, la capitale Sakalava vaincue.

Houssain ibn 'Abdoullâh, beau-frère d'Andriantsoly et gouverneur de Majunga, ne faillit pas à défendre sa ville, jusqu'à ce qu'il en paye de sa mort, mettant ainsi fin à la gouvernance des Antalaotra sur celle-ci.

La chute de Majunga entraîna la soumission forcée d'Andriantsoly, qui se voyant traqué accepta de négocier avec James Hastie, l'ami anglais du roi mérina, dans l'île de Nosy Kibondro, située dans l'estuaire de la Bétsiboka. Andriantsoly se résigna alors à rencontrer Radama 1<sup>er</sup>, qui lui laissa les "apparences" de la royauté avec résidence près de Marovoay, sous la surveillance d'une garnison Hova. En le mettant en résidence surveillée à Marovoay, Radama voulait en réalité enlever au "roi" Sakalava l'appui des Antalaotra, dont une partie avait fui dans la région de Soalala.

Radama nomma ensuite un nouveau gouverneur pour Majunga, représentant l'autorité royale de Tananarive, et donna ordre de désarmer les populations Sakalavas. Il resta six semaines dans cette cité fondée par les Antalaotra et fit construire un fort entouré de palissades faites de troncs d'arbres au sommet de la colline dominant la ville et le port, où il posta une garnison de 200 hommes avec quatre canons et où fut érigée une grande maison en pierres pour servir de résidence au gouverneur. Ce « Rova » de Majunga exprimait la domination mérina sur une région qui pendant plus de 100 ans avait été un royaume Sakalava indépendant et puissant !

L'armée mérina quadrilla les nouveaux territoires conquis de postes militaires dans les principales localités, puis rentra "à la maison" en Imérina.

Mais les Sakalavas n'avaient pas encore dit "leur dernier mot". La remise forcée des armes avait profondément blessé leur amour-propre et déclencha inéluctablement la révolte : ce fut l'insurrection de 1825, qui ensanglanta le pays avec tous ses excès de part et d'autre. La garnison mérina de Marovoay fut massacrée et Andriantsoly fut "délivré". Les Sakalavas, reprenant courage, vinrent assiéger Majunga, sans succès.

En représailles, les troupes mérimas firent incendier la ville. Les cases en dur n'étaient pas nombreuses ; aussi, presque toute la ville flamba, notamment le village Sakalava de Mahabibo, et quelque 1.500 Sakalavas furent faits prisonniers !

Les 69 boutres et daws ancrés en rade permirent à un grand nombre d'Antalaotra entièrement ruinés de s'enfuir de nouveau vers la région de l'Ambongo (Bésalampy, Soalala et Mitsinjo), ou à Langany et Nosy bé, voire même aux Comores, à Zanzibar et sur la côte orientale de l'Afrique. Andriantsoly chercha refuge à Nosy-Makamba avant de se terrer lui aussi à Langany dans la baie de Mahajamba, fief des Antalaotra et où avaient déjà été édifiés leurs premiers établissements.

Dès lors, Andriantsoly mena une vie "errante", cherchant refuge à Anorontsangana, puis, poursuivi par les Hovas, il se rendit à Zanzibar, Mascat, Mombasa, revint finalement à Anorontsangana à la mort de Radama 1<sup>er</sup>. Il reprit le pouvoir, espérant regrouper ses partisans Sakalavas et redonner du lustre au royaume de Boény. Mais la nouvelle Reine Ranavalona 1<sup>ère</sup> le guettait : elle envoya une expédition par terre et par mer sur Anorontsangana. L'expédition Hova mit à mort tout homme en état de porter les armes et emmena en esclavage les femmes et enfants.

Ce fut une guerre d'extermination dans toute son horreur : c'en était littéralement terminé de la "puissance" Sakalava !

En 1832, Andriantsoly porta le poids de cette défaite et fut déposé. Il fut remplacé par sa sœur Oantitsy qui fit la paix avec les Hovas. L'existence "vagabonde" d'Andriantsoly est à l'image des tribulations du peuple Sakalava, jadis conquérant et puissant, et maintenant vaincu et divisé !

Andriantsoly termina sa vie "errante" à Mayotte, dont il devint le sultan (vers 1832). L'ancien roi Sakalava plaça "son île" sous la protection de la France, le 25 avril 1825, avant de "carrément" la céder aux français en 1841. Il mourut à Mayotte même et fut enterré sur un rocher en mer.

Démantelé, le royaume du Boény ne fut qu'une mosaïque de petits royaumes, qui gardaient des roitelets en mémoire du passé, sans pouvoir effectif. Car le "vrai" pouvoir était désormais aux mains du Gouverneur Hova de Majunga, placé par le gouvernement royal de Tananarive. Des postes militaires furent installés aux endroits stratégiques : passages importants de fleuves et rivières, passages obligés entre deux régions...

Durant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle, le Boény, dans son ensemble, ne se développa guère économiquement ; il resta un pays quasi-désertique. Seul le port de Majunga connut une certaine expansion, recevant dans sa baie des bateaux étrangers de diverses nations, et entretenant des activités commerciales qui attirèrent des étrangers à ouvrir des agences. Mais l'arrière-pays n'avait pas encore de route. Pour relier la côte Ouest à la capitale, il n'y avait à cette époque que le portage à dos d'homme sur une piste sinueuse et éprouvante, et surtout le fleuve Bétsiboka, navigable pour les grandes pirogues jusqu'à Marololo (Maéwatanana).

La domination mérina fit de Majunga la capitale du Boény, au détriment de Marovoay, privée de présence royale officielle Hova.

Le gouverneur mérimina, installé au Rova, sur le sommet de la colline dominant la ville, contrôlait toutes les activités au nom du pouvoir royal de Tananarive. Les commandants de bateaux étrangers, stationnés en baie de Bombétoka, allaient faire une visite de courtoisie au gouverneur, en empruntant la rue qui, du port aux boutres, montait (et monte encore aujourd'hui) tout droit au Rova de Majunga.

Qui plus est, suite aux prises des villes de Marovoay et de Majunga par les mériminas, une partie des « Dady » ou « reliques » des premiers rois Sakalavas du Boény qui se trouvaient à Marovoay furent saisies et transférées à Majunga, où le gouverneur mérimina exerçait donc son pouvoir au nom de la Cour de Tananarive. Les Hovas espéraient ainsi s'assurer la soumission des Sakalavas, qui s'étaient nous l'avons dit rebellés en 1825 et avaient même anéanti la garnison du Rova.

N'oublions pas que chez les Sakalavas, posséder les « Dady », c'est appuyer le pouvoir sur les ancêtres et s'assurer leur protection. En possédant les « Dady » près du Rova, haut-lieu où résidaient le gouverneur et la garnison mériminas, Majunga devenait définitivement la "Capitale du Boény" en place et lieu de Marovoay !

Selon les traditions orales Sakalavas, c'est vers 1740, au moment du transfert de la capitale du Boény de Tongay à Marovoy, que l'on confectionna les reliques royales, en les réduisant à quelques éléments : cheveux, dents, ongles... Ce sont ces quelques restes, contenus dans des cornes de bœuf liées ensemble, qui sont vénérés encore aujourd'hui au « Doany » (lieu où sont conservées les reliques) de Mahabibo, à Majunga.

Qu'arriva-t-il aux commerçants indiens qui résidaient eux aussi à Majunga au moment de l'invasion mérina de 1824 ? Peut-être que certains fuirent à Soalala (avec des Antalaotra) puisqu'il y existe des tombes "indiennes" datant du XIX<sup>ème</sup> siècle, ou alors vers le nord, vers la Mahajamba et vers Nosy bé.

Ceux parmi les Antalaotra qui n'avaient pas fui et étaient restés à Majunga même perdirent leur liberté de négoce : tout commerce avec les étrangers leur était désormais interdit (**Les échelles anciennes...**, Lille 1975, tome 1 p.463). Plus tard, ces Antalaotra furent recrutés pour construire la maison du gouverneur mérina sur l'actuel plateau du Roava.

Lorsqu'en 1842, **Guillain** visita les ruines de Majunga, il y trouva seulement « une trentaine d'hindous (c'est-à-dire d'indiens) dont les familles ont autrefois habité Mouzangayé ... (et) qui occupe quelques cases restaurées au milieu des ruines de cette cité. » (**Documents sur l'histoire ... de Madagascar**, Paris 1845, p.215)

La majeure partie des Antalaotra s'était réfugiée donc dans la baie de Baly (Soalala), à Langany et Nosy-bé, ou même aux Comores et à Zanzibar. Au peu qui restait encore à Majunga, Katsépy et Marosakoa, il leur était donc strictement interdit de commercer avec les étrangers. Est-ce cette "absence forcée" de commerçants qui fut l'élément déclencheur de l'arrivée d'une nouvelle vague de migrants indiens, pour la plupart commerçants, sur la côte nord-ouest malgache à partir des années 1850 ?

En tout cas, ce qui est connu et établi c'est que, après la prise de Majunga par les mérimas, ce sont les indiens qui remplacèrent les Antalaotra dans leur "rôle central" de distributeurs des produits locaux de l'intérieur du pays.

Quant à l'importation des biens manufacturés (notamment la toile), elle était le fait d'hommes d'affaires américains (le plus connu étant Mr Marks ou Max) puis européens, mais grâce à leur grande "mobilité commerciale", les indiens devinrent aussi des distributeurs privilégiés de ces produits d'importation vers l'intérieur du pays.

De passage à Majunga en 1837 puis en 1839, le marchand anglais **J. S. Leighy** y rencontra notamment un certain **Khalfân**, qui lui servit d'intermédiaire avec le gouverneur mérina de la ville, ou un certain **Badr-oud-Din**, à qui il vendit sa marchandise de tissus, ou encore **Mexias**, le vieux Banian Toary, avec qui il jouait au "bisca". Il décrivit même « la Mosquée des "Karaines" où étaient réunis tous les indiens et leurs femmes. Celle-ci était derrière une cloison. Prier, dormir et manger dans la Mosquée toute la nuit, tel était leur programme (parce que c'était le mois béni de Ramadhân, le mois du jeûne). La Mosquée était propre, correctement éclairée avec des chandeliers... **Badr-oud-Din** dirigeait la Prière. » (in **Karana et Banians**, p.63)

S'agissait-il de l'ancienne Mosquée Bohra, que l'on vient de rénover récemment (en 2003, à l'initiative du leader religieux Bohra de l'époque, le **Dr Mohammad Bourhân-oud-Din Sâhêb**, suite à son passage à Majunga), ou de la Mosquée indienne sunnite de Majunga bé ?

Plutôt la Mosquée Bohra, puisque d'après **Grandidier**, celle sunnite (qui est appelée de nos jours « **Noor-oul-Islâm** ») fut bâtie en 1870, soit quelques trente ans après le passage de Leighy. (**Ethnographie**, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.520)

En effet, la toute première construction de la Mosquée Bohra semble être bien plus ancienne, puisqu'elle n'aurait été que réhabilitée -et non construite- pour la seconde fois en 1874...



**La toute première Mosquée Bohra de Majunga depuis sa re-reconstruction en 2003 : elle se trouve juste derrière l'école Charles Renel...**

En tout cas, ce qui est quasiment certain c'est que les Bohras sont les plus anciens migrants du Goujrât établie dans la « ville des fleurs », et le plus ancien cimetière Bohra qui se trouve justement derrière cette ancienne Mosquée Bohra est certainement le plus ancien cimetière indien établi sur le sol malgache. **Pierre Vérin** rapporte même qu'en 1967, le R.P. L'Hermitte y avait dénombré quelques 125 tombes et qu'il avait même pu lire sur l'une des plus anciennes la date de 1769.





**Le plus ancien cimetière musulman indien juste derrière cette ancienne Mosquée Bohra : sûrement que des Khojas Shi'âh Isnâ 'Âshari décédés avant 1880-1890 s'y seraient aussi enterrés...**

Malheureusement, quelques huit ans plus tard, lorsque Vérin lui-même visita ce cimetière, il ne put lire sur les tombes que des dates des années 1860 comme dates de décès les plus anciennes, mais **Mr Karimjee Mohammad-bhây**, grand notable de la communauté Bohra de l'époque, lui montra quand même la photo d'une plaque qui jadis se trouvait sur l'une des tombes et sur laquelle était inscrite l'année 1816 comme date de décès. (Les échelles anciennes..., Lille 1975, p.501)

En fait, à l'endroit où fut établi, au cours donc du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ce plus ancien cimetière Bohra se trouvait en fait un vaste jardin d'agrément appartenant à **Shaykh Âdam**, grand notable Bohra de l'époque, qui dédia donc une partie de son jardin comme cimetière pour sa communauté.



**La tombe de Shaykh Âdam lui-même et de son fils Hassan 'Ali dans cet ancien cimetière Bohra, tous deux décédés en 1893 à à peine un mois d'intervalle !**

Certains disent même que ce plus ancien cimetière Bohra comporterait aussi des tombes de Khojas. Ce cas de figure est tout à fait plausible, vu que le plus ancien cimetière Khoja fut établi vers 1880-1890, non loin d'ailleurs de celui Bohra. En fait, nous verrons que c'est toujours Shaykh Âdam qui ira céder vers cette-dite date une autre partie de son jardin à **Ahmad bhây Ibrâhim**, éminent notable Khoja Shi'âh Isnâ 'Âshari de l'époque, et ce dernier consacrera donc ce terrain comme « 1<sup>er</sup> cimetière Khoja de Majunga » : d'ailleurs, encore aujourd'hui, s'y trouve préservées les tombes de ses deux oncles (ou frères) !

Aussi, la question se pose : tout indien Khoja qui serait décédé avant 1880-1890, où l'aurait-on bien pu enterrer ?

Sans doute que sa famille aurait demandé le consentement aux dirigeants de la communauté sœur Bohra d'inhumer le défunt dans leur cimetière déjà existant, demande à laquelle ces dirigeants n'auraient sans doute pas refusé !

Notons aussi que les Musulmans sunnites Antalaotra, issus de la mer, considéraient comme un privilège de se faire inhumer dans le sable des côtes : le jardin de Shaykh Âdam se trouvait lui aussi à quelques mètres du bord de mer !

Remarquons enfin que la colline du Rova, tout près du jardin de Shaykh Âdam et sur laquelle devait s'étayer la ville moderne, était envahie par les jujubiers où les Sakalavas des villages limitrophes enterraient leurs morts !

**Sophie Blanchy** cite aussi d'autres noms d'indiens présents à Majunga vers 1840-1850. **Ibrâhim, Safar 'Ali, Sâdiq 'Ali**, qui avaient tous emprunté auprès de l'américain Marks, emprunts qu'ils n'avaient toujours pas réussis à rembourser dans leur totalité vers 1860-1870, ou **Dossâ**, un commerçant qui mourut à Majunga en 1875, ou encore **Shaykh Âdam** (déjà cité plus haut), qui « avait emprunté la somme importante de 1.398 piastres (toujours à Marks) en 1855. Ce Shaykh Âdam ... avait un jardin en plein centre de l'actuel "vieux Majunga", non loin de l'enclos Bohra (Mosquée et cimetière) ; ce jardin (d'agrément, plantés d'arbres fruitiers) a servi aussi de cimetière puisque s'y trouvait **la double tombe des frères Ibrâhim Khoja** que l'on peut voir de nos jours, isolée et préservée sur le carrefour proche de l'école Charles Renel...

Enfin, on peut anticiper un peu en mentionnant qu'en 1867, dans la liste de ceux qui payaient le *Variraiventy isanolomiaina* (taxe malgache sur les personnes), on aurait 194 indiens comprenant 72 hommes, 62 femmes, 25 jeunes gens et 26 jeunes filles, et 8 petits enfants ("nouveau-nés"). Ces chiffres montrent à l'évidence la présence de familles complètes établies à Madagascar. » (**Karana et Banians**, p.66 et 67)

Mais il arrivait aussi que ce soit des indiens qui n'aient pas été réglé à temps pour des ventes qu'ils avaient faites à crédit ou des prêts qu'ils avaient octroyés (en majeure partie à de hauts fonctionnaires en poste dans leurs zones) ; ils se plaignaient alors directement par écrit auprès des autorités, tel cet indien de Majunga qui, en 1888, écrivit au Premier Ministre pour les 277 piastres et 1 shilling qu'un fonctionnaire en poste à Maéwatanana ne lui avait toujours pas remboursé (**ANRM**, DD 95, chemise 1), ou encore ces deux indiens de Mahabo qui, en 1893, se plaignirent par écrit auprès du Ministre des affaires étrangères pour le non-remboursement à temps d'un prêt contracté par un officier du palais (**ANRM**, DD 94, f.896).

Dans son rapport de 1852 décrivant l'ancienne ville Sakalava terriblement détruite par la guerre et l'incendie, **le commandant Fournier** du "Victor" fit lui aussi remarquer la présence de quelques indiens réinstallés tant bien que mal « sur les ruines de l'ancienne » et « quatre ou cinq maisons en pierres et blanchies à la chaux (genre arabe ou indien car là aussi se trouvent quelques indiens) »

Fournier, qui rendit une visite de courtoisie au gouverneur mérina, au Rova, alla même jusqu'à écrire : « Tout le commerce se fait par lui (l'américain Marks). Il en a comme le monopole. Les arabes et les indiens qui traitent également à "Mazangaïe" sont moins ses rivaux que ses agents. » (in « **La baie de Bombetoka et Majunga en 1852...** », mai 1971, "**Bulletin de Madagascar**" n°300, p.401 et 402)

Quelques 17 ans plus tard (1869), lorsque **Alfred Grandidier** passa lui aussi à Majunga, il donna le chiffre de 150 à 200 indiens y vivant, en plus des 700 à 800 Antalaotra, 200 arabes de Mascat, 10 comoriens, 1500 esclaves africains (appelés aussi Makoa), 300 à 400 Sakalavas, 150 commerçants mérinas et un régiment militaire mérina ! (**Ethnographie**, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.321 et 520)

En 1873 cependant, **le Révérend Mullens** décrivit ainsi les groupes ethniques qui résidaient alors dans la ville : « L'élément Hova est très fort. Les indiens adultes (qui habitent dans des maisons en pierres ou en briques de deux ou trois étages, une cinquantaine au total) sont à peu près 50. Il y a très peu de Sakalava dans les deux villes et les esclaves africains universellement appelés les "Mojambikas" par les Malagasys sont très nombreux... Ils appartiennent à diverses tribus de la côte Est de l'Afrique, qui comprennent toutes plus ou moins la langue Swahili. » (**Twelve months in Madagascar**,

Londres 1875, p.315) : en tout, Mullens estima à 10.000 la population de Majunga et y dénombra 1327 maisons.

En tout cas, ces migrants indiens (tout comme les Antalaotra) étaient tenus à deux obligations "royales" :

- Les corvées ou l'obligation d'aller travailler pour le gouverneur mérina, ou à défaut, payer une amende.
- L'interdiction d'abattre un animal la veille de la fête du « Fandroana » ou « nouvel an malgache », 1<sup>er</sup> jour du mois de l'Alahamady (le calendrier traditionnel malgache étant lunaire, tout comme le calendrier musulman).

Les indiens étaient pour beaucoup d'entre eux des commerçants de produits importés, surtout du tissu indien, tissu qui "malheureusement" devint en grande partie américain, puis anglais, vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Des Indes ne venaient alors que du riz, de la farine de Bombay, des dattes, des épices, du beurre de chamelle, des clous, des cordages en fibres et des meubles et portes sculptées de Bombay, acheminés par boutres et dont les acheteurs potentiels étaient pour l'essentiel les indiens vivant à Madagascar.

De l'Europe et de l'Amérique, la Grande île importait aussi, toujours à la même époque, des fusils et munitions (poudre, balles), de la quincaillerie-vaisselle, des perles, des horloges, des lampes, des faïences et des miroirs. De son côté, elle exportait surtout des bœufs, des peaux de bœufs, du riz, du raphia (de Maintirano), du bois de construction (paletuvier), du bois précieux (ébène, santal, rose et palissandre). Les échanges commerciaux se faisaient soit en monnaie (piastre ou franc), soit par du troc.

Majunga approvisionnait aussi Tananarive en produits importés, où la première cliente était la Reine en personne. En 1884 par exemple, c'est chez un certain Rainivoanjo (sans doute un fonctionnaire mérina) de Marovoay que le Premier Ministre s'approvisionna en peinture pour sa grande résidence de Tananarive. Ce Rainivoanjo s'était lui-même fourni auprès du célèbre notable Khoja '**Abdoullâh bhây Hâshim**. (ANRM, III CC 217, 34<sup>e</sup> chemise, f.7 et 8)

Mais c'est Tamatave qui commença à devenir le principal port de ravitaillement de la capitale, d'où il était plus rapide et moins coûteux d'acheminer des marchandises vers Tananarive, étant plus proche que Majunga. Avec la colonisation française, un chemin de fer sera même construit entre cette grande ville de l'Est et Tananarive.

Les 10 dernières années des "temps malgaches" de Majunga, de 1885 à 1895, ont été abondamment décrites par les auteurs **Ferrand** (1889), **Laillet** (1890), **Catat** (1892), **Raulin** (1894), puis les premières années de l'occupation française par **Ponty** (1897) et **Fayet** (1898) : tous ces auteurs décrivent l'aspect cosmopolite de la ville et la vie commerciale animée qui y régnait. (voir « **Les échelles anciennes...** », Lille 1975, p.465)

À la veille de l'expédition militaire française de 1895, le commerce de détail de la ville était presque entièrement entre les mains des migrants indiens. La monnaie courante était la pièce de 5 francs qui, coupée en morceaux et pesée dans une petite balance, servait aux transactions de détail (voir « **Bulletin de Madagascar** », n° 229, juin 1965)

Le 15 mai 1883, Majunga se réveilla au son du canon : la flotte française bombardait le Rova, lieu du pouvoir Hova dans la ville. C'est que depuis quelques années déjà, un sérieux contentieux franco-mérina portait sur plusieurs points : la souveraineté française sur Diégo-Suarez, la situation des missionnaires catholiques face à la religion d'État qu'était le Protestantisme, le droit de propriété des étrangers à Madagascar..., mais le 1<sup>er</sup> Ministre malgache refusait de céder aux "prétentions" françaises. Pour obliger donc le Gouvernement malgache (mérina) à "respecter les droits de la France à Madagascar", le 1<sup>er</sup> Ministre français Jules Ferry pensa qu'il n'était nullement nécessaire d'envoyer des troupes jusqu'à Tananarive, mais qu'il suffisait de bombarder quelques points des côtes malgaches et de s'emparer des ports les plus importants.

Sans aucune déclaration de guerre, l'Amiral français Pierre, avec quelques navires de guerre et quelques centaines de soldats, arriva de France à Nosy bé le 30 avril 1883. Il se comporta alors sur la côte Nord-Ouest comme si ce territoire avait effectivement appartenu à la France ; il bombarda Anorontsangana et Ambodimadiro le 07 mai et il se présenta devant Majunga le 15 mai.

Il n'accorda qu'une heure à la garnison Hova et au gouverneur mérina de la ville, qui résidait dans l'enceinte du Rova, pour évacuer les lieux ou pour se rendre. Le gouverneur n'ayant reçu ordre de Tananarive décida de résister. L'Amiral Pierre fit cracher les canons de sa flotte sur le Rova et sur la ville, pendant six heures !

Le fort, qui était équipé de canons, résista courageusement, mais sans succès. La garnison mérina dut céder à la force et se replier dans les environs.

Les Hovas avouèrent avoir eu 39 morts, preuve évidente d'un combat assez sérieux ! (voir « **Histoire du Royaume Hova** » du **R. P. Malzac**, Tananarive 1930, p.478 et « **La diplomatie malgache face à la politique des grandes puissances, 1882-1895** » de **P. Randrianarisoa**, Tananarive 1983, p.45 et 46)

Le lendemain, 16 mai, l'Amiral Pierre se rendit maître de la ville, hissa le drapeau français sur le Rova, y installa une garnison, renforça ses fortifications militaires vétustes et organisa l'administration de la ville, tandis que le gouverneur mérimina ordonnait le repli de ses troupes loin de la côte. Après son action sur la côte Nord-Ouest, l'Amiral Pierre gagna la côte Est et les eaux de Tamatave, dont il s'empara le 11 juin, la garnison de la ville s'étant repliée, sur ordre de la reine, à Farafaty, jugé imprenable, d'où les troupes Hovas lancèrent des attaques sporadiques contre les français. Diégo et Vohémar passèrent elles aussi aux mains des français...

La guerre franco-mérimina de 1883-1886 n'avait rien réglé du contentieux qui séparait la France et le Royaume Hova. Un traité avait certes été signé en décembre 1885, "réaffirmant les droits traditionnels de la France à Madagascar", mais le Protectorat, déclaré par le traité, ne fut pas accepté par le Gouvernement malgache, et donc pas appliqué. D'année en année, la tension montait. Quelques incidents survinrent même, à plusieurs reprises, entre les soldats français de l'escorte du Résident Général de la France dans le pays et les troupes mériminas : une nouvelle épreuve de force devenait inévitable, une nouvelle fois !

De part et d'autre, on se préparait à un affrontement armé. L'ultimatum fixé au Gouvernement malgache par la France pour accepter les conditions du Protectorat expira le 26 octobre 1894.

Dès le lendemain, l'évacuation de tous les français de la capitale et de l'île fut ordonnée : le Résident Général quitta la capitale pour Tamatave en emmenant le drapeau français, tandis qu'une escorte et un convoi de 225 français se mirent en route pour Majunga, à pied jusqu'à Maéwatanana puis en pirogue sur la Bétsiboka, et arrivèrent à destination le 26 novembre 1894. Cette fois-ci, la France avait décidé de s'en prendre directement à Tananarive et de la "prendre" une fois pour toute. L'expédition militaire allait commencer...

Quelques douze ans après les premiers bombardements de 1883, et alors que les français avaient définitivement décidé d'envahir la Grande île, c'est encore Majunga (et non Tamatave, qui pourtant n'était distante de la capitale que de 250 km, soit moins de la moitié de la distance Majunga-Tananarive !) qui fut choisie comme base de débarquement et d'opérations du corps expéditionnaire, si bien que la ville tint pendant quelques mois le rôle de "vedette internationale" -une dizaine de journalistes français suivaient la progression des troupes, à dos de mulet, en filanzane, ou en canonnière sur la Bétsiboka- et de tête de pont de la campagne militaire.

Tamatave avait déjà été occupée le 12 décembre 1894 et les forces navales françaises de l'Océan indien positionnées dans ses eaux reçurent l'ordre de mettre le cap sur Majunga pour le déclenchement de l'invasion française de la Grande île.

Le 14 janvier 1895, la flottille « Hugon » partie de Tamatave fit son entrée dans la baie de Bombétoka, avec ses canons braqués contre le Rova qui dominait la ville et le port.

Son commandant fit porter par un émissaire une lettre traduite en malgache, intimant au gouverneur méridien de se rendre, avant le bombardement du Rova : le gouverneur n'y répondit pas !

À 11 heures du matin, le drapeau rouge et blanc du royaume méridien flottait toujours sur le Rova de Majunga lorsque le « Hugon » commença le bombardement. Devant l'ampleur des tirs, le gouverneur se retira du Rova intentionnellement avec tous ses hommes pour se replier à Marovoay (une position de repli prévue de longue date) auprès de la reine Sakalava, en emportant les reliques royales du Doany (les "restes" pieusement gardés des anciens souverains, appelés les « Dady » : dents, cheveux, ongles, fragments d'os, contenus dans des cornes) de Majunga (**Histoire de Madagascar**, Tananarive 1966, p.201), reliques indispensables pour s'assurer d'une certaine légitimité politique dans la région. Continuant toujours son repli vers le sud, il emmena même ces Dady jusqu'à Tananarive. Le Général français Duchesne, entré dans la capitale le 30 septembre, et sachant l'importance pour les Sakalavas des reliques de leurs premiers rois, les fit ramener à Majunga. Les Sakalavas décidèrent alors de les placer, non plus sur la colline du Rova, désormais occupée par les français, mais dans le quartier de Mahabibo, à l'est de la rivière Antanimasaja, où elles se trouvent encore aujourd'hui.

Quelques coups de canons tirés du navire de guerre français sur le Rova suffirent donc à faire fuir la garnison du fort du Rova. Les troupes françaises débarquèrent alors dans la cité, l'occupèrent et sans tarder y installèrent une police municipale ; mais elles eurent beaucoup de mal à trouver de la main d'œuvre pour décharger le matériel des navires, du fait qu'une grande partie de la population avait elle aussi fui la ville.

Le lendemain, 15 janvier 1895, l'avant-garde du corps expéditionnaire débarqua sur la Pointe de Sable... Pour les migrants indiens qui habitaient la ville, c'était du "déjà vu", eux qui avaient déjà été colonisés par les anglais quelques années auparavant !



La chute de Majunga fut grave de conséquences : elle donna au corps expéditionnaire une base solide et sûre, loin de Tananarive. Retiré dans le Rova de Marovoay, le gouverneur mérimina disposait de 3.000 hommes bien armés, mais il n'attaqua pas les troupes françaises beaucoup moins nombreuses stationnées à Majunga, préférant attendre des renforts !

Le 28 février 1895, un nouveau débarquement français vint renforcer les troupes déjà présentes, qui s'installèrent par elles-mêmes tant bien que mal, faute de main d'œuvre locale.

Des travaux d'aménagement furent alors menés avec une activité dévorante afin de préparer l'arrivée du gros du corps expéditionnaire prévue pour le mois de mai :

- Un Wharf [quai pour accostage des navires] pour le débarquement des régiments fut entrepris à la Pointe de Sable : on y travailla jour et nuit, à la lumière des projecteurs !

L'on dût se contenter d'un Wharf de 60 mètres au lieu des 150 mètres prévus (à cause d'un banc de corail impénétrable), ce qui était insuffisant pour permettre aux grands navires d'y accoster.



*Le Wharf : il n'existe plus aujourd'hui...*

- Des quais, des paliers d'accès, des rampes d'accostage furent construits sans tarder.
- Trois grues puissantes, apportées par bateau, furent mises en place.
- Quatre appareils de glace et six immenses filtres assurèrent aux troupes et aux hospitalisés l'eau potable et les boissons fraîches.
- Un hôpital militaire fut installé près du Rova, sur un plateau bien ventilé par la brise de mer, contenant 100 couchettes en fer, avec sommiers, matelas, draps et moustiquaires.

Un hôpital flottant, installé sur le navire « Shamrock », en pleine rade de Majunga, commença lui aussi à recevoir des malades...

À compter du 20 mars 1895, les rues et abords de Majunga furent même éclairés au pétrole, en attendant l'installation de la lumière électrique. Les transactions commerciales reprurent elles aussi de plus belle, malgré l'état de guerre. Les marchandises de l'intérieur arrivèrent désormais en quantité.

Du 1<sup>er</sup> au 26 mai 1895, plus de 10.000 hommes et des milliers de tonnes de matériel furent débarqués à la Pointe de Sable et dans l'arc constitué par l'actuel "Quai Orsini", qui n'étaient nullement aménagés pour un tel débarquement.

Les rochers et le manque de fond ne permettaient pas aux navires d'approcher de la côte. Le matériel s'entassa pêle-mêle dans un fouillis indescriptible, a noté un témoin, **le Docteur Hocquard**, médecin principal du corps expéditionnaire, dans son « **Journal de campagne, l'expédition de Madagascar** » : 5.000 voitures Lefèvre essieux et caissons à monter, meules de foin comprimées pour 6.000 mulets, sacs d'orge, canons, caisses de munitions, tentes, approvisionnements de toutes sortes, bagages personnels des officiers et de la troupe, jamais la Pointe de Sable n'avait servi d'entrepôt improvisé ! (in Le tour du monde, année 1897, p.61 à 156) Majunga n'était pas préparée à recevoir un tel déchargement. La ville se composait en 1895 de deux rues principales, étroites, parallèles au rivage, appelées « Rue du Quartier Général » et « Rue de la Résidence », coupée en perpendiculaire par la « Rue du Rova ». C'était le noyau de la ville, avec des maisons indiennes, au pied d'une colline boisée recouverte de superbes manguiers. Cette colline avait la forme d'un caïman dont la tête semblait être le fort du Rova. À l'ouest se trouvait la Pointe de Sable, dont un repli formait à cette époque un lagon, petit arc pouvant recevoir les eaux à marée haute et complètement à sec à marée basse.

Peu à peu, des baraques de bois furent construites dans cet arc de la Pointe de Sable (l'actuel Quai Orsini), et c'est là que l'on monta canonnières, chalands et les trop célèbres voitures Lefèvre devant servir à l'acheminement des vivres et du matériel vers la capitale : à vrai dire, ces voitures restèrent embourbées dans les marais, la saison des pluies battant son plein et leurs 350 kilos ne favorisant guère leur marche !

La Pointe de Sable et ses environs constituèrent pendant des mois un centre d'activités incessantes. Les maisons indiennes, toutes proches, furent louées au "Quartier Général" comme résidence des officiers supérieurs. Toutes les cases des quartiers malgaches regorgeaient elles aussi de soldats. Il n'y avait plus de place pour loger les nouvelles troupes qui débarquaient. Les hommes et les officiers furent obligés de camper sous les arbres.

Non seulement la baie de Bombétoka eut jusqu'à 30 navires à la fois dans ses eaux (si bien que, à l'entrée de la baie, pour la première fois, on plaça même un phare sur une embarcation pour faciliter les entrées et les sorties, dès les premiers mois de 1895), mais la Bétsiboka elle aussi reçut sur son cours jusqu'à Marololo, près de Suberbieville (Maéwatanana), des navires d'un nouveau genre : des canonnières (bateaux armés de canons) tirant des chalands remplis de 20 à 25 tonnes de matériel ou chargés d'une centaine d'hommes.

Après donc le trafic fluvial des Antalaotra et des Sakalavas, c'était maintenant au tour des français d'utiliser les eaux de la Bétsiboka pour l'effort de guerre, l'acheminement des vivres et du matériel, et pour l'évacuation des nombreux malades venant des troupes de l'avant-garde française.

Car en effet, si l'on dénombra "seulement" 12 soldats français morts aux combats, des milliers d'autres périrent à cause du « Tazo » (fièvre, paludisme, typhoïde), sans parler de la dysenterie et de la tuberculose : en une seule journée à Majunga, l'on enregistra jusqu'à 32 décès et il fallut même ouvrir un nouveau cimetière, d'autant plus que la fièvre et le désespoir causaient de soudaines folies et ... de nombreux suicides. Sur un total de 18.000 hommes du corps expéditionnaire français, 5.000 moururent sur le sol malgache même, 800 sur les bateaux qui les rapatriaient en France et 200 à leur arrivée à destination, soit près d'un tiers de l'effectif des troupes : l'hécatombe des soldats de l'expédition française se poursuivit donc jusqu'en France ! (voir « **Le calvaire de Madagascar** », carnet de route du **Général Reibell**, Paris 1935, p.190)



La nouvelle de l'entrée à Tananarive, le 30 septembre 1895, de la "colonne" du commandant en chef français, le Général Duchesne, n'arriva à Majunga que dans la nuit du 08 au 09 octobre. Le "camp français" fut alors le théâtre de journées de liesse : salve de 21 coups de canons tirée par le navire « le Lynx », en baie ; salve d'artillerie tirée à terre sur la place du marché, champagne coulant à flots...

Une fois la capitale définitivement conquise début novembre 1895, ce fut le temps du retour vers Majunga, puis vers la France, des conquérants français. Ce retour des troupes vers Majunga se fit par la route, et, à partir de Suberbieville-Marololo, par le fleuve Bétsiboka. En attendant l'arrivée des bateaux et l'embarquement, les rapatriés, malades et valides, s'entassèrent dans les camps en ville. Il fallut attendre l'arrivée des 10 premiers bateaux, qui se présentèrent en baie le 25 novembre. À la vue de ceux-ci, les 3.300 malades reprirent espoir...

D'autant plus que le rapatriement immédiat était la seule chance de salut pour les "grands" malades. Ainsi, malgré la cessation des combats, Majunga continuait toujours à être sous le signe de la mort, qui y faisait des ravages dans les "hôpitaux" français. À la fin du mois de décembre 1895, tous les rapatriements étaient terminés...

Le commandant français en chef de l'expédition, le Général Duchesne, ne s'embarqua pas de Majunga, mais de Tamatave. Certains officiers disaient qu'il cherchait à passer inaperçu, tant les pertes considérables en hommes, notamment celles des soldats chargés de terrasser les routes -largement commentées par les correspondants de presse- l'humiliaient !

1896, la guerre avait prit fin et le trafic commercial maritime avait lui aussi repris de plus belle : l'année suivante (1897), l'on enregistra même jusqu'à 700 entrées de navires. De nombreux commerçants français et réunionnais s'étaient installés à Majunga pour concurrencer les indiens. Sur une population majungaise d'un peu plus de 5.300 habitants, l'on comptait alors 300 européens.

Les communications avec Tananarive étaient elles aussi devenues régulières : les transports se faisaient par charrettes ; un relais était disposé tous les 15 kilomètres où l'on changeait d'attelage.

Le convoi mettait 12 jours pour aller de Maéwatanana à Tananarive, avec une moyenne de 30 km par jour.

C'est à Majunga que le Général français Joseph Galliéni -qui venait d'être nommé Gouverneur Général de Madagascar par les autorités coloniales françaises- aborda pour la première fois la terre malgache fin août 1896. Il fut informé que la ville était coupée de toute communication et liaison vers l'intérieur du pays et vers la capitale et que la Résistance malgache s'était organisée sous le commandement du chef "Marofotsy" Rabéjavana, qui tenait la région d'Andriba.

Galliéni vit aussi que sur la Pointe de Sable et sur la plage gisaient des débris et des détritiques de toutes sortes, des vieilles ferrailles, des caissons de voitures Lefèvre, survolées par des corbeaux. Et pourtant voici onze mois que les hostilités avaient cessé...

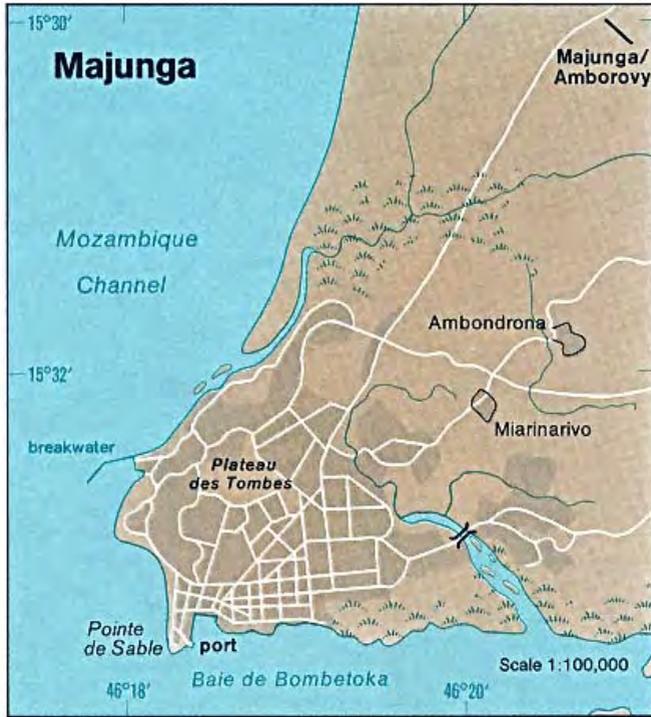
Sa première visite en ville fut pour le cimetière "français" situé sur la corniche, à son emplacement actuel, près de la Pointe du Caïman ; il alla y saluer tous ces morts "français", victimes de la maladie plus que des balles et obus, et, ajoutent certains critiques, victimes de l'inexpérience du commandement militaire (« Galliéni à Madagascar » du **Général Charbonneau**, Paris 1950, p.58). Il remarqua que ces tombes étaient à l'abandon, envahies par les herbes, et que bien des croix ne portaient même pas d'inscription. Les magasins en ville étaient certes garnis d'approvisionnements de toutes sortes, mais les marchandises se détérioraient faute de pouvoir être écoulées.

Dans les hôpitaux, installés dans des bâtiments de fortune, s'entassaient les malades, sans aucun confort et même sans le minimum d'hygiène désirable. (« Neuf ans à Madagascar » du **Général Galliéni** lui-même, Paris 1908, ses impressions sur Majunga, p.9)

Très renseigné sur l'importance du culte des premiers rois Sakalavas dans la société du Boény, Galliéni mena une politique « des races » et confia le gouvernement local du Boény à un Sakalava, à la fois chef religieux et estimé de la population, dans l'espoir de rétablir la paix dans toute l'étendue du territoire. Ce Gouverneur Général français s'appuyait aussi sur les chefs religieux pour résoudre les problèmes de sécurité et éteindre les flots de résistance malgache.

Sa tolérance envers le culte des reliques des quatre premiers rois Sakalavas, rassemblant à Mahabibo de nombreux groupes de fidèles, ne pourrait s'expliquer donc que par un motif politique : rallier les Sakalavas du Boény à la France !

(« **Évangélisation de la région du Boina au début de l'ère coloniale, 1896-1920** » de **Simon Bodovoahangy Roselys**, Université de Tuléar, p.76 et 77)



*Miarinarivo – Mahabibo : là où se trouve le Doany de Majunga...*

En juin 1897, après un arrêt à Nosy bé, Galliéni revint par bateau à Majunga, où il annonça aux habitants de la ville la prolongation de la ligne télégraphique Tananarive-Ankazobé jusqu'à leur cité, ainsi que l'organisation des transports fluviaux par le fleuve Bétsiboka, et la construction d'une route entre Tananarive-Majunga, rendues possible grâce aux progrès de la "pacification militaire". (Galliéni à Madagascar, Paris 1950, p.121)

L'année suivante (1898), le Général Galliéni vint de nouveau faire un voyage d'inspection à Majunga, sur une chaloupe de la compagnie aurifère Suberbie.

Il fut accueilli à la Pointe de Sable par une foule des plus bigarrées. Le grand handicap de la ville, c'était le manque d'eau potable.

Quatre ans plus tard (1902), une terrible épidémie de peste éclata à Majunga : malgaches, asiatiques et comoriens mouraient par dizaines. Galliéni décida de s'y rendre. Il partit de Tananarive en voiture et fut sur place après quatre jours de route. Aux grands mots les grands remèdes. Galliéni fit évacuer et brûler les quartiers de la ville qui paraissaient avoir été les principaux centres de contamination, soit au total 500 cases, et fit construire de grands baraquements en dehors de la ville : le mal, attaqué à son foyer, fut enrayé, mais il frappa de nouveau en 1907 !

Toujours lors de ce passage de Galliéni, un plan d'agrandissement et d'aménagement fut élaboré : la ville Sakalava, qui s'était déjà étendue vers le quartier de Mahabibo, devait continuer à s'étaler encore plus vers l'Est et le Nord. Déjà, des constructions s'alignaient parallèlement à la baie. Les navires entraient de jour et de nuit dans la rade, grâce aux phares d'Anorombato et de la Pointe de Sable.



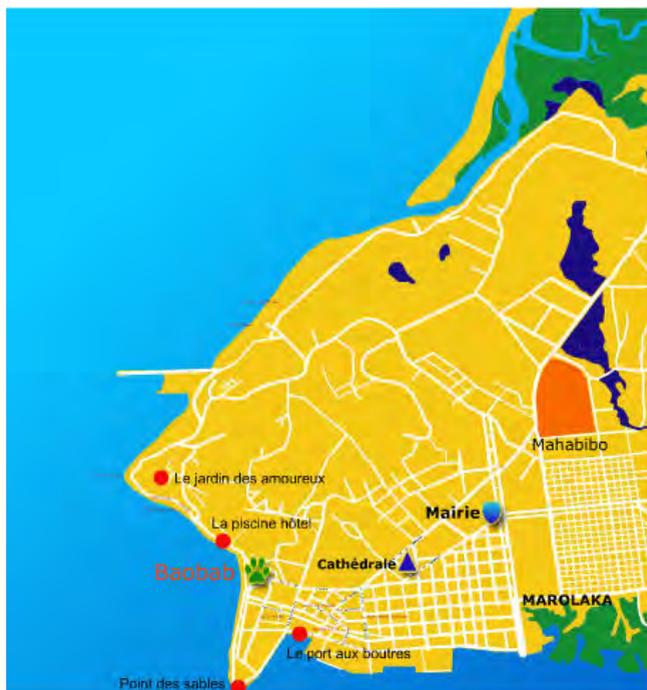
**Vue aérienne ancienne de la Pointe de Sable : l'on aperçoit au bas de la photo le phare d'Anorombato qui n'est plus en service de nos jours...**

Les projets de construction de la Résidence du Gouverneur et du phare de Katsepy étaient lancés. La mise en service de ce dernier se fit le 17 janvier 1902, après dix mois de travaux : perché sur un promontoire, il est encore aujourd'hui d'une visibilité remarquable aussi bien la nuit, par ses éclats toutes les cinq secondes, que pendant le jour, par sa peinture blanche.

Le projet de la digue de protection du Banc de Sable et de la construction des quais était approuvé. La chaussée d'Amborovy était terminée. L'adduction d'eau potable était à l'étude. De grands canaux d'irrigation étaient creusés tout en alignant les grandes artères : avenue du Commerce, avenue de Mahabibo, avenue Galliéni.

Pour construire un marché couvert, Galliéni ne fit pas "en douceur" : il spolia carrément l'enclous où se trouvait la tombe de Mme Becker, une hollandaise qui avait fait naufrage sur les côtes malgaches vers Bésalampy et qui s'était ensuite installée à Majunga, devenant même Consul de France et de la Reine Victoria !

Le projet de l'église était lui aussi approuvé. La première se trouvait en face des anciens bâtiments de la poste (à côté de l'actuel Air Madagascar), mais pour la future cathédrale, c'est le square de la Liberté qui fut réservé (face à l'actuelle poste).



*Le plan de la ville de Majunga, aujourd'hui...*

L'année suivante (1903), Galliéni débarqua une fois de plus dans la ville des fleurs pour une série d'excursions et d'inspections dans les champs de culture de riz, dans les plantations de raphia et de caoutchouc. Des essais de coton étaient eux aussi en cours dans la plaine de Marovoay. (Neuf ans à Madagascar, Paris 1908, p.250)

Quelques mois avant son départ définitif de Madagascar (en 1905), Galliéni revint une dernière fois à Majunga. Il constata avec une certaine satisfaction le développement sans cesse en progrès de la ville et de sa contrée. « Depuis un an, écrira-t-il dans ses "mémoires", de très nombreuses constructions se sont élevées dans les divers quartiers et soulignent l'essor que prend la ville à l'initiative des commerçants, des industriels et des colons. Les indiens, comme toujours, ont participé à ce mouvement ; nombreux sont ceux de ces asiatiques qui, établis à demeure à Majunga, placent leurs capitaux en bien-fonds (biens immobiliers) et fournissent ainsi au commerce local des garanties qu'il ne possédait pas autrefois. » (Neuf ans à Madagascar, Paris 1908, p.282) : Galliéni reconnut donc lui aussi l'action incessante et continue des premiers migrants indiens dans l'évolution de la cité majungaise, de même que leur part non négligeable dans l'essor économique et commercial de la ville ! Force est de reconnaître que les principaux travaux prévus par Galliéni lors de son passage à Majunga en juillet 1897 avaient bel et bien été réalisés au moment de son départ de l'île en 1905, parmi lesquels :

- L'alimentation de la ville en eau potable,
- L'achèvement de l'hôpital près du Rova,
- La construction de la digue de protection du Banc de Sable (l'actuel Boulevard), des divers quais, de la Résidence du Gouverneur près du fameux Baobab (inaugurée en 1901) et d'une prison,

- Le comblement en 1902 du "lagon", petit bassin enclavé dans la langue de terre terminée par la Pointe de Sable, situé à l'emplacement de l'actuel Banque Centrale, face au bord,
- La construction du phare de Katsépy inauguré en 1902.

Avec la fin de la domination Hova sur le Boény à la suite de l'invasion française de la Grande île, les Sakalavas avaient espéré "revenir à leur ancien pouvoir" chez eux. Mais peu à peu, la déception des Sakalavas grandit, car les français ne leur "retournèrent" pas leur gloire passée. Les nouveaux maîtres du pays exigèrent même, avec diplomatie certes, la soumission complète des chefs Sakalavas influents et la promesse de maintenir les populations dans le respect du nouveau pouvoir.

Apparemment soumis, les Sakalavas déclenchèrent en octobre 1898 une sérieuse révolte contre « les Blancs » qui, comme autrefois les Hovas, occupaient leur territoire. Ils tendaient des embuscades aux pelotons français de "pacification" et disparaissaient dans la brousse, restant introuvables. Les effectifs des forces militaires françaises furent renforcés, et surtout, grâce à l'influence des rois Sakalavas locaux de la région, la population du Boény renonça à la guérilla contre les français.

Formant au début du XIX<sup>ème</sup> siècle le "gros" de la population du Nord-Ouest, après avoir absorbé les Wazimbabés (africains ?) et les Antalaotra, l'ethnie Sakalava diminua progressivement en effectif dans la région.

Avec l'occupation française, les Tsimihéty, en continuelle expansion démographique, vinrent de l'Androna grossir la population de la ville de Majunga, se regroupant entre eux dans certains quartiers, et peuplèrent même des villages dans l'Ambongo Sakalava !

Dans un rapport que le vice-consul britannique de Majunga fit à ses supérieurs en 1889, il parla de « quelque cinq cents indiens » habitant ce district. Dans un autre rapport établi en 1896, donc au moment de la conquête militaire française de Madagascar, le Gouverneur français **Laroche** constata que les indiens de Majunga possédaient deux cents parcelles de terrain en ville, possessions qui subirent des pillages « pendant la guerre ». (in **Karana et Banians**, p.80 à 82)

Pour cette même période du début de la colonisation française (1895), le chercheur français **Raymond Delval** donne lui aussi un chiffre avoisinant les 700 indiens vivant à Majunga. Ce qui est très important de noter, c'est le nombre de femmes indiennes par rapport à celui des hommes, à peu près 150 femmes pour 300 hommes (la moitié donc), en plus des quelques 250 enfants, ce qui veut dire qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, un nombre assez conséquent d'épouses indiennes avaient déjà rejoint leurs maris respectifs dans la Grande île !

**Delval** rapporte aussi que, en 1899, les autorités coloniales firent venir à Majunga, par l'intermédiaire du notable Khoja **Nathoo Prémjee**, quelques 250 ouvriers et artisans indiens appartenant à des castes différentes et ayant des métiers divers pour les travaux d'infrastructures de la ville (« **Les Musulmans à Madagascar** », 1967, Revue de Madagascar n°37, 1<sup>er</sup> trimestre, p.21), tel le port majungais de Marolaka : ces ouvriers retournèrent aux Indes, une fois leur contrat rempli.

Les indiens originaires du Goujrât s'implantèrent eux définitivement sur le sol malgache et apparemment, s'intégrèrent fort bien à la population locale puisque même le **Lieutenant Claude Prud'Homme** le reconnut vers 1900, en parlant d'eux : « ces étrangers qui ont réussi depuis longtemps à se faire admettre dans la famille Sakalava. » (« **Considérations sur les Sakalavas** », 1900, NRE tome VI, p.38)

En tout cas, ce qui est sûr c'est que, commercialement parlant, les indiens du Goujrât s'étaient rendus réellement indispensables, et ce à tous, aux colonisateurs français tout comme aux colonisés malgaches, car ils jouaient justement, toujours d'après **Prud'Homme**, un rôle "d'intermédiaires" entre les deux : « C'est même grâce à leur résistance (il parle des indiens...) au climat et à leur remarquable aptitude à se contenter de peu que nos marchandises peuvent s'écouler jusque dans les villages les plus reculés : ce sont des agents de distribution et de pénétration de nos maisons de commission. » (**Considérations sur les Sakalavas**, 1900, NRE tome VI, p.38 et 39)

**Sophie Blanche** donne quant à elle les chiffres suivants de la population d'origine indienne vivant à Majunga :

<b>Année</b>	<b>nombre</b>
1900	<b>1.000</b>
1920	<b>2.000</b>
1940	<b>3.400</b>

(**Karana et Banians**, p.167)



**Des migrants indiens débarquant au port de Majunga : sans doute début du XX<sup>ème</sup> siècle...**

En 1907, la peste frappa de nouveau la ville des fleurs, et dans toute sa terreur. Il fallut se résigner à brûler des quartiers entiers de maisons pour l'empêcher de se propager : le cinquième environ de Majunga et la moitié de Mahabibo furent réduits en cendres. On profita de la disparition de nombreuses maisons pour tracer de nouvelles rues et avenues, et pour faire disparaître de vieux immeubles insalubres.

En 1911, les quais du port avaient déjà un éclairage à l'électricité, avec une centrale électrique, au même endroit que de nos jours.

Toujours dans les premières années du XX<sup>ème</sup> siècle, un bateau "hydroglisseur", mû par un moteur aérien muni d'une hélice, fut mis en service sur la Bétsiboka. Son ronronnement se faisait entendre de loin et avertissait ainsi de son arrivée proche.

On l'appelait « la malle », car il apportait le courrier et des passagers : il reliait Majunga à Maéwatanana, les fonds de la Bétsiboka le lui permettant à cette époque.

Le 21 novembre 1926, les majungais furent stupéfaits de voir "descendre du ciel" et de se poser sur leur baie un hydravion qui, en 4 heures, avait relié le Mozambique à leur ville, par la voie des airs. Pour l'époque, c'était un exploit. Les autorités coloniales vinrent au port féliciter le pilote, qui se laissa photographier !

Les grandes compagnies maritimes françaises ou autres, telles les Messageries Maritimes, la Havraise, avaient déjà des agences à Majunga. Avant la 2<sup>nde</sup> Guerre mondiale de 39-45, de nombreux paquebots et cargos qui reliaient l'Europe à l'Extrême-Orient faisaient escale à Majunga, mais sans pouvoir accoster les quais. Aussi pensa-t-on à la construction d'une jetée en eau profonde, à laquelle les gros navires pourraient s'amarrer pour être chargés et déchargés. Vers 1930, une société allemande, Schneider, fut chargée d'entreprendre les travaux, en guise de dommages de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale de 14-18. Mais survint la 2<sup>nde</sup> Guerre en 1939 : la société allemande dut en conséquence arrêter les travaux et rentrer au pays. La digue Schneider ne servit donc jamais comme quai d'accostage aux gros navires. Elle supporte seulement les canalisations qui conduisent les carburants aux réservoirs de stockage, les pétroliers eux-mêmes restant à distance, à l'ancre. Majunga se place donc quand même parmi les ports pétroliers de l'Océan indien.

Sur l'important affluent de la Bétsiboka appelé "Kamoro", qui coupe la route reliant Majunga à la capitale, fut construit le plus grand pont suspendu de l'île (262,5m de long) : sa construction fut achevée le 10 septembre 1934.



*Novembre 1933 : le pont en voie d'achèvement...*

Durant la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale, peu de navires étrangers prirent le risque de pénétrer dans les eaux de la baie de Majunga, de peur de devenir la cible des redoutables sous-marins allemands qui rôdaient dans le Canal de Mozambique et dans l'Océan indien.

Mis à part les pirogues locales de pêche, la baie restait désespérément "vide" de trafic maritime.

L'on peut même dire que l'île fut littéralement coupée de l'Europe, sans pouvoir recevoir de marchandises de l'extérieur, obligée d'organiser une "économie de produits locaux".

Le 05 mai 1942, du fait du ralliement des forces françaises de Madagascar au gouvernement "collaborateur" du Maréchal Pétain, une véritable armada britannique, positionnée à Durban en Afrique du Sud, attaqua Diégo-Suarez par terre, mer et air. Le 07 mai, les fantassins britanniques pénétrèrent dans la ville, après de violents combats qui firent des morts de part et d'autre. Après la prise de Diégo, les britanniques se dirigèrent avec les principales unités de leur flottille vers la baie de Bombétoka qui n'avait jamais connu une telle concentration de navires de guerre.

Le 13 mai 1942, un avion anglais survola la ville pendant près de 2 heures et, avant de regagner sa base, lâcha quelques bombes incendiaires sur le terrain d'aviation d'Ambovovy : un avion français fut détruit au sol.

Le 10 septembre 1942, ce fut au tour de Majunga de recevoir l'armada anglaise, bien plus sophistiquée et impressionnante que celle française de 1895 : cette armada avait reçu pour mission de bombarder la ville et de la sommer de se rendre. De bon matin, les avions survolèrent la ville, de nombreuses voitures anglaises furent débarquées et circulèrent dans les rues. Puis les tirs de mitrailleuses crépitèrent... Les français mobilisés rispoitaient... De chaque côté, il y eut des morts et des blessés...

Après l'attaque des "anglais", ce sont de très nombreux soldats originaires du Kenya et de l'Ouganda qui furent débarqués par les britanniques pour occuper la ville : on s'en est souvenu longtemps à Majunga et à Mahabibo car ils commirent de nombreux vols et viols...

Les troupes britanniques montèrent ensuite, par la route et sans rencontrer d'opposition armée, jusqu'à Tananarive, qui capitula sans combat.

Après l'armistice du 08 mai 1945, le port de Majunga reprit peu à peu ses activités habituelles. Les compagnies maritimes réintégrèrent de nouveau l'escale de Majunga dans le circuit de leurs lignes respectives et la ville recommença à accueillir dans ses eaux des paquebots aux nombreux hublots ou des cargos-mixtes fortement illuminés la nuit, dont les passagers venaient à quai par vedette et débarquaient au Wharf construit en 1895.

Dès lors, le port de Majunga connut une réelle importance. En 1960, on recensait l'entrée de 2.000 navires, avec 1.250 passagers débarqués et 1.900 passagers embarqués. Mais après 1975, le trafic maritime subit une énorme baisse : rares furent les grands yachts de croisière internationaux à mouiller dans la baie et à débarquer ses touristes dans la ville !

Pour ce qui est de l'arrivée des Khojas à Majunga, **Jacques Bousiges**, dans sa thèse de doctorat intitulée « Les étrangers à Madagascar », thèse qu'il présenta le 08 décembre 1956 à l'université de Rennes, rapporte : « Nous possédons quelques indications précises sur les origines des migrations Khojas vers Madagascar. Trois grandes maisons de commerce existaient à Zanzibar : **Nâssar Noor-Mohammad**, **'Ali Thâwar** et **Thariâ Topân** ; elles fondèrent des succursales sur la côte Ouest de Madagascar, de Nosy bé à Tuléar. Les comptoirs les plus importants furent créés à Nosy bé (où la France était déjà installée), Marovoay, Maintirano, Morondava, qui est encore le principal centre Khoja (1956), Morombé et Tuléar.

La maison Thariâ Topân, qui avait sa succursale à Nosy bé, créa d'abord une succursale à Marovoay, puis elle fit transférer son siège de Nosy bé à Majunga dès l'arrivée des français (1895-1896) : ce fut l'origine de la colonie Khoja de Majunga, créée au détriment de celle de Nosy bé où il subsiste une seule famille au lieu de quelque deux cents fidèles que devait abriter jadis une vaste Mosquée aujourd'hui abandonnée.

Peu après, **Ahmad Khoja**, directeur de la succursale Thariâ Topân de Majunga, s'installa pour son propre compte ; il possédait un jardin à proximité de l'actuel groupe scolaire (l'école Charles Renel) et en réserva une partie pour en faire le cimetière Khoja.



Photo - carte postale prise en 1898 à partir des hauteurs du camp Bostany en direction du port de Majunga : c'est donc vers la droite de cette photo que se trouvait jadis le jardin de Ahmad bhây "Khoja" ...

En 1900, ce cimetière fut désaffecté lors du tracé de la ville de Majunga ; **il n'en subsiste plus, à l'heure actuelle**, que le tombeau dénommé à tort "monument sakalava" et qui renferme encore les cendres de **Mohammad 'Ali, frère de Ahmad Khoja**, et de **Kaliân, un proche parent, neveu ou cousin**. En compensation, l'administration céda à Ahmad Khoja le terrain destiné à la Mosquée Khoja... » (p.32)



**Photo - carte postale très ancienne (peut-être vers 1920 -1930) montrant un groupe d'enfants indiens posant devant le tombeau des deux Khojas : derrière, l'on aperçoit le jardin « Shaykh Adam » où sera construit plus tard l'école Charles Renel !**

Lorsque l'auteur écrit que, je cite : « ... **il n'en subsiste plus, à l'heure actuelle...** », que veut-il dire par là ?

Veut-il sous-entendre qu'il y avait aussi d'autres tombes Khojas à cet endroit (puisque Ahmad bhây avait consacré toute cette partie de son jardin comme cimetière pour toute sa communauté) mais que ces tombes auraient été "rasées" pour la construction de la route ?

Et si oui, alors, Ahmad bhây aurait-il toujours accepté de céder son terrain aux autorités de l'époque ?

Et n'aurait-il pas énergiquement protesté auprès de cesdites autorités contre cette destruction des tombes de ses coreligionnaires ?

D'ailleurs, si tel avait vraiment été le cas, alors comment expliquer que les deux tombes des proches de Ahmad bhây ont elles été très bien préservées au moment de la construction de la route, les responsables routiers ayant même conçu un véritable rond-point pour elles ?!!!

Malheureusement, je n'ai absolument aucune réponse à toutes ces questions...

L'auteur poursuit : « ... La date d'ouverture des Mosquées qui, parfois, n'est que la régularisation d'une situation de fait, permet de situer approximativement l'époque d'installation des différentes congrégations Khojas dans la province : Maéwatanana 1899 ; Majunga 1902 ; Port-Bergé 1912 ; Marovoay 1914. »

Cette dernière date concernant la Mosquée de Marovoay me paraît être bien tardive. D'ailleurs, à la page suivante (43), en parlant des "mosquées" ismâ'îlies, l'auteur écrit : « La mosquée de Marovoay date de 1897... ». Je crois que celle Isnâ 'Âshari datait elle aussi de la même époque et qu'elle n'aurait été que rénovée en 1914. Enfin, pour ce qui est de la Mosquée de Port-Bergé : première nouvelle !!!

L'auteur poursuit toujours : « D'autres tentatives d'installation semblent avoir échoué : ainsi, Soalala avait une Mosquée Khoja en 1913 ; on n'y compte plus, aujourd'hui (1956), que quatre adeptes ; de même à Katsépy, dans le district de Mitsinjo, d'une Mosquée de rite Khoja, ouverte en 1915.

Il ne subsiste plus, aujourd'hui, que des ruines, et quelques arbres fruitiers abandonnés sont les seuls vestiges de l'installtion des indiens. » (p.42 et 43)

Je suis très étonné aussi d'apprendre au sujet de ces Mosquées Khojas de Soalala et de Katsépy !!!

En fait, même en 1956, Majunga était le principal centre communautaire de la province puisque l'auteur écrit toujours : « La grande majorité des Khojas de la province sont groupés dans la zone d'influence économique de Majunga ; les districts de Majunga, Maéwatanana, Ambato-Boéni, Port-Bergé et Marovoay en comptent 816 sur 1001. » (p.42)

D'après **Jacques Bousiges** donc, les deux tombes se trouvant à quelques mètres du fameux Baobab de Majunga seraient celles de Mohammad 'Ali, frère de Ahmad bhây Ibrâhim, et de Kaliân, un proche-parent, cousin ou neveu de Ahmad bhây. Dix ans plus tard, vers 1967, le chercheur français **Raymond Delval** apporta lui aussi les mêmes précisions concernant ces deux tombes dans « Les Musulmans à Madagascar », 1967, Revue de Madagascar, n°37, 1<sup>er</sup> trimestre, à la page 21.

Pourtant, d'après les informations recueillies par la délégation de l'Africa Federation en 1961, ces deux tombes sont celles des oncles de Ahmad bhây Ibrâhim, mais si l'on fait "confiance" à l'ancienne plaque qui se trouvait sur ce tombeau jusqu'en 2006 (d'ailleurs, la nouvelle plaque n'est que la reproduction de l'ancienne !), il s'agit de **Ghoulâm-Houssain bhây** et de **Mohammad bhây**, frères de Ahmad bhây Ibrahim, décédés entre 1880 et 1890.

Et ce n'est pas tout : vers 1995, l'historienne française **Sophie Blanchy** écrit elle que ces deux tombes sont celles « dites des frères de Ahmad Ibrâhim Khoja, décédés en 1891 et 1893, et qui faisaient partie de ces Khojas ismâ'ilis devenus Isnâ 'Âshari à la suite des conflits qui partagèrent les fidèles de l'Âghâ Khân. » (Karana et Banians, p.84)

Mais dans les pages suivantes (p.85 et 86), elle se pose elle aussi cette question : « Quel est (le) lien de parenté (de Ahmad Ibrâhim) avec les deux occupants du célèbre tombeau du carrefour, décédés vers 1891 et 1893 ? Étaient-ils ses frères, comme l'indique la plaque, ou ses oncles comme le suggère la biographie (présente dans le livre édité par l'Africa Federation) ?

Il (Ahmad Ibrâhim) aurait lui-même acheté le terrain où se trouvent actuellement ces tombes, pour y faire le cimetière, terrain mitoyen de celui de l'ancienne Mosquée Bohra et de son cimetière ? » : **décidément, tout comme Mme Blanchy, l'auteur de ce livre ne sait lui aussi à quel "saint" se fier ???**

En tout cas, il y a une chose qui me "brouille" beaucoup : d'après l'ancienne plaque, le premier parent de Ahmad bhây, à savoir **Ghoulâm-Houssain bhây**, s'y aurait été enterré vers 1880.



Or, d'après le livre édité par l'AFED, à la page 144, il est écrit que ce n'est qu'en 1888 que Ahmad bhây débarqua à Majunga. Aussi, comment Ahmad bhây aurait-t-il pu enterrer son parent **Ghoulâm-Houssain bhây** dans une partie de son jardin 8 ans avant même qu'il ne mette les pieds à Majunga ?!!!

Pour **Sophie Blanchy** par contre, « Ce voyage (de Ahmad bhây en 1888) ne pouvait être le premier... » (**Karana et Banians**, p.85, note n.3)

En 2006, sous la présidence de **Al-Hâj Dindâr Soulaymân Lâljee**, des travaux d'embellissement de ces deux tombes furent entrepris, grâce aussi aux efforts consentis par **Mrs Zhâkir Soulaymân (Concorde) et 'Abbâs Dharamsi Ladhâ**. Au mois de juin, ces travaux de rénovation furent inaugurés, en présence notamment de **l'Ambassadeur iranien** de l'époque et du Président du CROI de l'époque, qui n'était autre que celui actuel, **Al-Hâj Nawâz 'Ali Molou**.

Honneur me fut alors accordé par le Président de la Jamât de prononcer le discours d'inauguration. Je me permets ici de rapporter quelques extraits de ce speech :

« DIEU, dans Parole, dit que : "**Ceux qui donnent de l'importance aux Symboles (Signes) de DIEU, eh bien, certainement qu'ils ont acquis la Taqwâ [piété] dans leurs cœurs.**"

Dans un autre verset, DIEU dit aussi que : "**(Les collines de) Safâh et Marwâh font partie des Symboles (Signes) de DIEU.**"

Nous aussi, Communauté Khoja Shi'âh Iṣnâ 'Âshari de Madagascar, avons deux "symboles" à nous : ce sont ces deux tombes !

Vous savez très bien qu'à partir des années 1850, il y eut une immigration massive des indiens de la province du Goujrât vers l'Afrique de l'Est (Zanzibar, Mombasa, Bagamoyo...) et vers Madagascar (Nosy bé, Majunga, Marovoay, Diégo...).

Pour la petite histoire, Mr l'Ambassadeur, lorsque les Khojas de Zanzibar se convertirent à la Foi shi'ite, eh bien, il n'y avait pas encore, à l'époque, de Mosquée Khoja Shi'âh Ignâ 'Âshari ; ils allaient donc prier dans la Mosquée des iraniens shi'ites (à l'époque, il y avait une importante communauté iranienne à Zanzibar !). C'est pour vous dire, Mr l'Ambassadeur, que l'amitié qui lie les indiens shi'ites aux iraniens shi'ites ne date pas d'hier : elle est très ancienne !

Donc, parmi ces nouveaux arrivants à Majunga, il y a une personnalité très importante, **Ahmad bhây Ibrâhim**, qui arrive vers (la fin) des années 1880. Il achète un terrain près de la mer dont il fait son jardin.

En 1895, Madagascar est colonisé par les français. Ceux-ci veulent établir le tracé de la ville. Vers 1900, ils demandent donc à Ahmad bhây de leur céder son jardin pour construire la route qui mène vers le Boulevard. Ahmad bhây accepte, mais sur une partie du jardin, il y a deux tombes, celle de **Ghoulâm-Houssain** ... et de **Mohammad bhây** ... Ces deux tombes appartiennent à ses deux oncles, car, comme au moment de leur décès il n'y avait pas encore de cimetière Musulman, Ahmad bhây les avait naturellement enterrés dans son jardin.

Donc, Ahmad bhây met de côté la partie où se trouvent les deux tombes et il cède (gratuitement) le reste du terrain. En contrepartie, il reçoit des autorités deux terrains, le premier terrain dont il fait don comme cimetière Musulman (à toutes les communautés indiennes) et qui se trouve aujourd'hui à côté du "Dispensaire Karana", et le second terrain dont il fait don à la communauté Khoja (sa propre communauté) pour y construire la Mosquée, et plus tard la Moussâfir-Khânâ.

Le projet de construction de la Mosquée est un projet qui tient très à cœur Ahmad bhây, mais c'est un projet difficile à réaliser : il faut rassembler suffisamment de fonds pour mener à bien la construction !

C'est à la même époque (vers 1900) qu'est de passage, à Majunga, une autre personnalité Khoja : **Fâdhal Qâssam Chinâï**. Et je ferais là une petite parenthèse, Mr le Président du Conseil Régional. Fâdhal Qâssam Chinâï est le père de l'un des fondateurs du CROI -à l'époque, on l'appelait le "Conseil Territorial de Madagascar". En effet, c'est son fils **Youssof 'Ali**, qui, en 1961, (grâce au soutien acharné de **Hâji Ibrâhim bhây Sharif Déwjee**, alors Président de l'AFED), réunit à Majunga tous les représentants des Jamât de Madagascar pour fonder le Conseil Territorial ; il fut d'ailleurs désigné comme son Président par intérim. C'est vous dire, Mr le Président, combien les liens qui unissent le CROI et la Jamât de Majunga ont été, depuis toujours, (et le sont encore aujourd'hui) des liens très intenses et très intimes !...

Entre temps, les (colonisateurs) français construisent les routes de la ville, et pour préserver la dignité et le respect qui doit être dû (à ces deux tombes), ils aménagent un genre de rond point tout autour d'elles. Du coup, ces deux tombes deviennent un monument de la ville, un monument public de la ville.

Eh bien, la question se pose : **que représente ce monument pour la Communauté Khoja Shi'âh Išnâ 'Âshari de Madagascar ?**

Alors je crois que ces deux tombes ont à la fois une valeur "historique" et "patriotique". Historique, parce qu'elles sont les tombes des tous premiers Khojas enterrés à Majunga, et patriotique parce qu'elles sont la preuve apparente, visible et matérielle de l'enracinement et de l'attachement des Khojas (et par là, de tous les migrants indiens) à leur patrie d'accueil qu'a été Madagascar !

Et alors que certains disent que les indiens sont encore et toujours des « **Vahiny** » ou « étrangers », je crois qu'il est de notre devoir et de notre responsabilité de leur faire comprendre que cela fait plus de 120 ans que nos ancêtres sont enterrés sous cette terre malgache et que par conséquent, nous aussi, indiens, avons tout à fait le droit de revendiquer notre statut de « **Zanatany** » ou « fil du pays » !

Chers invités, la raison pour laquelle nous nous sommes réunis ici c'est pour dire un grand merci. En effet, au nom de tous les Khojas Shi'âh Iṣnâ 'Âshari de Madagascar et de Majunga en particulier, je me permets de m'adresser à l'esprit, au « Rouh » de Ahmad bhây et de lui dire : "Yâ Ahmad bhây, merci, merci beaucoup pour tout ce que vous avez fait pour la Communauté. Merci pour vos donations, merci pour l'effort que vous avez entrepris pour la construction de la Mosquée, merci de nous avoir appris à aimer ce pays, à s'intégrer au sein de sa population et à œuvrer pour son bien et le bien-être de ses habitants. Nous voulions, aux yeux de tous, prouver l'estime et la reconnaissance que nous vous portons, c'est pourquoi nous avons fait un petit geste, c'est de rénovier les tombes de vos deux oncles.

Certes, c'est un tout petit geste, par rapport à ce que vous, vous avez fait pour la Communauté, aux efforts que vous avez déployés pour structurer et développer notre Communauté dans ce pays. Mais c'est un geste qui vient du fond du cœur, et j'espère que cela vous fait plaisir et vous procure de la satisfaction, et j'espère que vous êtes fier de notre Communauté et que vous acceptez ce geste. Encore une fois, merci beaucoup Ahmad bhây !

Je demande à DIEU de vous accorder le plus haut degré au Paradis, auprès de nos Mâ'ssoumîn [Infaillibles] et des Martyrs de Karbalâ, et j'espère que le jour de la Qayâmat [Résurrection], vous serez là, près de nous, pour faire notre Shafâ't [intercession] auprès de DIEU !" ... »



**Avant 2006**



**Depuis 2006** : Ici en 2013, lors du passage du Dr Hasnain Wâlij, en compagnie de Al-Hâjj Mohammad Radhâ Jivan.

**Daniel Raherisoanjato** cite lui aussi le nom de **Ahmad bhây** comme étant l'un des premiers Khojas à s'être installé dans la ville. En effet, dans son excellent article « La place du sub-continent indien dans l'histoire de Madagascar avant 1960 », il écrit : « Arrivés plus tardivement à Madagascar, les Khojas se sont répandus sur la côte occidentale, de Nosy bé à Tuléar et même jusqu'à Fort-Dauphin. La maison **Thariâ Topân**, dont les principaux comptoirs sont à Zanzibar, a joué un rôle de premier plan dans l'implantation des Khojas à Madagascar. Parmi les premiers immigrés, il faut relever le nom de **Ahmad Khoja** qui est à l'origine de la construction du premier cimetière Khoja à Majunga, bientôt transféré au début du siècle lors du tracé de la ville. » (Les relations..., 1986, p.120)

En 1961, la délégation de l'AFED rapportait elle ceci : « (C'est) du commencement même de l'établissement de nos coreligionnaires habitant Majunga que nous (vous) relatons les détails de la vivacité "brûlante" de l'Amour pour la Religion qu'ils avaient en eux, d'après ce qui nous a été conté par **Jivâ bhây Mâwjee**.

Au début de ce siècle, parmi nos maisons de commerce s'y trouvant, il y en avait deux qui étaient d'une certaine importance, dont l'une était la succursale du très célèbre commerçant de Madagascar '**Ali-bhây Thâwar**, gérée par **Manjee bhây Rawjee**, originaire de Hariânâ (aux Indes).

Connu par l'appellation "Khoja", le notable **Ahmad bhây Ibrâhim** avait lui l'autre établissement commercial (d'importance). Étant un commerçant entreprenant, de nature sociable et très généreux, il était de ce fait très respecté par les autorités et très aimé par tous dans la communauté. Ahmad bhây était aussi en première ligne pour rendre service aux gens.

Tout coreligionnaire ou autre qui débarquait au port de Majunga étaient ses hôtes. À cette époque, il n'y avait pas encore d'Imâm-Bârâ en bonne et due forme. Aussi, très souvent, c'est chez Ahmad bhây que se tenaient les Majlis nocturnes (dédiés à l'Imam) Houssain (au terme desquels) l'on distribuait des samossas, des *Jalébi* ou autres mets, en guise de Niyâz [nourriture bénie].

Ahmad bhây était (aussi) très assidu à la Prière et si épris d'elle qu'il avait engagé une personne pour la faire diriger aux hôtes qui tous les jours venaient chez lui, et aussi pour la faire bien apprendre à ceux qui ne connaissaient pas (encore) bien son rituel. À cette époque, il n'y avait pas encore de robinets (et de conduite d'eau) dans les maisons à Majunga ; aussi, pour que les invités puissent se laver et prendre leur bain, des serviteurs particuliers avaient été mis à leur disposition. Ces serviteurs conduisaient les hôtes à "Boubouké" -en bord de rivière dans des lavoirs publics- où ces derniers faisaient leurs douches tandis que lesdits serviteurs lavaient leurs vêtements.



**Carte postale ancienne de Majunga : lavoird municipal...**

Outre ces deux commerçants notoires, il y avait aussi quatre autres grands commerçants de chez nous : **Hâsham bhây Râjppâr**, **Qâssam bhây Kachrâ**, **Nathoo bhây Prémjee** et **Mérâli bhây Bhallou**. À part cela, il y avait aussi deux ou trois petits marchands et au total, notre communauté comptait à peu près 70 âmes.

La Mosquée fut fondée en 1905. (La même année), en 1905, avec le décès de **Ahmad bhây**, c'est **Hâsham bhây** qui prit en main les rênes de la communauté.

... C'est (toujours) en 1905 que pour la première fois **Mérâli bhây Bhallou** fit construire l'Imâm-Bârâ. Notre communauté s'augmentant en nombre, **Fâdhal bhây Chinâï** la fit agrandir. En 1926, 'Abdoullâh bhây Hâshim d'Analalava fit construire la Madrêssâh et la Moussâfir-Khânâ et en fit don à la Jamât. Avec le temps, la communauté ne fit que s'accroître en nombre et l'Imâm-Bârâ commença à devenir "petite". En 1952, à cause du violent cyclone "Toumoul", le bâtiment de l'Imâm-Bârâ s'effondra, si bien que la même année, grâce à une cotisation générale, la Jamât s'attela à faire construire une nouvelle Imâm-Bârâ. La première pierre de cette Imâm-Bârâ fut gracieusement posée par **Ahmad bhây Lâkhâ Kânjee** de Zanzibar. (Aperçu de l'histoire, p.143 et 145)

**Sophie Blanchy** parle elle aussi des villes de Majunga et Nosy bé comme étant les premiers lieux d'implantation des migrants indiens -et en particulier des Khojas- à Madagascar : « Majunga au nord-ouest et Nosy bé au nord ont été deux points de débarquement privilégiés des indiens qui arrivaient par boutre ou par goélette, partis de Jâmnagar, Porbandar ou Bombay, et le plus souvent après avoir fait escale à la côte africaine (à Zanzibar ou parfois à Mombasa).

Des commerçants indiens de Zanzibar, comme les Khojas **Nâssar Noor-Mohammad** ou '**Ali-bhây Thâwar**, créèrent des agences à Nosy bé où ils accueillirent et formèrent des compatriotes qu'ils placèrent ensuite sur différents marchés de la côte ouest, développant ainsi leur réseau. Mais la plupart des notables et des grands patrons d'origine indienne s'installèrent directement à Nosy bé et à Majunga, étendant leur système d'agences et d'affiliés depuis ces bases.

... En 1911, il y avait 404 indiens à Majunga, dont s'étaient portés garants (leurs) congrégations (respectives) ou des individus... : 137 Sounni (sunnites), 122 Banians, 37 Bohras, 37 Khojas Shi'âh Iṣnâ 'Âshari, 35 Khojas ismâ'îlis...

... En 1911 (toujours), le Chef de province et Maire de Majunga s'inquiétait du nombre croissant d'immigrés indiens débarquant à Majunga : les demandes de cautionnement lui étaient envoyées par les congrégations et il en avait reçu 30 dans les derniers vingt jours, dont 16 pour une seule journée. Un mois après, il en avait 43 à traiter, pour "des Hindous arrivés sans autorisation sur des boutres venant des Indes, et sollicitant leur débarquement par l'intermédiaire des congrégations pré-citées."

Matériellement, les congrégations ne pouvaient se porter garantes aux termes de l'arrêté du 16 janvier 1903 : "Nul n'est admis à débarquer à Majunga s'il n'a pas un capital de 5.000 F, ou un emploi assuré par contrat, l'employeur solvable (ou une personne connue et solvable) s'engageant à assurer le rapatriement si besoin est."

Le Maire craignait aussi les frais d'hospitalisation en cas d'épidémies (Il y avait à peine un an que l'épidémie de peste avait éclaté à Majunga.).

Sans contrat de garantie, les immigrants devaient déposer 250 F au Trésor. Mais, notait le Maire, "les indiens sont arrivés sans ressources (et) ils ne peuvent généralement, malgré la modicité de leurs besoins, se constituer un pécule important."

Et il suggérait d'imposer dans tous les cas le dépôt de 250 F pour freiner l'immigration (proposition impossible à retenir vu les lois). (**Karana et Banians**, p.84, 163 et 164)

Les premiers migrants sunnites Sourtis priaient dans une Mosquée fondée par des "Arabes" en 1870 mais qu'ils reprirent définitivement à leur compte. Cette Mosquée, dénommée aujourd'hui « Noor-oul-Islâm », se trouve tout près du Quai des boutres, juste en face de la nouvelle Mosquée Bohra.



Carte postale ancienne de la Mosquée Noor-oul-Islâm, me semble-t-il...

Quant aux migrants sunnites Yéménites, ils avaient construit leur Mosquée très tôt, en bord de mer, près du port, au lieu dit « Marolaka », c'est-à-dire « Les nombreuses pirogues », où elle existe encore aujourd'hui, bien que difficile d'accès et très peu utilisée.



**Photo prise en 1902** : derrière les tailleurs de pierre hindous, la Mosquée sunnite Yéménite de Marolaka (in « Karana et Banians »)

Pour ce qui est de la communauté Khoja Shi'âh Iṣnâ 'Âshari, **Sophie Blanchy** écrit elle aussi : « À Majunga, **Ahmad Ibrâhim** donne en 1905 un terrain pour y construire la première Mosquée de sa communauté, et il commence aussitôt les travaux avec les autres notables (dont **Hâsham Râjpâr** et **Nathoo Prémjee**), ayant eu grand peine à recueillir les fonds suffisants auprès de ses coreligionnaires. » (**Karana et Banians**, p.269)



**Majunga en 1907 : un indien posant devant l'actuel "Boulangerie Abad", à quelques mètres de la Mosquée "Khoja"...**

La Moussâfir-Khânâ fut édiée en 1927 par ‘**Abdoulâh bhây Hâshim Râmjee** d’Analalava. L’Imâm-Bârâ elle avait déjà été agrandie deux ans plus tôt (1925) par **Fâdhal bhây Qâssam Chinâi**. Toujours selon notre anthropologue française, « Les constructions permettaient à la Jamât de fonctionner comme lieu de Prières (quotidiennes), de convivialité et d’entraide, et rendaient possible son identification à l’extérieur comme communauté musulmane : c’était donc les expressions de son identité.

... Construire est un acte fondateur qu’ont assumé, seuls ou en petit nombre, les personnalités du début de l’histoire des communautés.

L’« **Imâm-Bâra** », « Maison de l’Imâm », est un lieu de réunion avec prêche [Majlis] où l’on peut aussi faire les Prières quotidiennes [Namâz] ; beaucoup de Jamât n’ont qu’un Imâm-Bârâ, faute de moyens. » (**Karana et Banians**, p.222 et 224)

## Imâm-Bâra de Majunga dans les années 60



### « Mâtam » dans l'Imâm-Bârâ de Majunga...

L'on distingue **'Ali Radhâ M. Jivan** en train de réciter le Mâtam, et son grand frère **Taqi M. Jivan** en train de tenir l'un des 'Alam. L'on aperçoit aussi, entre autres, **Radhâ J. Bhânjee, Mohammad 'Ali Y. Bhânjee, Rajou H. Prémjee, Roshan 'Abdoul-'Ali (Kapila), Amir Sh. Lâljee, Zhâkir A. Mérâli Bhallou** et **Sérâj G. Nâssar** (l'enfant se trouvant au premier plan, tout à fait à gauche de la photo).

(Photo : Ghoulâm-'Abbâs Dharamsi Ladhâ)

[Le « Mâtam », c'est se frapper "naturellement" la poitrine avec la paume de sa main au rythme des chants religieux de deuil commémorant surtout le Martyr de l'Imam Houssain.]



Le "Comité des jeunes" de la Jamât de Majunga, dont le Président était Radhâ Houssain Dharamsi Ladhâ, posant devant l'entrée de l'Imâm-Bârâ...

Debout, de gauche à droite : Roshan 'Abdoul-'Ali (*Kapila*), Amir 'Ali Y. Nathoo Prémjee, Bahâdour 'Ali Y. Q. Bhânjee, Houssain 'Ali 'Ali-bhây (*Magasin Sympa*), Radhâ Q. Bhânjee, Amir Sh. Lâljee, Radhâ J. Bhânjee, 'Abdoulâh M. MÉRâli Bhallou (en haut), *Anou G. Nâssar*, *Gogo N. Kachrâ*, Moukhtâr Hassan 'Ali Hirjee (*Mazamba-kely*), Hâfîzh H. Râshid et Shér-Mohammad M. Jivan (*De Gaulle*).

Au 1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite : *Asrou Y. Nathoo Prémjee* (debout), Qâssam 'Ali Kachrâ, Youssouf G. 'Ali-bhây Joumâ (*Coty*), *Taqi M. Jivan*, Radhâ Houssain D. Ladhâ, 'Ali Radhâ M. Jivan, *Jâ'far G. Dâÿâ* (debout) et Mêhboub H. Amarsi (tout à fait à droite de la photo).

(Photo : Ghoulâm-'Abbâs Dharamsi Ladhâ)

« Les Mosquées [**Masjid**] sont des espaces sacrés où l'on (établit) les Prières quotidiennes et (notamment celle) du Vendredi : elles sont toujours accompagner d'Imâm-Bârâ.

... C'est dans le culte et la pratique religieuse exercés en commun que les membres de la communauté soudent leurs relations et partagent une culture spécifique. Cette pratique distingue constamment un espace masculin et un espace féminin, deux sociétés contiguës et parallèles qui ne se croisent que dans les relations familiales primaires : mères-fils, pères-filles, frères-sœurs, et dans les relations d'alliance mari-femme. Ainsi, outre sa famille, la femme a des relations intenses avec cette société féminine dans laquelle elle vit de nombreuses situations. » (**Karana et Banians**, p.224)

### *Mosquée de Majunga dans les années 60*



L'on aperçoit à gauche de la photo **Youssef 'Ali bhâ Méréli Jivâ** s'apprêtant à faire ses ablutions...



**Sayyad Zawwâr Houssain** conduisant la Prière en assemblée :  
Au 1<sup>er</sup> rang, à partir de la gauche : ? , **Pyâr 'Ali Dharamsi Ladhâ, Youssouf 'Ali Jivan, 'Ali Mohammad Fâdhal Q. Chinâi, Mohammad 'Ali Jivan, Ghoulâm-Houssain Dâyâ, ? , Goulou Prémjee, Ghoulâm-Ali Nâssar et Ismâ'il Jirân.**

Au 2<sup>nd</sup> rang, au fond à droite : **Ahmad 'Ali J. Pounjâ.**



Au 2<sup>nd</sup> rang, de droite à gauche : Noor-Mohammad 'A. Bhânjee, Asghar 'Ali Vastrâm, Jâ'far 'Ali Shiwjee, Youssouf 'Ali Q. Bhânjee, Bahâdour Jivan, Amir 'Ali MÉRâli Bhallou, Rajab 'Ali H. Hirjee (*Mazambakely*), Ahmad J. Bhânjee, ?.

Derrière, l'on peut toujours distinguer 'Ali Radhâ M. Jivan, 'Ali-Mohammad H. MÉRâli Jivâ, Kâzhim 'Ali G. MÉRâli Jivâ, *Bâbou G. Charifou*, Anwar 'Ali G. Dâÿâ, Shér-Mohammad H. Râshid, Amir 'Ali Y. Nathoo Prémjee, Nissâr Q. Bhânjee, 'Ali-Mohammad G. Nâssar, Rajab 'Ali H. Prémjee, Jâ'far 'Ali G. Dâÿâ, Shér-'Ali H. Prémjee, Moïse MÉRâli Jivâ et *Roshan Jamil I. Dâÿâ*.

(Photos : Ghoulâm-'Abbâs Dharamsi Ladhâ)



Photo très ancienne, prise vers 1947-1948, où l'on voit la Jamât de Majunga paradant la « Tâ'ziyâh » et posant devant l'entrée de la Mosquée (qui se trouve juste derrière le mur d'enceinte).

L'on aperçoit **Houssain Jivan** et **Hâsham 'Ali Jivâ Rémtoullâh**, le premier tenant la Ta'ziyâh à gauche de la photo, et le second à droite de la photo.

Assis en bas, l'on reconnaît **Youssouf 'Ali Kachrâ ( ? )**,  
**Mohammad 'Ali Jivan**, **Mohammad 'Ali Râjpâr**, **Fidâ-'Ali Qâssam**  
**Virjee**, **Pyâr 'Ali G. Charifou**, **Asghar J. Bhânjee**, **'Abdour-**  
**Rassoul MÉRâli Jivâ**, **Ismâ'il Charifou**, **Ghoulâm-'Ali Nâssar**,  
**Shér-Mohammad Qâssam 'Ali (Sercama)**, **'Ali Mohammad G.**  
**Dâyâ** et **Bâbou M. H. Charifou** (enfant).

Parmi les personnes debout, l'on distingue, à gauche de la photo,  
**Mohammad Houssain I. Jirân**, **Rajab 'Ali H. Hirjee** (*Rajou*  
*Mazamba-kely*), **Qâssam 'Ali H. Hirjee** (*Mazamba-kely*),  
**Mohammad 'Ali Y. Q. Bhânjee**, **Anwar J. Bhânjee** (*Anouli*), **Radhâ**  
**Houssain D. Ladhâ**, et à droite de la photo, **Kâzhim 'Ali N. Kachrâ**,  
**Inâyat 'Ali F. Q. Chinâï**, **Mohammad 'Ali Qâssam 'Ali**, **Soultân F.**  
**Q. Chinâï**, **'Ali Mohammad F. Q. Chinâï**, **Fidâ-'Ali Ladhâ**, **Fidâ-**  
**Houssain Q. Bhânjee**, **Ghoulâm-Houssain Dâÿâ**, **Roshan-'Ali G.**  
**Charifou**, **Ghoulâm-Houssain Q. Bhânjee** et **Bahâdour 'Ali Q.**  
**Bhânjee** (le jeune enfant de 10-12 ans à droite de Hâsham 'Ali Jivâ  
Rémtoullâh),  
(Photo : Ghoulâm-'Abbâs Dharamsi Ladhâ et "collection" Nissâr MÉRâli  
Bhallou)

Et encore aujourd'hui, après près de 150 ans de présence sur la Grande île, l'Azâdâri [commémoration] du Martyr de **l'Imam Houssain** est pratiquée avec toujours autant de ferveur et de recueillement par les Khojas Shi'âh Iṣnâ 'Ashari de Madagascar. Le point culminant de cette commémoration, c'est bien sûr le « **Joulous** » ou la procession piétonne -pieds nus- du jour de 'Âshourâ.

Comme tous les ans, cette année aussi, ici à Majunga, les Musulmans shi'ites d'origine Khoja, comorienne et malgache avaient organisé, tous ensemble, un grand Joulous le jour de 'Âshourâ 1435 (coïncidant au jeudi 14 novembre 2013) dans les rues de la ville.



Mais en cette année 2013, les Musulmans shi'ites avaient été honorés par la présence, dans leurs rangs, de l'éminent prédicateur shi'ite venu d'Iran et professeur à la « Madréssâh Imam Jâ'far Sâdiq » de Tananarive, **Shaykh Ismâ'îl Pirniâ**, alors en vacances dans la ville des fleurs.



Comme l'année dernière, le point de départ du Joulous avait été la cour de la Mosquée Az-Zahrâ de Tsaramandroso Ambony. Puis le Joulous avait pris le chemin de l'Hôtel de ville (la mairie) où **Shaykh Badr-oud-Dîn**, directeur du lycée islamique As-Saqalayn, avait prononcé un discours en malgache sur le pourquoi de la commémoration du Martyr de l'Imam Houssain et de ses partisans le jour de 'Âshourâ de l'an 680 à Karbalâ.



Le Joulous était ensuite passé devant la grande Mosquée (sunnite) du Vendredi [Joum'âh Masjid] et devant la Madrèssâh Al-Mountazar (l'un des trois centres locaux de la mission islamique INISMA), pour revenir devant l'enceinte de la Masjid-é-Zahrâ, en passant par le quartier populaire de Mahabibo.

La raison première de ce Joulous avait été de présenter les condoléances au dernier Messenger de DIEU, **Mohammad**, et à **l'Imam Mahdi** (l'actuel Houjjat de DIEU) pour le massacre de 18 membres de leur famille à Karbalâ, dont l'Imam Houssain, le petit-fils chéri du Messenger de DIEU et le « Houjjat » [le « Représentant désigné »] de DIEU à l'époque !

Mais ce Joulous avait aussi permis aux Musulmans shi'ites de la ville d'extérioriser leur profonde douleur et leur peine insupportable en se frappant "naturellement" la poitrine avec la paume de leur main, c'est-à-dire le « **Mâtam** », à l'écoute des « **Nawhâh** » ou « chants religieux de deuil ».



« La « Moussâfir-Khânâ » est la maison de passage. » (Karana et Banians, p.224)

Il y a peu d'années de cela, je découvris, par hasard, dans les archives de feu mon grand-père Asghar 'Ali Vasram, dans sa maison de Mahabibo-Majunga, une photocopie de la célèbre revue « Râh-é-Najât » datant -tenez vous bien- de 1927 ! Et devinez quoi ?

Eh bien, dans ce numéro, il y avait un article d'au moins huit pages intitulé « ਮੁਜ਼ੱਫ਼ਿਰ ਮੰ ਮੁਸਲਫ਼ਿਰਖਾਨਾ » [« Une auberge de voyageurs à Majunga »], décrivant avec détail la cérémonie d'inauguration de la toute première Moussâfir-Khânâ de Majunga, construite, dit cet article, au coût total de 250.000 francs par le généreux donateur 'Abdoullâh bhây Hâshim. C'est Hâsham bhây Râjpar qui était alors Président de la Jamât [communauté] de Majunga et Shâmjee bhây Qâssam Kachrâ le « Moutawalli », c'est-à-dire l'intendant des bâtiments communautaires.

L'article rapporte qu'au cours de cette cérémonie d'ouverture, qui débuta vers 9 heures, un bon matin de 1927, en présence des représentants des communautés Bohra et Hindou de la ville, le premier à prendre la parole fut Jivâ bhây Rémtoullâh, qui, au nom de 'Abdoullâh bhây Hâshim (qui n'est autre que son beau-père), demanda à Hâsham bhây Râjpar de présider la cérémonie et remercia tous les invités des différentes communautés indiennes d'avoir honoré de leur présence cette cérémonie ; il fit ensuite officiellement don à la Jamât de Majunga du bâtiment nouvellement construit pour servir de Moussâfir-Khânâ.

Jivâ bhây proposa aussi aux responsables de la Jamât de faire passer les dispositions suivantes :

- La nomination par la Jamât de quatre "trustees" [administrateurs] qui devront superviser la gestion de la Moussâfir-Khânâ et l'affectation des loyers commerciaux.
- Les entrepôts commerciaux du rez-de-chaussée devront être loués et leurs loyers utilisés pour les réparations du bâtiment, puis dans des projets à caractère communautaire et religieux.
- Les comptes de la Moussâfir-Khânâ devront être présentés tous les trois mois à la Jamât.
- La durée maximale de séjour devra être fixée à 15 jours, durée pouvant être prolongée en cas d'exception et s'il y a encore de la place.

Puis ce fut **Mohammad 'Ali bhây Nathoo Prémjee** qui prit la parole au nom de la Jamât de Majunga. Il apporta notamment de la lumière sur la noble personnalité de 'Abdoullâh bhây Hâshim. Vers 1888-1889, dit-il, son père, **Hâshim Râmjee**, installé il y a 50 ans comme commerçant à Analalava (donc à partir de 1877), subit de grosses pertes dans les affaires et fut dans l'impossibilité de rembourser ses créanciers.

Eh bien, 22 ans plus tard, le 08 octobre 1911, son fils 'Abdoullâh rassembla à Nosy bé tous les créanciers de son père et leur régla une à une toutes les dettes de son père !

En 1920, poursuivit-il, **Hâsham bhây Râjpâr** avait fait don d'un de ses grands bâtiments pour servir d'école "indienne" à tous les enfants d'origine indienne de la ville, et, avant la construction de ce bâtiment de la Moussâfir-Khânâ, c'est dans une de ses grandes demeures qu'il hébergeait ses coreligionnaires de passage dans la ville, avec tout le confort qu'offre une Moussâfir-Khânâ. Aujourd'hui à Nosy bé, précisa-t-il encore, le notable Bohra 'Abdoul-Houssain Moullâ Hassan 'Ali a lui aussi fait généreusement construire un grand bâtiment coûteux pour servir d'école "indienne" à tous les enfants d'origine indienne.

Mohammad 'Ali bhây fit part aussi de cette analyse qu'il était plus qu'"urgent" de construire une Moussâfir-Khânâ décente sur place, car Majunga est la ville portuaire par excellence de la région et que de nombreux coreligionnaires Khojas de l'arrière-pays s'y rendent forcément (pour voyages, affaires ou autre chose).

Ensuite, ce furent les "Mâstarji" [professeurs] Vâlji Harjivan Joshi et Dayân-Shankar Déwrâm Joshi qui prirent la parole et félicitèrent 'Abdoullâh bhây pour ses actes religieux de générosité.

Outre ces discours, des lettres de félicitations à l'endroit de 'Abdoullâh bhây et venant notamment de Zanzibar et de Nosy bé furent lues en public.

De plus, une médaille en argent et un magnifique châle furent décernés à 'Abdoullâh bhây de la part de la Jamât de Majunga, et 500 francs en espèces par la Jamât de Tuléar en guise de châle aussi.

D'autres personnalités offrirent eux aussi de très beaux châles à 'Abdoullâh bhây, notamment :

- '**Abdour-Rassoul Mohammad bhây Lâkhâ Kânjee** de Zanzibar
- **Hâsham bhây Râjpâr et Dâmjee bhây Râjpâr** de Majunga

- **Nathoo bhây Prémjee et Mohammad ‘Ali bhây Nathoo Prémjee** de Majunga
- **Qâssam bhây Bhânjee et Jâ’far bhây Bhânjee** de Majunga
- **Râjpâr bhây Vâljee et ‘Ali bhây Vâljee** de Marovoay

Une centaine d’invités et de participants avaient pris part à cette cérémonie, dont douze représentants de la communauté Bohra, une douzaine aussi de représentants de la communauté Hindou, et des membres de la communauté Khoja Shi’âh Isnâ ‘Âshari de Majunga, Marovoay et Port-Bergé, dont :

- **Hâsham bhây Râjpâr** (Président de la Jamât de Majunga)
- **Shâmjee bhây Qâssam Kachrâ** (« Moutawalli » de Majunga)
- **‘Abdoul-‘Ali bhây Mérâli Bhallou et Rajab ‘Ali bhây Mérâli Bhallou**
- **Mohammad ‘Ali bhây Nathoo Prémjee**
- **Fâdhhal bhây Qâssam Chinâï**
- **Sharif bhây Jivâ (Sourti)**
- **Noor-Mahommad bhây Jirân (Bardây)**
- **Hirjee bhây Jirân et Ismâ’il bhây Jirân**
- **Qâssam bhây Bhânjee, Jâ’far bhây Bhânjee et ‘Ali bhây Bhânjee**
- **Ghoulâm-Houssain bhây Dâoud**
- **Mérâli bhây Jivâ**
- **Ghoulâm-Houssain bhây Haydar ‘Ali**
- **Wali-Mohammad bhây Hâji**
- **Qâssam ‘Ali bhây Mohammad ‘Ali**
- **Ghoulâm-Houssain bhây Dâya Dêwjee**
- **Qâssam bhây Virjee**
- **Nâssar bhây Prémjee**
- **‘Ali bhây Hirjee**

- **Sabour ‘Ali bhây Jâ’far ‘Ali**
- **Jivâ bhây Rémtoullâh**
- **‘Abdoullâh bhây Hâshim Râmjee**, le généreux donateur
- **‘Ali bhây Vâljee** de Marovoay
- **Jâ’far bhây Panjou** de Port-Bergé

Outre des bonbons aux amandes et des « Pân-Sopâri » en cours de cérémonie, un délicieux repas fut aussi servi par ‘Abdoullâh bhây Hâshim à toute l’assistance en fin de cérémonie. (« Râh-é-Najât », n°36, partie 8, éditée en 1927, en résumé)



La photo de la Moussâfir-Khânâ qu’il y avait dans cette article : désolé pour la qualité, c’est seulement une photocopie de l’article (et non l’original) qui est en notre possession !

Cet article de « Râh-é-Najât » est historiquement très "précieux" car il nous donne une idée des grandes familles Khojas Shi'âh Isnâ 'Âshari qui habitaient la ville côtière de Majunga vers 1927 !

Je vous rappelle que « Râh-é-Najât » [« La Voie du Salut »] était à l'époque une célèbre revue mensuelle en Goujrâti -son premier numéro était sorti en 1892- éditée par l'éminent prédicateur shi'ite Khoja des Indes **Hâji Ghoulâm-'Ali bhây Ismâ'il**, surnommé **Hâji Nâji**, auteur prolifique de plus de 300 livres et du tout premier commentaire du Qour'ân en langue Goujrâti : il décéda en 1942 et fut inhumé à Bhâwnagar, dans le Goujrât.

« Le puits faisait autrefois partie des installations, alimentant le bassin d'ablution de la Mosquée et fournissant l'eau de la cuisine collective pour les repas de fête, rencontres où la communauté s'épanouit dans (toute sa générosité).

Enfin, le cimetière [**Qabrastân**] symbolise l'enracinement de la communauté à travers ses membres définitivement installés sur cette terre malgache. » (Karana et Banians, p.224)



**Le nouveau Qabrastân de Majunga, sans doute dans les années 60...**

L'on reconnaît **Mohammad 'Ali Jivan** se recueillant sur la tombe de son épouse décédée récemment.

(Photo : Ghoulâm-'Abbâs Dharamsi Ladhâ)

« Très tôt, des notables se préoccupèrent de doter les Jamât de statuts, c'est-à-dire d'en faire des associations ayant une existence légale. Les biens de la Jamât furent d'abord enregistrés au nom des notables responsables, puis on créa des sociétés immobilières. »  
**(Karana et Banians, p.224)**



**Le fameux Baobab (multi-centenaire) de Majunga en 1898, devenu l'emblème de la ville : il servit de poteau d'exécution au corps expéditionnaire français pour fusiller les condamnés à mort en 1895 !**



**Les magasins indiens du quartier de Mahabibo : sans doute début du  
XX<sup>ème</sup> siècle...**



**Majunga en 1947 : à droite de la grande avenue, le quartier de  
Mahabibo avec son église, et à gauche, en haut, le grand marché de  
Mahabibo...**



**Le grand marché de Mahabibo vers 1950...**

## Marovoay, le grenier à riz :

Vers 1733 ou 1735, Marovoay -qui veut dire : "là où il y a beaucoup de caïmans"- devint la nouvelle capitale Sakalava au détriment de Tongay, situé un peu plus à l'ouest (l'actuel Bézavodoany, à 25km au sud-est de Mitsinjo) ; Marovoay resta le centre politique du royaume Sakalava du Boény pendant près de 90 ans.

Contrairement à Tongay, Marovoay avait un grand atout : elle était accessible par voie d'eau, car placée au fond de la baie de Bombétoka, ce qui permit aux marchands étrangers de fréquenter plus facilement la capitale Sakalava lorsqu'ils avaient à solliciter du roi la permission de commercer dans les comptoirs de la baie.

C'est avec la Reine Ravahiny que le royaume Sakalava de Boény atteignit son apogée. Elle succéda à sa sœur en 1778 et gouverna pendant 30 ans, jusqu'en 1808. Elle fit de sa capitale, Marovoay, la ville la plus importante de l'île : Marovoay comptait alors plusieurs milliers d'habitants, le pays étant pourtant très faiblement peuplé. (Ethnographie, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.315 et note 1, et p.316 et note 6)

Jusqu'à l'invasion de la région de Boény par Radama 1<sup>er</sup> et son armée, en 1824, ce sont les Antalaotra qui assuraient le transport et le commerce des marchandises jusqu'à Marovoay, par voie fluviale. La capitale des rois Sakalavas se trouvait sur le parcours entre Majunga et les plateaux, par le fleuve Bétsiboka ; elle constituait aussi la plaque tournante des échanges avec l'intérieur du pays.

Les Antalaotra tiraient leurs produits non pas de Majunga, dont l'arrière-pays était pratiquement inculte, mais surtout de la baie de Langany (Mahajamba) où l'on trouvait du riz, de la cire, du sel, des gommes et du bois.

Après la prise de Majunga par les mérinas, ce sont les migrants indiens qui remplacèrent les Antalaotra pour ce commerce.

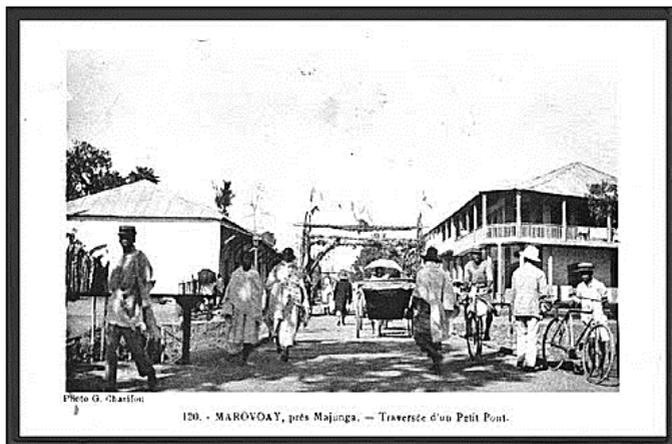
En 1825, le dernier Roi Sakalava de Marovoay, Andriantsoli, avait été définitivement vaincu par les troupes mérinas de Radama 1<sup>er</sup> : Marovoay était désormais sous domination Hova.

Vers le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'occupation mérina était bien assise dans toute la région du Boény. Les Sakalavas s'étaient soumis ou bien avaient fui. Autour de Marovoay et le long du fleuve Bétsiboka, des colons Hovas et Bétsiléos s'étaient installés et avaient transformé progressivement les marécages en rizières. (« **Histoire de Madagascar** » d'**Hubert Deschamps**, p.195)

C'est la ville côtière de Majunga qui se développa alors, au détriment de Marovoay, qui n'était plus la capitale du Boény, mais qui était devenue un centre rizicole assez important et en plein essor. Le riz y était vendu non décortiqué, pour une meilleure conservation. L'industrie principale de Marovoay était la fabrication de poteries d'argile rouge, de cruches pour conserver l'eau douce (**Les échelles anciennes...**, Lille 1975, p.466, l'auteur citant le Dr Catat) : c'était une des activités des migrants indiens appelés les Koumbhârs.

Marovoay était donc surtout connue pour sa production de riz, riz qui était acheminé à Majunga, puis même exporté vers les Comores, Mayotte et la côte est-africaine. N'oublions pas que Marovoay et Majunga étaient reliées entre elles par une voie fluviale très empruntée à l'époque. Au XX<sup>ème</sup> siècle, de nombreux indiens s'y lancèrent dans la décortication du riz, en y installant les premières rizeries.

Mais Marovoay était aussi connu pour son marché de l'or et vers 1898, elle en était même le principal marché, où affluait toute la production de Madirovalo et de la Mahajamba.



*Photo – carte postale de Marovoay : traversée d'un petit pont...*

Vers 1891, c'est en bote que l'on rejoignait Majunga de Marovoay (42 km), et le trajet durait 7 heures. Puis, pour aller de Marovoay à Maéwatanana (117km), c'est la pirogue qui était utilisée et le trajet prenait presque 18 heures !

L'une des meilleures descriptions que nous ayons du Marovoay de cette époque (1891) est celle du **Dr Louis Catat**. Elle mérite d'être reproduite : « Marovoay est une des grandes agglomérations de la côte Ouest ; elle est sensiblement aussi peuplée que Majunga, comptant 4.000 habitants environ... Les habitations de la ville sont comme à Majunga, d'ordre très cosmopolite : il y a des maisons en pierres construites et habitées par des indiens et des arabes, gros négociants du pays, puis des maisons en torchis et en terre occupées par les "Antimérina", enfin des cases en roseaux où se logent la population Sakalava, les esclaves malgaches et africains, qui sont ici en assez grand nombre. Une petite rivière qui porte le même nom que la ville passe au sud de Marovoay.

Ce cours d'eau n'est pas très large mais il est profond et permet, en tout temps, aux boutres et embarcations de le remonter jusqu'à Marovoay. » (cité dans **Les échelles anciennes...**, Lille 1975, p.512 à 514)

**J. Sibree**, qui était architecte, notait lui aussi à propos de sa visite à Marovoay : « À peu près une douzaine de dhows (boutres arabes) à l'ancre ou échoués sur les rives boueuses, ce qui donne à l'endroit l'aspect d'un petit port de pêche. La ville basse avec à peu près deux cent maisons était occupée surtout par des arabes et des indiens dont les magasins et entrepôts étaient alignés le long de la rue principale. La ville Hova et les locaux du gouvernement (Rova) étaient sur une colline basse qui se dressait brusquement jusqu'à une hauteur de 80 à 100 pieds. » (cité dans **Les échelles anciennes...**, Lille 1975, p.512)

14 janvier 1895, les troupes françaises venaient de débarquer à Majunga, qui était tombée sans coup férir aux mains des conquérants, le gouverneur mérina de la ville s'étant replié vers Marovoay. Si donc aucun combat "sérieux" n'avait été engagé à Majunga entre français et malgaches, c'est bien Marovoay qui allait devenir le théâtre de la première "vraie" bataille de l'expédition militaire française de Madagascar.

En effet, dès l'arrivée de la saison sèche, en mars et avril 1895, l'avant-garde du corps expéditionnaire occupa l'estuaire du fleuve Betsiboka ; il fit alors du village d'Ankaboka sur la rive gauche du fleuve, juste en face de Marovoay, une tête de pont, un entrepôt et bientôt un hôpital, qui deviendra tristement célèbre pour ses malades de la fièvre agonisants.

Le gouverneur mérima du Boény, qui avait fui le Rova de Majunga dès l'annonce de l'arrivée des navires français, s'était lui aussi, nous l'avons dit, réfugié dans le Rova de Marovoay, installé sur une colline d'une centaine de mètres de hauteur.

Après avoir progressé péniblement dans les marécages proches de la Bétsiboka, les français atteignirent Marovoay et engagèrent le combat. Devant la puissance de feu des français, le gouverneur et ses troupes se replièrent dans la hâte vers le sud, abandonnant dans le Rova affaires personnelles, fusils, canons et munitions, mais emmenant quand même avec eux la châsse contenant les « Dady » ["restes"] du premier ancêtre des rois Sakalavas : ils avaient trouvé là un bon "alibi" pour justifier leur fuite !

Les troupes Hovas parties, le 02 mai 1895, Marovoay tomba elle aussi aux mains des français. Ce fut alors au tour des troupes françaises d'occuper le Rova de Marovoay : ce fortin, qui avait été construit en 1824 par Radama 1<sup>er</sup> pour servir de résidence surveillée au dernier Roi Sakalava Andriantsoli, domine aujourd'hui la plaine rizicole qui s'étend jusqu'à Ambolomoty.

Les français continuaient de progresser, et les troupes mérimas continuaient de reculer, jusqu'à ce que, le 09 juin 1895, le gros village de Maévatanana, situé à la confluence des fleuves Ikopa et Bétsiboka, près de l'exploitation aurifère de Suberbieville, doté pourtant d'un bon Rova, ne tombe lui aussi aux mains des envahisseurs !

Durant la présence coloniale française, de 1895 à 1960, Marovoay connut un essor agricole et industriel important, sa plaine rizicole (24.000 hectares) devenant le deuxième "grenier à riz" de l'île, tant pour la production que pour l'exportation.

Une usine de décortilage et de conditionnement du riz fut construite dès les premières années du XXème siècle au bord de la rivière Marovoay. Le canal de la « Tantéraka » fut creusé pour relier ladite rivière au fleuve Bétsiboka et faciliter donc l'accès des bateaux et chalands jusqu'au quai de l'usine. Le riz des plaines aux alentours fut désormais acheminé vers Marovoay rapidement et à peu de frais, à la grande satisfaction des producteurs.

Durant la période de la "pacification" (à peu près 1895 à 1905), le Général Gallieni était venu en inspection à Marovoay, par bateau, le 26 juillet 1903, à 5h30 du soir. Le récit d'un témoin (« **Cahier-Journal de la Mission catholique de Marovoay** », manuscrit) raconte qu'à son arrivée, une foule « immense », qui avait attendu une bonne heure et demie, l'accueillit au « Tafia » [débarcadère] et dans les rues, jusqu'à la place du marché. Les enfants réussirent à chanter « la Marseillaise ». Une nuit avec illuminations « féériques », lampions, drapeaux, défilés de bœufs montés, danses, fut offerte au Général. Un feu d'artifice fut même tiré, ce qui n'était pas un spectacle fréquent !

Mais le lendemain, la foule ne se montra pas aussi enthousiaste que la veille pour assister au « Kabary » [discours] du Général sur la place du marché. Pour marquer sa déception, le Général reprit le bateau au Tafia plus tôt que prévu !



**Marovoay : le « Tafia » ou débarcadère des passagers sans doute au début du XX<sup>ème</sup> siècle...**

Les années passèrent, sans événement exceptionnel. La ville de Marovoay, qui fut généralement administrée avec compétence, se dota de bâtiments nouveaux, d'un terrain de sports, d'un marché avec une grande halle.

Autour des années 1955, une mairie coquette fut aménagée, proche de la résidence de l'Administrateur, agrémentée de peintures murales à l'intérieur, et d'une statue représentant une maman malgache portant son bébé, à l'extérieur, devant la façade de l'entrée. C'est le même artiste qui a exécuté les peintures de l'Hôtel de ville de Majunga.

De nos jours, la ville de Marovoay garde-t-elle quelque souvenir de son passé prospère de capitale du Royaume Sakalava du Boény ? Qui peut dire où se trouvait le palais des souverains Sakalavas qui fit l'admiration des étrangers de passage, par ses richesses ?

Même les archéologues, hommes du passé, n'ont pas pu, jusqu'à ce jour, retrouver le site du « Vieux Marovoay »...

C'est la Mosquée Bohra qui est la plus ancienne Mosquée indienne de la ville, dont la construction (en *satrana* ou latanier, comme les cabanes sakalavas) remonte à 1285, d'après la plaque fixée à son entrée [en fait, l'année musulmane 1285 ne correspond pas à l'an 1865 mais à l'an 1868 : le calcul de conversion est comme suit :  $(1285 \times 0.97) + 622$  !], puis refaite en briques de terre crue dix ans plus tard, et re-refaite en pierres dures en 1890, et cette Mosquée est toujours là !





Je dis « **Bravo** » à la communauté sœur Bohra d'avoir consigné l'historique de leur Mosquée de Marovoay près de sa porte d'entrée. Une plaque "historique" se trouve aussi à l'entrée de la Mosquée Bohra de Majunga, une initiative que nous aussi nous devrions imiter partout !

De nombreux Bohras habitaient la ville, notamment la grande famille Anjary, de même que de nombreux indiens sunnites de la caste des « **Koumbhârs** » ou « potiers », déjà cités plus haut. Les poteries qu'ils fabriquaient à partir de l'argile de couleur rouge, appelées "Sajouâ", avaient la propriété de garder l'eau fraîche s'y trouvant. Il semblerait que **Thariâ Topân**, grand commerçant Khoja de Zanzibar, ait ouvert dans les années 1860-1870 un agence à Nosy bé, puis à Marovoay, avant d'établir son siège social à Majunga.

En 1961, la délégation de l'AFED écrivait ceci à propos de notre Jamât de Marovoay : « Il y a des preuves tangibles que la Mosquée et l'Imâm-Bârâ d'ici avaient été construites pour la première fois avant 1896.

Il semble aussi que notre Jamât avait (elle aussi) été établie en bonne et due forme avant 1896 puisqu'il est connu avec certitude que c'est la Jamât (elle-même) qui avait fait édifier la Mosquée et l'Imâm-Bârâ.

L'édifice de la toute première Mosquée étant devenu vétuste, l'on fit construire sur le même endroit une nouvelle Mosquée. Près de l'ancienne Mosquée se trouvait l'ancienne Imâm-Bârâ. Aussi, pour que la capacité de la nouvelle Mosquée soit bien suffisante, l'on fit démolir le bâtiment de l'Imâm-Bârâ, dont une partie du terrain fut rajoutée à la Mosquée en construction. L'édifice de cette nouvelle Mosquée fut donné en fondation pieuse [Waqaf] à la Jamât par **Khadijâh bhây Dâmjee Râjpâr** pour le Sawâb [la récompense spirituelle] à l'âme [Rouh] de Mohammad Houssain bhây Kânjee de Nosy bé. Ce furent **Dâmjee bhây Râjpâr** et son fils **Houssain 'Ali** qui avaient assuré le suivi des travaux de construction de la Mosquée au prix de beaucoup d'efforts.

Vers 1926-1927, au moment de la construction de la nouvelle Imâm-Bârâ, le terrain n'étant pas suffisant, **Dâmjee bhây Râjpâr** acheta deux parcelles de terre d'une *certaine* surface et l'offrit à la Jamât.

Aux temps de la colonisation française, une législation pour les donations de fondation pieuse [Waqaf] n'existant pas, les propriétés de la communauté étaient enregistrées aux noms des notables de la Jamât dans les documents administratifs. Après quelques temps, un différend naquit entre les "propriétaires légaux" des biens de la Jamât et la Jamât (elle-même), et une dispute éclata même au sein de la Jamât du genre : "Cette partie du terrain, c'est nous qui en sommes propriétaires, et cette partie de l'endroit, c'est la Jamât qui en est propriétaire !"

Pour mettre un terme à cette dispute, (une délégation de) la Jamât de Majunga comprenant **Fâdhal bhây Q. Chinâi, Ismâ'il bhây Jirân, Mohammad 'Ali bhây Nathoo Prémjee** et **Jâ'far bhây Bhânjee** arrivèrent sur les lieux et firent tout leur possible pour trouver un terrain d'entente. Mais ne pouvant "dénouer la crise", et même après avoir fait de Ismâ'il bhây Jirân le "Président", aucune issue de résolution du conflit ne se dessinant toujours pas, ces biens furent enregistrés au nom de l'État !

Le plus ancien cimetière se trouve près de la rue de la Mosquée où encore aujourd'hui (1961) il existe deux tombes, dont l'une est celle de **la demi-mère de Mohammad bhây Prémjee** qui était décédée avant 1895. La seconde tombe est celle de **Prémjee bhây Vâljee** (le mari de la première et père de Mohammad bhây) qui était décédé en l'an 1895. Tout autour de ces (deux) tombes, **Mohammad bhây Prémjee** avait fait construire un mur d'enceinte en 1926 et les a préservés (jusqu'à ce jour).

Le second cimetière se trouve en hauteur, (sur la route) de l'hôpital, où il y avait les tombes **des proches parents de Dâmjee bhây Râjpâr, de Dâÿâ bhây Harjee** -qui est le mari de la tante paternelle de Mohammad bhây Prémjee-, de **Ghoulâm-Houssain bhây Mourjee** -qui est le grand-père maternelle de Mohammad bhây Prémjee-, de **Rêhmat bâÿ Prémjee** -qui est la sœur de Mohammad bhây Prémjee-, etc. Mais de toutes ces tombes, seule celle de Dâÿâ bhây Harjee était "en dur" ; aussi, elle est la seule à être encore "debout". Les autres tombes ont toutes été "ensevelies" sous terre !

Le troisième cimetière se trouve dans le quartier "Sonédanana" qui est (toujours) en usage à l'heure actuelle. Des défunts appartenant à toutes les communautés (indiennes) y sont enterrés. Pour l'inhumation de nos défunts, une parcelle à part a été réservée par l'État à notre communauté.



*Le cimetière de Marovoay de nos jours...*

Les dépenses de construction ont été (à l'époque) de 80.000 francs pour la Mosquée de Marovoay, et de 40.000 francs pour l'Imâm-Bârâ. Aujourd'hui (1961), la valeur de ces édifices est estimée à 2.500.000 francs.

En 1945, l'on avait entrepris un projet de construction d'une Moussâfir-Khânâ ici. Il a été porté à notre connaissance que **Rémtoullâh bhây Dâÿâ**, qui mourut en 1938, avait exprimé son désir de donner à la Jamât la propriété se trouvant près de celle de (son frère) Ismâ'îl Dâÿâ pour servir de Moussâfir-Khânâ. (**Aperçu de l'histoire**, p.114 et 115)

Le 25 décembre 2013, j'eus cette grande aubaine et cette immense joie d'accompagner à Marovoay Mohammad bhây Ismâ'îl Dâÿâ (plus connu sous le nom de *Joujou Mâmâ*) et Asghar 'Ali Ismâ'îl Dâÿâ (plus connu sous le nom de *Assou Mâmâ*), tous deux arrières petits-fils de **Dâÿâ Harjee**, pour aller se recueillir sur la tombe de leur arrière grand-père -qui est aussi l'arrière grand-père de feu Roshan Jamil et de ma propre grand-mère paternelle : Dâÿâ Harjee est donc mon arrière arrière arrière grand-père !

En fait, cela faisait plus d'une dizaine d'années que *Joujou Mâmâ* et *Assou Mâmâ* n'avaient eux-mêmes pas eu la possibilité d'aller visiter la tombe de leur arrière grand-père, si bien que, lorsque nous étions encore sur route entre Majunga et Marovoay, nous ne savions même pas si nous aurions "la chance" de voir la tombe, c'est-à-dire si cette tombe existait encore ou si elle avait déjà été détruite, rasée ou "engloutie" sous terre !

En vérité donc, ce voyage était une vraie aventure pour nous, un "pèlerinage vers l'inconnu", car nous étions littéralement à la recherche de la tombe de notre aïeul à tous !!!

Arrivés sur les lieux, nous grimpâmes à grands pas la colline qui mène à l'ancien site de l'hôpital, et là, à notre "incroyable" stupéfaction, mais aussi à notre profond soulagement, la tombe était bien là, juste derrière l'actuel centre pénitencier de la ville !

Oui chers amis, elle était bien là, certes entièrement envahie et cernée par la végétation, mais elle était toujours là, toujours "debout" !!!



Nous fîmes enlever alors les feuillages et branchages qui l'avaient enveloppée telle une protection, et maintenant elle se présentait à nous, toujours aussi majestueuse et imposante...



Nous nous recueillîmes alors sur elle dans un sentiment mêlé de bonheur, nostalgie et de spiritualité...



*Joujou Mâmâ* nous promet alors de faire réparer la tombe et d'y apposer une plaque d'identification.

Je concentrai ensuite toute mon attention et toute ma conscience sur le terrain se trouvant juste à côté de ladite tombe, là où se trouvaient jadis plusieurs tombes de nos coreligionnaires et sûrement des membres lointains de ma propre famille, tombes qui malheureusement avaient "disparues" depuis bien longtemps...



Quant aux deux tombes se trouvant tout près de la Mosquée de Marovoay, voici une photo prise d'elles en octobre 2013, lors de mon passage dans la ville en compagnie du Dr Wâlji.



D'après ce qui a été relaté ci-haut, à cause des conflits internes qui avaient surgis à l'époque au sein de la Jamât, aujourd'hui ce terrain n'est plus au nom de notre communauté et ne nous appartient plus ! D'ailleurs, nous avons dû "aimablement" demander l'autorisation à ceux qui occupent aujourd'hui le bâtiment voisin (et qui par ailleurs sont très gentils) pour pouvoir accéder à ces deux tombes et se recueillir sur elles, car désormais, c'est dans leur cour qu'elles se trouvent désormais !

Ces deux tombes sont donc celle de **Prémjee bhây Vâljee et de sa première épouse**. Et savez-vous chers amis qui est **Prémjee bhây Vâljee** ?

Eh bien, c'est ce même généreux coreligionnaire qui avait fait don d'un terrain pour la construction sur elle de la Mosquée Khoja Shi'âh Iṣnâ 'Âshari de la ville... Et regardez aujourd'hui dans quel état se trouve sa tombe : franchement, est-ce de cette façon que nous devrions le remercier pour sa générosité !

Chers dirigeants et membres de ma noble communauté, à défaut de ne plus être propriétaire du terrain, ne pourrions-nous pas au minimum aménager d'une manière un peu plus "décente" et digne sa tombe et celle de son épouse, en guise de reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour notre Jamât de Marovoay ?!!!

Si, je suis sûr que nous le pouvons, si telle est la Volonté de Dieu, et si telle est aussi notre volonté politique...

Notons que l'ancien cimetière Bohra se trouve lui aussi juste à côté de la Mosquée Bohra, et en parfait état de préservation...



*L'ancien cimetière Bohra de Marovoay...*

**Sophie Blanchy** écrit elle aussi : « La communauté Khoja Iṣṅâ 'Āshari avait déjà une Mosquée et une Imâmbârâ [salle de réunion] en 1895 ; c'est de cette année également que sont datées les plus anciennes tombes maçonnées que l'on connaît.

... En 1927, une nouvelle Mosquée est offerte par **Mme Khadijâh bây**, épouse de **Dâmjee Râjpâr**, pour le Sawâb [la récompense spirituelle destinée le plus souvent à un parent défunt] de Mohammad Houssain Kânjee de Nosy bé (son père décédé). Les travaux sont surveillés par **Dâmjee Râjpâr** et son fils **Houssain ‘Ali**, et comme le terrain se révèle insuffisant pour refaire aussi l’Imâm-Bârâ, Dâmjee Râjpâr se charge d’acheter une parcelle complémentaire.

... En 1913, il y avait cinq congrégations indiennes à Marovoay : Koumbhâr (le groupe des sunnites ayant pour métier d’origine la poterie), Khoja Isnâ ‘Âshari, Bohra, Banian, ... Khoja (ismâ’ili). » (**Karana et Banians**, p.89, 270 et 163)

Dans la Mosquée de Marovoay, il y a encore aujourd’hui un très ancien Mimbar [chaire] que **‘Ali-Dinâ Shiwjee Lâljee** avait fait don à la Jamât en 1924 et que l’on continue toujours d’utiliser !





*Marovoay : anciennes portes typiquement "indiennes"...*

## Maéwatanana, la "mine" d'or :

Poste militaire, Maéwatanana était surtout connue pour les mines d'or qu'on exploitait dans ses environs, notamment à Subervieville, une mine se trouvant à quelques trois kilomètres d'elle et exploitée par Mr Subervie à partir de 1889. Ce dernier possédait une chaloupe à vapeur qui faisait la liaison Maéwatanana-Majunga par le fleuve.

Maéwatanana devait donc la quasi-totalité de son activité aux mines d'or environnantes. Lorsque le **Dr Louis Catat** passa par elle en 1889, il la décrit comme suit : « Une trentaine de commerçants indiens ne se contentaient pas d'y trafiquer de l'or : ils assuraient la collecte de riz, du cuir, du raphia, du caoutchouc, troqués contre les produits importés, tandis que la ville servait de point d'attache à des marchands mérinas venus acheter des bœufs. » (in « Les Hautes Terres malgaches » de **Jean Pierre Raison**, Paris 1984, p.269)

**L'Annuaire pour 1893** parle quant à lui « d'une quinzaine de commerçants indiens qui font un assez gros commerce », sur quelques 1.000 habitants. Deux ans plus tard, ce furent les troupes coloniales françaises qui traversèrent Maéwatanana. L'exploitation minière continua à booster l'activité commerciale de la ville si bien qu'en 1896, la population de Maéwatanana atteignit les quelques 2.000 habitants.

Mais les colonisateurs français voulaient désormais avoir le monopole de la production malgache d'or... Aussi, lorsque la Carte d'identité fut instituée pour les étrangers, avec tous les ans une demande obligatoire de visa de séjour, des métiers leur furent alors interdits (sauf autorisation "expresse" du chef de la région), parmi lesquels « commerçant d'or, bijoutier, joaillier » !

Les colonisateurs accusaient aussi souvent les commerçants indiens de « trafic d'or », tel qu'il apparaît par exemple dans l'ouvrage de **Étienne Grosclaude**, voyageur français qui, lorsqu'il visita Suberbieville en 1898, rapporta cette "diffamation" faite par Mr Walizewski, ingénieur en chef des travaux d'extraction d'or de la compagnie de Mr Suberbie : « M. Walizewski se plaint amèrement de l'invasion des indiens, qui sont venus en foule dans le pays depuis quelque temps, sous prétexte de négoce variés, pour lesquels aucune clientèle ne s'offre à la prespective de ces commerçants avisés, qui viennent en réalité patriquer ici le recel de l'or, très préjudiciable aux intérêts de la compagnie. Il réclame ... la protection du gouvernement contre ce fléau... » (« **Un parisien à Madagascar, aventures et impressions de voyage** », Paris 1898, éd. Hachette, p.300)

Ainsi, aux yeux de cet ingénieur français, les indiens étaient un « fléau » !!! Eh bien, **Sophie Blanchy** donne son franc point de vue sur l'ouvrage cité ci-haut : « L'ouvrage de Grosclaude, qui se présente comme "un Parisien à Madagascar", reflète la mentalité médiocre du français moyen de l'époque coloniale. Son ironie ne s'exerce qu'aux dépens de "l'indigène" et des autres étrangers... L'auteur, et l'ingénieur dont il rapporte les paroles représentent bien l'esprit largement xénophobe des premiers colons inquiets de la concurrence dans un pays déroutant par sa nouveauté et le manque encore presque total d'institutions. » (**Karana et Banians**, p.145, note n.4)

Et concernant "l'accusation" de l'ingénieur comme quoi ce n'est pas pour le commerce mais pour l'or que les indiens venaient sur les lieux, Mme Blanchy répond toujours : « C'est faux car on a vu que la population de Maéwatanana-Suberbieville avait considérablement augmenté en quelques années et qu'il y avait bien un marché pour les petits commerçants en produits de base. » (**Karana et Banians**, p.145)

Force est de reconnaître ici que la France coloniale continua toujours à se méfier de ces migrants indiens car beaucoup de "choses" la séparaient d'eux :

- Ils étaient de culture asiatique et non occidentale.
- Ils étaient de religion musulmane ou hindoue et non chrétienne.
- Ils étaient des sujets de la Grande-Bretagne, puissance coloniale rivale de la France dans la région.

**Sophie Blanchy** écrit : « La Mosquée Khoja Isnâ 'Âshari fut construite en 1899 par des Khojas fraîchement convertis de l'Ismâ'ilisme : **Shiwjee Nânjee**, **Qâssou (Qâssam 'Ali) Ladhâ** et **Sharif Râmjee** (qui fournirent les fonds et surveillèrent les travaux). Il y avait aussi des ismâ'ilis à Maévatanana et les deux parties étaient en conflit religieux. L'Imâm-Bârâ et la Moussâfir-Khânâ [auberge des voyageurs] furent édifiées vers 1900 par **Madhou bhây Shâmjee**, ... (qui) s'occupe lui-même de repeindre régulièrement la Mosquée. » (**Karana et Banians**, p.92 et 269)



**Des notables de la communauté Khoja Shi'âh Isnâ 'Âshari de Maévatanana posant avec un prédicateur venu des Indes : photo prise devant la Mosquée sans doute dans les années 40 ou 50.**

**De gauche à droite : Shiwjee Nânjee, Lâljee Shâmjee (frère de Madhou Shâmjee), Jivan Prémjee, Vâljee Jivâ, un notable de Morondava et Qâssou Ladhâ**

**(Photo : collection Jân 'Ali Soulaymân Ladhâ in « Karana et Banians »)**



**Photo de groupe de la Jamât de Maéwatanana au début des années 60...**

Debout, de gauche à droite : Hâfîzh 'Ali M. Râmjee, 'Abdoul-Houssain Vâljee, Youssouf 'Ali Sachchou-Dinâ, Houssain 'Ali Shiwjee, Mohammad Râmjee, 'Ali Mohammad Vâljee, Ismâ'il Madhou, Rajab 'Ali MÉRâli Bhallou, Mohammad Houssain Vâljee, Nazar 'Ali H. Ladhâ, 'Ali-bhây Râmjee (*Andriaména*), Ghoulâm 'Ali Vâljee et Hassan 'Ali Ladhâ.  
Les enfants, assis : Radhâ F. Ladhâ, Mohammad 'Ali Q. Ladhâ, Oummid-'Ali H. Ladhâ, Nissâr F. Ladhâ, (le prédicateur), Mohammad (*Mamdou*) H. Jivan, Houssain 'Ali (*Houssi*) Q. Ladhâ et Nouroun-Nissâ J. Vâljee.



Photo de groupe de la Jamât de Maéwatanana toujours dans les années 60...

Debout : Mohammad Taqi, Youssouf 'Ali Sachchou-Dinâ, (?), Akbar M. Ladhâ, Rajab 'Ali Lâljee, Hassan 'Ali Shiwjee, 'Abdoul-Houssain Vâljee, Mohammad Râmjee, Ghoulâm 'Ali Vâljee, Qâssam 'Ali Ladhâ, *Qâssou* Ladhâ, Fidâ-'Ali Ladhâ, (?), Mohammad Houssain Shiwjee, Youssouf Houssain 'A. Vâljee et Nissâr F. Ladhâ (l'enfant).

Assis : (?), Mohammad 'Ali Q. Ladhâ, Houssain 'Ali Shiwjee, Mohammad Soulaymân (à côté du prédicateur), Zhoulfiqâr H. Shiwjee, Nouroun-Nissâ J. Vâljee, Oummid 'Ali (*Bâbou*) A. Sachchou, Houssain 'Ali (*Houssi*) Q. Ladhâ, Azâd Y. Sachchou, Mohammad Y. Sachchou et Kâzhim 'Ali J. Vâljee.

(Photos : "collection" Nissâr Méréali Bhallou)



**Maéwatanana, sans doute dans les années 60 : des membres de la  
Jamât posant avec la « Tâ'ziyâh » près de l'Imâm-bârâ.**

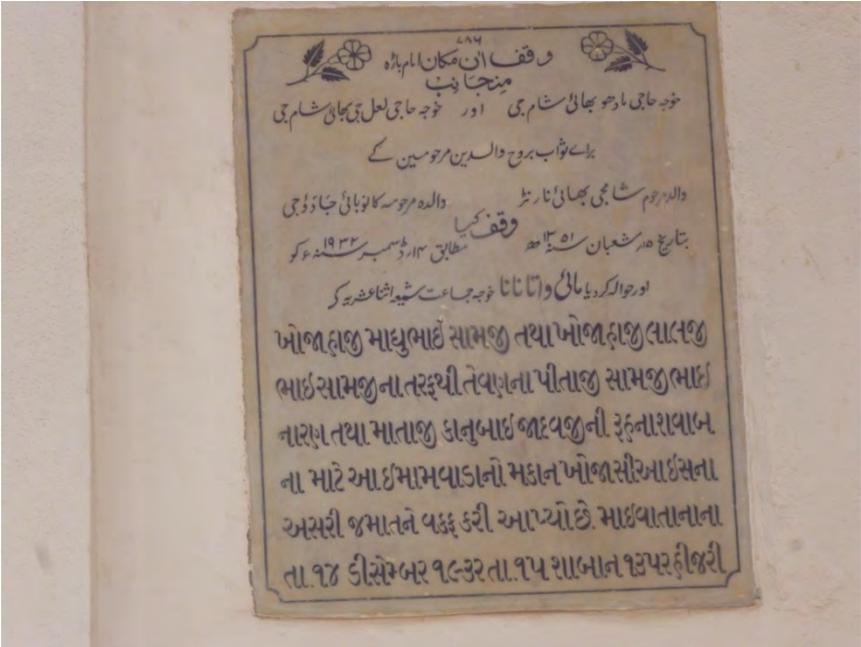
Tout à fait à droite, accroupi, l'on aperçoit **Dharamsi Ladhâ**. Assis à côté de  
lui, l'on devine son petit-fils **Jâ'far Houssain**, et debout derrière lui son fils  
**Pyâr 'Ali** et son neveu **Ismâ'il Késsawjee**.



**Toujours à Maéwatanana, parandant la « Tâ'ziyâh »...**

(Photos : Ghoulâm-'Abbâs Dharamsi Ladhâ)

De nos jours, en entrant dans l'enceinte des bâtiments de la Jamât de Maévatanana, juste en face de l'entrée de la Mosquée, l'on aperçoit cette plaque incrustée dans le mur -aujourd'hui, c'est le lieu d'habitation du prédicateur local. Il y est écrit ceci, en ourdou puis en goujrâti : « **Le bâtiment de cette Imâmbârâ a été offert par les Khojas Madhou bhây Shâmjee et Lâljee bhây Shâmjee pour le Sawâb [la récompense spirituelle] des âmes de leurs (défunts) père Shâmjee Nârar et mère Kânou bâÿ Jâdawjee. Maévatanana, le 14 décembre 1932 ou le 15 Shâ'bân 1352 Hijri.** »





**Notre ancien cimetière de Maéwatanana : Khojas ismâ'ilites et Khojas Isnâ 'Âshari sont enterrés dans le même enclos...**

## Diégo-Suarez, la ville du Nord :

Suite au traité de paix "fatal" signé entre la France et Madagascar en 1885, le Royaume Hova dut céder aux français la ville de Diégo-Suarez. À peine dix ans plus tard (1895-1896), ce fut tout le territoire malgache qui devint possession française !

En 1961, la délégation de l'AFED rapportait ceci à propos de notre Jamât de Diégo : « D'après ce qu'on dit, c'est **'Ali bhây Thâwar** de Nosy-bé qui avait fait don de sa toute première Mosquée et de sa première Imâm-Bârâ en bois (vers 1900). Avec le temps, comme le bâtiment de la Mosquée devint très vétuste, en 1946, **Mohammad 'Ali bhây Qâssam Chinâï** le fit reconstruire en pierres dures et l'en fit don (à la Jamât). Mohammad 'Ali bhây avait aussi l'intention de faire édifier une très belle Imâm-Bâra et de l'en faire don à la Jamât, mais avant qu'il ne puisse "concrétiser" son intention, cette infidèle vie prit congé de lui !

C'est sa veuve, **Shirîn bây**, qui réalisa son souhait de faire construire l'Imâm-Bârâ, et en 1958, en posant la première pierre de l'Imâm-Bârâ, Shirîn bây "concrétisa" le dernier souhait de son bien-aimé mari. Avant que les travaux de construction soient achevés, Shirîn bây rejoignit (elle aussi) son mari et fit à jamais adieu à ce bas-monde, et ce sont ses enfants qui remplirent leurs devoirs de terminer les travaux. La cérémonie d'inauguration de ce nouveau bâtiment de l'Imâm-Bârâ fut faite en 1960.

L'ancien cimetière se trouvait au bord de la mer, à côté de la centrale électrique. Pour relier la ville au quartier voisin, une nouvelle route ayant été construite à partir de ce cimetière, certaines tombes sont maintenant en bord de route, et le nombre de tombes augmentant, ce cimetière a commencé à se remplir. Aussi, l'on a réservé un terrain dans la haute-ville pour l'utiliser comme nouveau cimetière. »

(Aperçu de l'histoire, p.45)

**Sophie Blanchy** écrit elle aussi : « Les établissements indiens de Diégo-Suarez furent constitués par les indiens de Nosy-bé et ne datent que de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Vers 1885 ou 1890, il n'y avait que trois Khojas à Diégo : **Bachchou Hâsham**, **Molou Kânjee** et **Sharif Jivâ Sourti**. Les premiers bâtiments de la communauté Khoja furent construits en bois par '**Ali bhây Thâwar**, notable généreux, avant 1902 (date de sa mort) ; ils furent reconstruits en pierre ensuite car les Khojas étaient devenus nombreux à Diégo.



*Diégo : la rade et la ville basse en 1907 semble-t-il...*

... En 1946, les immeubles de la communauté étaient en mauvais état et une nouvelle Mosquée fut construite et offerte par **Mohammad 'Ali Qâssam Chinâï** qui mourut avant de pouvoir donner également un nouvel Imâm-Bârâ : **sa femme** réalisa son souhait en posant la première pierre de l'Imâm-Bârâ en 1958 mais elle mourut pendant les travaux et ce furent les fils qui terminèrent l'œuvre de leurs parents en 1960.

... L'importance de la communauté a beaucoup diminué depuis...

Les Bohras forment à Diégo-Suarez la communauté (d'origine indienne) la plus ancienne et actuellement dominante. L'ancienne Mosquée Bohra était située dans la ville basse, là où se trouvent actuellement les usines de Pêche et Froid. Une nouvelle Mosquée en dur fut ensuite construite au centre de la ville haute ; à ses côtés, une maison en bois abritait l'école coranique...

La première Mosquée sunnite (indienne) ... de Diégo-Suarez, la Mosquée Jacob [Yâ'qoub], date de 1905 ; elle était située face au Cercle de la Marine (dans la ville basse), bâtiment à la belle architecture mauresque, hélas en ruines. Elle porte le nom de celui qui était chargé de son entretien (un Sindhi de Karâchi). Les indiens Sounni étaient originaires du Sindh et la plupart d'entre eux étaient passés par Ambanoro-Marodoka à Nosy bé. Les dockers yéménites sunnites se joignirent à eux, puis ils firent une autre Mosquée dans la ville haute. Plus tard encore, des Sounni Sourtis venus de Tamatave firent une autre Mosquée sunnite rigoureusement fermée aux shi'ites de la ville (!!!)

Les yéménites ... zaydites venus ensuite (à partir de 1926 jusque dans les années 1950, où cette immigration prit fin) avaient en bord de mer une Mosquée installée dans une maison dont l'architecture évoque une église grecque ; elle existe toujours mais elle n'est plus guère utilisée, et se trouve sur la propriété de la Compagnie Malgache de Manutention. » (Karana et Banians, p.100 à 102 et 270)



*Le port de Diégo aux temps de la colonisation...*



*Diégo : la ville basse aux temps de la colonisation...*

## Antsohihy et Analalava :

**Martineau** signalait déjà, en 1894, la présence de commerçants indiens dans les villes côtières allant de Nosy bé à Majunga, et leur pénétration jusqu'à l'intérieur du pays : « Sur le reste de la côte, jusqu'à Majunga, tout le commerce est aux mains des indiens de Nosy bé, qui ont créé plusieurs comptoirs et font parcourir les villages par des marchands ambulants. Ces négociants sont approvisionnés de cotonnades, ... verroterie, pétrole, etc., que leur fournissent des navires anglais, américains ou allemands, ou plus simplement des boutres venant de Zanzibar ou de Bombay. Les principaux produits exportés sont le riz, les peaux, le caoutchouc, les bœufs vivants et quelques fruits : les bananes et la canne à sucre. » (« **Madagascar en 1894** », Paris 1894, p.429)

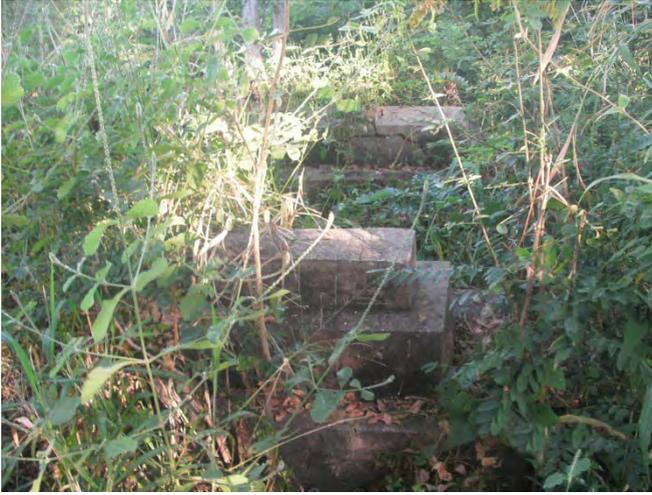
**Jacques Bousiges**, dans sa thèse de doctorat de 1956, rapportait lui aussi que : « Une autre zone beaucoup moins importante (que celle de Majunga), constituée par Analalava et Antsohihy, groupe actuellement 82 Khojas ; leur Mosquée installée à Antsohihy a été autorisée en 1949. Une autre Mosquée ouverte en 1915 à Antonibé (dans le district d'Analalava) a été désaffectée en 1949 en raison de son état de vétusté. » (**Les étrangers à Madagascar**, université de Rennes 1956, p.43)



**Cimetière musulman "indien" d'Analalava : peut-être qu'à côté de ces tombes de nos confrères Bohras, il y aurait aussi quelques tombes de Khojas. Mais pour le savoir, il faudrait avant tout s'y rendre...  
(Photo : Mâstarjee Khouzaymâh de la communauté Bohra de Majunga)**

Lorsque la délégation de l'AFED visita Antsohihy en 1961, elle constata ceci : « En arrivant à Antsohihy et en découvrant l'histoire de nos coreligionnaires, il apparaît que c'est en 1905, lorsque de Nosy-bé (et/ou) des Indes, '**Abdoullâh bhây Hâshim, feu Dossâ Kânjee et Nânjee bhây Prémjee** y débarquèrent et y ouvrirent chacun leurs compagnies que les bases de l'établissement de nos coreligionnaires furent posées ici. Ce sont (nos) confrères Bohras qui avaient commencé à s'établir les premiers ici. C'est (aussi) en 1905 qu'a été construit le cimetière sur un terrain appartenant à l'État et où les défunts sunnites, Bohras, comoriens et Isnâ 'Âshari continuent d'y être enterrés. Et jusqu'à ce jour, cela se passe comme ça !





Voici dans quel "état" se trouvent aujourd'hui les tombes dans ce tout premier cimetière musulman indien, dont celles de nos propres défunts. DIEU merci, quelques indications en Goujrâti ou en français subsistent encore sur certaines tombes. Notre Président de la Jamât d'Antsohiy m'a promis de mener sur terrain, avec l'aide des « anciens » de notre communauté, une "identification" de toutes ces tombes dans les plus brefs délais...

Jusqu'en 1926, cinq familles de nos coreligionnaires s'y étaient installées. Ces cinq familles avaient cinq "opinions" différentes, et c'est pourquoi il arrivait que différents Majâlis [rassemblements] se tiennent au même moment ! Il était donc "plus qu'urgent" à l'époque de rassembler ces coreligionnaires et de construire une Imâm-Bârâ [salle de rassemblement communautaire]. Des efforts avaient même été entrepris en ce sens mais à cause de divergences d'opinions, des fonds (suffisants) n'avaient pas pu être collectés !

En 1928, **Dhanjee bhây Mâwjee**, qui à l'époque travaillait comme ouvrier dans la société ismâ'îlie « Karim 'Alibhây Compagnie », prit vaillamment sur lui cette "mission" et commença à entreprendre la construction de l'Imâm-Bârâ. Après de longues discussions avec l'État, en 1929, il acquit un terrain pour l'Imâm-Bârâ. Pour les fonds de construction de l'Imâm-Bârâ sur ce terrain, l'on parvint à recevoir la contribution financière de trois généreux coreligionnaires, et au coût de 35.000 francs de l'époque, l'on fit édifier l'Imâm-Bârâ que l'on donna à la Jamât. À l'époque, les cours de change étaient comme suit : 5 francs pour 1 ariary et 1 ariary pour 3 roupies.

Cette ancienne Imâm-Bârâ, après qu'elle ait "subi" trente années de soleil et d'ombre, demanda (finalement) réparation, raison pour laquelle les membres de la Jamât commencèrent à s'activer pour la construction d'une nouvelle Imâm-Bârâ en 1959. L'on se mit d'accord pour que chaque personne, chaque mois, donne régulièrement une certaine somme, et, s'étant attaché à ce procédé, les coreligionnaires continuent fidèlement à apporter leurs contributions financières et en deux ans (c'est-à-dire jusqu'en 1961), 500.000 francs ont été rassemblés de cette façon.

Le coût prévisionnel de la construction de la nouvelle Imâm-Bârâ est estimé à 1.300.000 francs, et pour les fonds manquants, les sages de la Jamât pensent les demander aux autres Jamât.

Le notable de la Jamât, Dhanjee bhây Mâwjee espère "voir" de son vivant même l'édification de la nouvelle Imâm-Bârâ et c'est pourquoi il continue de donner ses "précieux" conseils à la Jamât.

À côté de l'actuelle Imâm-Bârâ se trouve un morceau de terrain appartenant à feu **'Abdoullâh Hâshim** et dont son cousin de Majunga, **Hâsham 'Ali bhây Rémtoullâh** a exprimé sa joie de le donner à la Jamât pour le repos de l'âme de son grand-père maternel. » (**Aperçu de l'histoire**, p.47 et 48)

**Sophie Blanchy** écrit elle aussi au sujet d'Antsohiy et d'Analalava : « À Antsohiy s'établirent d'abord des Bohras de Nosy bé, puis à partir de 1905 des Khojas : cinq familles ismâ'ilis et Isnâ 'Âshari, qui ne constituèrent pas de suite de réelles communautés mais s'adonnèrent séparément à leur culte.

Analalava était une ville musulmane où vivaient de nombreux comoriens et où s'installèrent les commerçants indiens. » (**Karana et Banians**, p.99)

## Soalala, un ancien lieu d'établissement :

Nous avons vu que d'après l'auteur français **Jacques Bousiges**, il y avait une Mosquée Khoja à Soalala construite en 1913, mais qui avait déjà disparue en 1956 ! (Thèse de doctorat, 1956 :« **Les étrangers à Madagascar** », p.42)

**Sophie Blanchy** écrit elle aussi : « C'était un établissement indien ancien et une ville musulmane ; de nombreux comoriens y habitaient et il y eut des mariages entre comoriennes et indiens. Les grands commerçants Karanas y avaient tous ouvert une succursale. '**Ali bhây Thâwar**, basé à Nosy-bé, y avait placé une de ses agences dirigée par **Dossâ bhây Déwjee**. **Qâssam Kachrâ**, gros commerçant de Majunga, y avait lui aussi un magasin où il employa vers 1897 le jeune **Qâssam Virjee**, de Panelli, qui venait d'arriver, après lui avoir laissé faire un premier séjour à Majunga. Qâssam Kachrâ maria d'ailleurs son fils **Mohammad 'Ali** avec la fille d'un commerçant de Soalala, **Kourjee Prémjee**, venu en 1905. » (**Karana et Banians**, p.91)



**Cimetière musulman "indien" de Soalala : peut-être qu'à côté de ces tombes de nos confrères Bohras, il y aurait aussi quelques tombes de Khojas. Mais pour le savoir, il faudrait avant tout s'y rendre...**

(Photo : Mâstarjee Khouzaymâh de la communauté Bohra de Majunga)

## Maintirano, l'ancienne et la nouvelle :

Kivinjy était le nom de l'ancienne ville de Maintirano, située sur la pointe Est d'une île, à l'embouchure du fleuve Démoka ou Doko. **Grandidier** rapporte qu'en 1869, elle était habitée par plus d'une centaine de swahilis ou arabes, d'une centaine de comoriens, et d'un peu moins d'Antalaotra, d'une vingtaine de "Karany" Khojas et Bohras, et de 8 "Banians", sur une population totale d'un millier d'âmes. (**Ethnographie**, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.520 et 412, notes 1 et 3)

**Douliot**, botaniste français qui, en 1891, vint à Nosy bé en mission scientifique, mais qui l'année suivante même mourut de maladie à Hellville, parle lui aussi, pour 1892, d'une vingtaine d'indiens et de leurs « grands magasins où ils gardent leurs produits d'échange : toile, poudre, fusils à pierre, ainsi que les marchandises qu'ils ont achetées pour expédier à Nosy bé : ébène, cire, caoutchouc, peaux de bœufs, etc. » (« **Journal du voyage fait sur la côte ouest de Madagascar, 1891-1892** », 1977, éd. Paillard, p.50)

En 1893, l'**Annuaire de Madagascar** décrivait la ville comme étant un « grand dépôt d'indiens et d'arabes ».

Maintirano fut donc elle aussi un lieu d'implantation des migrants indiens venus du Goujrât, qui y jouèrent essentiellement le rôle "de distributeurs de produits importés et de collecteurs de produits locaux" à destination et en provenance de l'intérieur du pays ; elle fut en quelque sorte un véritable port d'ouverture pour l'arrière-pays, desservi par le réseau commercial indien.

En 1894, **Martineau** notait lui aussi que : « Maintirano est un grand village arabo-indien de 380 cases et 35 maisons en terre. Une trentaine de boutres sont attachés au port, dont l'accès est difficile et dangereux, à cause de la barre que forment les vagues en approchant de terre... (Elle) dépend en réalité d'un chef indigène ... (qui) a monopolisé le commerce du port et acquis une certaine richesse... Maintirano doit son importance relative à la ville hova d'Ankavandre, située à plusieurs journées de marche dans l'intérieur. Les marchandises, d'ailleurs peu nombreuses, à destination de cette ville débarquent à Maintirano, où viennent les prendre des marchands indiens. Les Hova eux-mêmes n'ont pas accès à Maintirano. » (Madagascar en 1894, Paris 1894, p.221 et 222)

Maintirano échappait donc au système de taxes douanières imposé par le Royaume méridional aux villes portuaires. En fait, le véritable centre commercial de la région c'était Andémba (dont le chef de village était même un indien du nom de **Mzekamaly**), plus à l'intérieur, à deux heures de marche de Maintirano, et c'est là aussi qu'habitait la plupart des commerçants indiens : « On y importe de la poudre, des fusils, des cotonnades, du pétrole et un peu de savon ; on en reçoit du bois d'ébène et du caoutchouc. » (Madagascar en 1894, Paris 1894, p.432)

Les indiens de Maintirano apportèrent "indirectement" leur soutien à la résistance malgache contre la colonisation française, tel que le reconnut **le Général Gallieni** lui-même : « C'est alors que sont intervenus les marchands indiens de la côte ouest qui sont les véritables maîtres de tout le pays.

Ils sont en général originaires de Bombay et se réclament énergiquement de la nationalité britannique, trouvant un défenseur très ardent de leurs intérêts dans le consul anglais de Majunga. Contre l'or ... qu'ils achètent aux Sakalavas, ces marchands indiens leur fournissent des armes et des munitions. »

**Gallieni** alla même jusqu'à "naturellement" accuser ces indiens d'être les véritables "instigateurs" de la rébellion armée Sakalava, puisqu'il poursuit : « Ces ennemis de l'influence et du commerce français dans ces régions ont aussitôt excité les Sakalavas contre nous, et ces peuplades crédules et superstitieuses, ont prononcé un vigoureux mouvement contre nos postes du Ménabé... » (in **Karana et Banians**, p.150, note n.3)

En gros, pour Gallieni, tout était la faute des indiens ! Je dis : « Trop facile comme accusation ! »

D'ailleurs, Gallieni imputait aussi aux « indiens, comoriens et autres Musulmans avec peut-être derrière eux la grande rivale, l'Angleterre, dont beaucoup d'indiens ... sont sujets ou protégés » (« **Bulletin de l'IHPOM** », Aix en Provence 1983, n°17, p.106) la responsabilité de la révolte de 1898-1899.

**Sophie Blanchy** écrit : « À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ou au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le nouveau Maintirano fut bâti plus au nord, et le nom viendrait, non pas de "mainty rano" (c'est-à-dire "eau noire"), mais de "mahito rano" (qui veut dire "pas assez d'eau", cet inconvénient ayant rendu de plus en plus difficile l'accès à l'ancien site fluvial ; en effet, le cours du fleuve Demoka a changé et le site actuel (de l'ancien Maintirano ?) n'est accessible qu'en pirogue et à pied dans la mangrove.

On n'y voit plus rien que trois grandes tombes islamiques locales, deux tombes de soldats français morts pendant la conquête (française de 1895-1896), et dans ce qui fut le port, les restes d'un dernier bateau en bois. D'après d'autres sources, l'ancienne ville aurait été détruite par un cyclone.

La communauté Bohra a été fort importante à Maintirano, elle a compté 400 à 500 membres ; la première Mosquée, datant du début du siècle, a été refaite en 1958...

Les Khojas furent également présents assez tôt à Maintirano, avant même la scission religieuse (1870) qui en amena certains à devenir duodécimains [Isnâ 'Ashari]. Parmi les noms les plus anciens, citons **Sharif Lâljee**, né en 1867, ou **les frères Kachrâ (Qâssam et Prémjee)**, venus vers 1860-1870. » (**Karana et Banians**, p.104 et 105)

## Sérinam et Bélo :

Sur l'embouchure du fleuve Tsiribihina, il y avait un îlot de sable habité par des Sakalavas (400 à 500 habitants) du nom de Tsimanandrafozana, que **Grandidier** visita en 1869 et où il constata la présence d'indiens : « Quelques Antalaotras ou arabes et quelques Banians ou indiens y sont établis : c'est le point le plus Sud où il y en a, car ceux qui ont tenté de commercer dans le Fihéréhana et chez les Mahafaly ayant été pillés et quelques fois tués, ils ont renoncé à fréquenter ces parages inhospitaliers. » (« Souvenirs de voyage (1865-1870) », Tananarive 1971, A.M.A., p.23)

Le fait que Tsimanandrafozana ait été, vers 1869, le point d'établissement des indiens le plus au sud de l'île, fut confirmé par **Grandidier** dans un autre de ses ouvrages souvent cité ici, « Ethnographie de Madagascar » : « En 1869, l'un d'entre nous a trouvé quelques Antalaotras et quelques Banians à Tsimanandrafozana, mais il n'y en avait pas plus au sud. » (Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.412, note n.4)

En 1961, la délégation de l'AFED rapportait au sujet de Bélo : « Ayant acquis auprès de l'État un terrain de 750 m<sup>2</sup>, en 1916, l'on y édifia une Imâm-Bârâ au coût de 8.000 francs. Pour l'école (aussi), après avoir acquis de l'État un terrain, en 1952, l'on y fit construire le bâtiment au coût de 400.000 francs. La construction de ces deux édifices fut financée par une cotisation des membres de la Jamât.

Pour l'enseignement du français à l'école, l'on a recruté une institutrice française moyennant un salaire de 15.000 francs.

L'enseignement religieux est assuré par **Akbar 'Ali bhây 'Ali-bhây**, rémunéré 10.000 francs. L'on arrive (tant bien que mal) à "boucler" le budget de fonctionnement de l'école par des cotisations ou par des dons de généreux donateurs à certaines occasions.

Ayant reçu gratuitement de l'État un terrain destiné à être le cimetière, en 1908, ce cimetière fut fin prêt. En 1908 (toujours), **feu Mohammad 'Ali bhây Hirjee** décéda et fut le premier à y être enterré.

Avant 1908, c'est (la ville de) **Sérinam** qui était considérée comme plus grande que Bélo et c'est là aussi que se trouvaient les bureaux administratifs, etc, si bien que notre ancien cimetière se trouve lui aussi là-bas. Parmi ceux qui décédèrent avant 1908 (et qui y sont enterrés), il y a :

- **le fils de Soulaymân bhây Panjou**
- **la fille de Pradhân bhây Sharif** (ce dernier étant le frère aîné de Dîn-Mohammad bhây Sharif)
- **le fils et la fille de 'Ali bhây Ismâ'îl**
- **Shâmjee bhây Râmjee Ratansi** (le grand-père de Bâqar G. Hâji d'Antsirabé)
- **Jouthâ bhây Dhanjee**
- **les deux épouses de Jâdawjee bhây Dhanjee.**

En outre, un confrère Bohra y est aussi inhumé. » (**Aperçu de l'histoire**, p.63)

**Sophie Blanchy** écrit elle aussi : « Dans une liste de sept noms d'étrangers donnée par l'Annuaire pour 1893, six sont des noms de traitants indiens...

En fait, les indiens étaient installés à Sérinam, où sont enterrés les Khojas décédés avant 1908, et à Kiboy où fut établie pendant un

temps une garnison française. Ces deux villages sont plus hauts sur le fleuve, à quelque trente kilomètres à l'intérieur des terres.

La ville de Bélo, située plus bas, en amont de l'estuaire, remplaça Tsimanandrafozana au début du XX<sup>ème</sup> siècle et devint un grand centre de commerce indien centralisant les petits établissements épars. En 1902, il n'y avait que trois familles Khojas Iṣnâ 'Âshari ; puis en 1908, avec le premier décès, celui de **Mohammad 'Ali Hirjee**, les Khojas Iṣnâ 'Âshari obtinrent un terrain pour leur cimetière (à Bélo même) ; en 1916, ils construisirent un Imâm-Bârâ. » (Karana et Banians, p.106 et 107)



**Jour de 'Ashourâ (10 Moharram) à Bélo où les Khojas shi'ites de la ville commémorent le Martyr de l'Imam Houssain en paradant la « Tâ'ziyâh ».**

(Photo : collection Hassan 'Ali Dîn-Mohammad Sharif in « Karana et Banians »)



**Bélo, début des années 50...**

De gauche à droite : 'Ali Houssain Molou, ?, Mohammad 'Ali (*Mammou*) Hâsham Manjee, Mohammad Houssain Ghoulâm-'Ali (*Chên*), Roshan (*Bâbou*) Wali Joumâ (*le propriétaire de cette photo*), Shér-'Ali Sh. Dîn-Mohammad, Akbar 'Ali Molou, Akbar M. Dîn-Mohammad , Goulshan 'Ali Qâssam 'Ali Lira (*Trapola*).



**Les membres de la Jamât de Bélo conduisant la Tâ'ziyâh jusqu'au cimetière...**

(Photos : *Bâbou* Wali Joumâ)

## Morondava et Mahabo :

L'Annuaire pour 1893 mentionne les noms de 23 commerçants indiens habitant Morondava (sur un total de 45 résidents étrangers), dont 17 sont qualifiés de "traitants à Mahabo". Donc, il n'y avait en fait que 6 indiens qui commerçaient réellement dans la ville même.

L'Annuaire précise même que : « Plusieurs commerçants indiens de Morondava ont des postes à Mahabo et font le commerce avec l'intérieur. » (Annuaire 1894, p.105)

Le commerce se faisait donc en grande partie à Mahabo, à une quarantaine de kilomètres à l'intérieur des terres, en amont du fleuve Morondava.

En 1961, la délégation de l'AFED écrivait ceci : « C'est quand **Maulânâ Sayyad Masrouh Houssain Ridhwi** était là et c'est sous son impulsion qu'en 1934, la construction d'une Imâm-Bârâ vit le jour ici. L'Imâm-Bârâ a été édifîée sur un terrain acquis auprès de l'État. Afin de "boucler" le budget des dépenses de construction, l'on eut recours à la cotisation générale et au "Sabil" (les commerçants de notre communauté, lorsqu'ils achetaient leurs marchandises, devaient déclarer l'intention de payer une taxe).

Dans un laps de deux ans, au coût de 400.000 francs, une Imâm-Bârâ ayant le "strict nécessaire" fut bâtie. Sur la porte principale de cette Imâm-Bârâ, une grande tour fut érigée avec une horloge qui, tous les quarts d'heure, et de manière continue, donne l'heure au tout Morondava en résonnant sa sonnerie. L'horloge de cette tour a été offerte à la Jamât par **Jâ'far bhây Jivâ**.



*Morondava vers 1934...*

Grâce aux efforts entrepris par ce descendant de l'Imam Radhâ qu'est Sayyad Ridhwi, les membres (de la Jamât) de Morondava ayant été imprégnés d'un véritable "dynamisme religieux", si bien qu'en vertu d'un sentiment de reconnaissance envers Sayyad Ridhwi et en souvenir du nom de ce descendant de l'Imam Radhâ, cette tour est connue sous l'appellation de "Ridhwi Tower".

Pour subvenir aux dépenses (quotidiennes) liées à l'Imâm-Bârâ, l'on a construit à côté d'elle trois magasins qu'on est en train de louer au montant de 13.000 francs par mois. La construction de ces magasins et de la tour a coûté 1.500.000 francs.

Pour cette tour, un endroit bien spécifique a été réservé, et pour la construction d'un minaret approprié à cette tour sur cedit endroit, de même que pour les travaux de finition de l'Imâm-Bârâ, le coût estimatif est de 2.500.000 francs.

Rassembler cette somme et mener à bien ces travaux de construction, c'est dans ce sens que l'énergique comité de la Jamât est en train de déployer tous ses efforts !

Dans la véranda de l'Imâm-Bârâ, deux (salles) ont été bâties pour la Madrêssâh et le Sabil [les rafraîchissements].

En 1943, **Jâdawjee Lâljee** fit don d'un immeuble, d'une villa de plaisir [Châmbo] et d'une parcelle de terrain à la Jamât. Ce fut au cours de cette même année que Jâdawjee bhây décéda. Un comité spécial gère ces biens reçus par la Jamât en donation. Outre cela, un entrepôt a été offert à la Jamât par **feu Jâ'far bhây Jivâ**, mais jusqu'à ce jour, cet entrepôt n'a toujours pas été enregistré au nom de la Jamât dans les documents administratifs.

Un terrain a été octroyé par l'État pour le cimetière. Sur ce terrain se trouve une toiture, un don de **Hassan 'Ali bhây Dâya** pour le Sawâb à l'âme de sa fille décédée Roshan-Bânou. » (**Aperçu de l'histoire**, p.120)



*Notre cimetière de Morondava...*

**Sophie Blanchy** écrit elle aussi : « En 1897, le Khoja **Khamis Soumâr** ouvrit une agence à Morondava pour ‘**Ali bhây Thâwar**’ de Nosy bé. Ce dernier décéda d’ailleurs à Morondava en 1902. Cependant, ce n’est qu’en 1934 que la communauté Khoja construisit l’Imâm-Bârâ que l’on peut encore voir actuellement.



**Photo de Morondava prise vers 1993-1995 : au premier plan, la maison en bois de Akbar ‘Ali bhây Noor-Mohammad, éminent notable de la communauté Khoja, et juste derrière l’Imâm-Bârâ Khoja avec sa fameuse horloge !**

(Photo : Sophie Blanchy in « Karana et Banians »)

En 1905, la Mosquée Bohra était déjà construite et la communauté comptait environ 300 personnes, alors que les Khojas étaient environ 200 ; il y avait en outre 3 ou 4 maisons hindoues. » (**Karana et Banians**, p.108)



**Des membres de notre Jamât de Morondava posant avec Maulânâ Sayyad Masrour Houssain Ridhwi et un autre prédicateur en 1949...**

De gauche à droite : 'Abdoullâh Wali-Mohammad, Qâssam Bhânjee, Youssouf 'Ali Vastrâm, Bahâdour 'Ali Wali Joumâ, Fajar 'Ali Molou, Hassan 'Ali Panjou, Mohammad 'Ali Dîn-Mohammad, Mohammad Houssain 'Ali-bhây Joumâ, Akbar 'Ali 'Ali-bhây Soundarjee (*Socomo*), 'Abdour-Rassoul Qâssam 'Ali Noor-Mohammad, Akbar 'Ali Mohammad Houssain Dâÿâ Déwjee, Akbar 'Ali Noor-Mohammad, 'Ali-bhây Soundarjee Mâwjee.

(Photo : *Mammou Socomo*)

## Ambohibé et Morombé :

Ambohibé se trouve sur l'embouchure du fleuve Mangoky, fleuve qui pénètre jusqu'à l'intérieur du pays. Il y a aussi Antongo, plus en amont, à une dizaine de kilomètres, et enfin Manja, encore plus dans l'arrière-pays : c'est la culture du pois de cap qui prédominait dans toute cette région, région dans laquelle des commerçants et collecteurs indiens s'établirent pour exercer leurs activités. Plus tard, certains de ces commerçants allèrent s'installer à Tuléar, ville côtière plus au sud.

En 1961, la délégation de l'AFED écrivait au sujet de Morombé : « L'Imâm-Bârâ d'ici a été construite en 1922. Le terrain pour (la construction) cette Imâm-Bârâ avait été offert à la Jamât par les trois confrères **Wali bhây Râmjee, Manjee bhây Gângjee et Manjee bhây Thâwar**. Pour la construction de l'Imâm-Bârâ, une cotisation avait été faite au sein de la Jamât. Le suivi des travaux de construction avait été assuré par **Ismâ'il bhây Lâljee**.

Cette Imâm-Bârâ a un étage. Au rez-de-chaussée, il y a deux compartiments, dont l'un est consacré comme salle où l'on établit les Prières quotidiennes et l'autre comme salle où l'on sert les repas communautaires. À l'étage (aussi), il y a deux salles de rassemblement (pour les prêches ou « Majâlis »), l'une réservée aux hommes et l'une aux femmes. À côté de la salle des femmes, il y a deux pièces, dont l'une est destinée à abriter la Tâ'ziyâh [représentation-miniature du mausolée de l'Imam Houssain à Karbalâ] et l'autre à faire dormir les enfants de bas âge pendant les Majâlis (un genre de "crèche" donc).



**Morombé, début des années 60 : l'on fait descendre la « Tâ'ziyâh » du premier étage de l'Imâm-Bârâ...**



... pour la parader dans les rues de la ville.



**Morombé, toujours début des années 60 : des membres de la Jamât  
avec la « Tâ'ziyah ».**

**De gauche à droite : 'Ali Houssain Nâssar Shâmjee, Mâstar Ghoulâm-  
Houssain 'Ali-bhây Pounjâ, Haydar 'Ali Wali, Mohammad 'Ali Bhânjee,  
Moullâ 'Abdoullâh Thâwar, Fidâ-Houssain Kourjee, Rajab 'Ali Wali,  
Habib Karim Qâssam, Nazar 'Ali Kourjee.**

(Photos : Noor Wali)

Sur le terrain qui se trouve juste devant l'Imâm-Bârâ, **Qâssam 'Ali bhây Dâÿâ** (*Kadaya*) a fait construire un bâtiment qu'il a fait don à la Jamât pour le repos de l'âme de son père et dont les loyers sont affectés aux dépenses (de fonctionnement) de l'Imâm-Bârâ, à (la rémunération du) prédicateur ou à tout projet de bienfaisance que le comité de la Jamât estime utile.

C'est en 1923 que l'on commença à utiliser notre cimetière de Morombé, et la première tombe qui s'y trouve est celle de **l'épouse de Wali bhây Sharif** qui décéda cette même année (1923). Avant 1923, c'est dans le cimetière d'**Ambohibé**, à 90 kilomètres de là, que l'on enterrait nos défunts. Dans ce cimetière de Morombé, il y a un puits qui a été creusé par les descendants de feu **Karim bhây Qâssam**. Ce cimetière est destiné à tout Musulman. » (Aperçu de l'histoire, p.68)

**Sophie Blanchy** confirme elle aussi que « Ambohibé fut un établissement commercial actif jusqu'en 1922, date à laquelle les indiens se déplacèrent à Morombé, situé sur la côte, à une cinquantaine de kilomètres plus au sud.

... À Morombé, une Imâm-Bârâ est construite en 1922 sur un terrain donné par **Wali Râmjee, Manjee Thâwar** et **Manjee Gânjee Bhârwanri**, avec l'aide d'une cotisation générale. **Ismâ'il Lâljee** surveille les travaux.

Sur un terrain situé devant l'Imâm-Bârâ, **Qâssam 'Ali Dâÿâ** pour sa part construit un immeuble qu'il donne à la Jamât : les revenus servent à couvrir les frais de l'Imâm-Bârâ. Enfin, un puits est offert par un descendant de **Karim bhây Qâssam**.

À Antongo (au nord de Morombé), **Wali bhây Râmjee** construit en 1934 un Imâm-Bârâ et fait creuser un puits. » (Karana et Banians, p.109 et 270)



**Ambohibé : photo prise avec un prédicateur venu des Indes sûrement devant un bâtiment de la communauté sans doute dans les années 40.**

**Debout, de gauche à droite : Mohammad Houssain Hâsham Qâssam, Mohammad Houssain Dâÿâ, Qâssam Vâljee Moussâ, Qâssam 'Ali Dâÿâ Bhânjee (*Kadaya*), Karim Qâssam, 'Ali-bhây Vâljee Thâwar, Mohammad 'Ali Wali, Habib Karim Qâssam.**

**Les enfants assis, de gauche à droite : Dilâwar 'Ali Soulaymân, Mohammad 'Ali Q. Dâÿâ, Hassan 'Ali Q. Vâljee Moussâ, Shér-'Ali Q. Dâÿâ, Amir Houssain Vâljee Thâwar, Houssain 'Ali Q. Dâÿâ, Rajab 'Ali Q. Vâljee Moussâ ( ? ), Asghar 'Ali Kourjee**

(Photo : Noor Wali)

## Tuléar et Saint-Augustin, enfin dans le sud :

Il est clair que la "ligne rouge du Sud", à savoir Tsimanandrafozana, avait déjà été franchie par les indiens bien avant le début de la colonisation française (1895), puisque lorsque le Général français Galliéni visita la grande ville sakalava du sud, Tuléar, en 1898, il y vit une cinquantaine d'indiens, nombre qui sera multiplié par deux en moins de cinq ans. (Ethnographie de Madagascar, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.520)

D'ailleurs, l'**Annuaire pour 1893** cite deux noms d'indiens. Il semble que cette présence indienne daterait en fait de la prise de Tuléar par les troupes Hovas, c'est-à-dire en 1890-1891 : toutes les villes côtières de la région (Tuléar, Nosy-Vé, Saint-Augustin) furent alors sous protection militaire Hova.

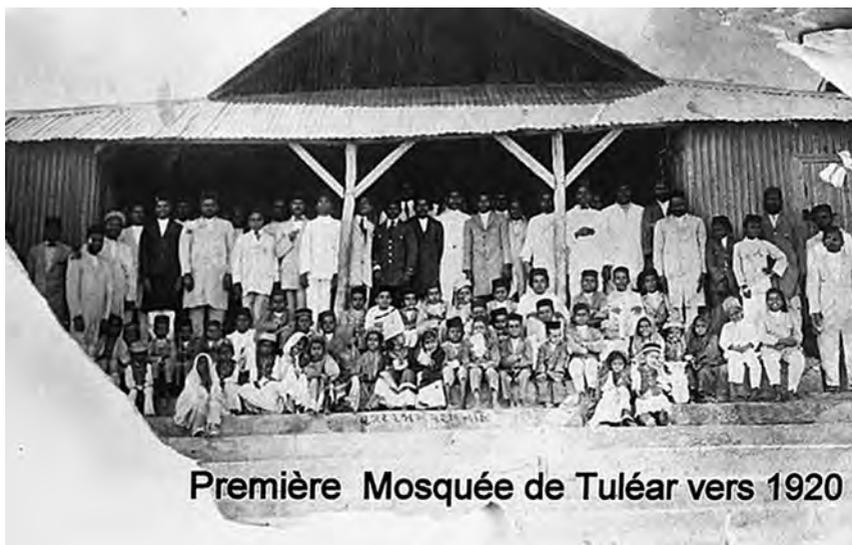
La compagnie « Les Messageries Maritimes » avait un paquebot du nom de « Mpanjaka » qui, une fois par mois, faisait la liaison Nosy-Vé (baie de Saint-Augustin, Morondava (Andakabé), Maintirano, Majunga et Anorontsangana, sur la côte ouest.

Déjà en 1894, **Martineau** prédisait un avenir commercial des plus prospères à Tuléar, qui allait sans doute remplacer Nosy-Vé (petit îlot de sable où il existait des maisons de commerce européennes dès 1876), car sa rade était magnifique et son arrière-pays un « immense verger ». (Madagascar en 1894, Paris 1894, p.438)

En 1961, la délégation de l'AFED rapportait ceci : « En 1910, la mère de Dâyâ bhây Déwjee, **Son-bây Nânjee**, fit don d'un bâtiment nommé "Godâwâr Imâm-Bârâ" sis dans la banlieue dite Bésakoa de Tuléar. Dès lors, des Majlis et autres cérémonies commencèrent à s'y tenir.

Auparavant, les Majlis et autres se tenaient dans les demeures des fidèles (à tour de rôle). À cette époque, une quinzaine à peu près de nos familles habitaient la ville, dont certains chefs étaient : **Dâyâ bhây Dêwjee, Ahmad bhây Jivâ, Guélâ bhây Sâlêh, Hirjee bhây Jiwrâj, Karmâli bhây Mourjee, ‘Ali bhây Jirân Doungar, ‘Ali bhây Somjee, Noor-Mohammad bhây Guélâ, Noor-Mohammad bhây Sâlêh, Noor-Mohammad bhây Parshotam, ‘Ali bhây Jirân Jamâl et Dîn-Mohammad bhây Panjou.**

Sur le site de la magnifique Imâm-Bârâ d’aujourd’hui (1961) se trouvait jadis, c’est-à-dire vers 1917, une construction en bois que **les enfants de Mâwjee bhây Dâya et Hirjee bhây Jiwrâj** avaient fait don à la Jamât comme Imâm-Bârâ, avec y compris le terrain.



(Photo : Iqbâl Mâwjee, d’après la "collection" de Mâstar Nazar ‘Ali Amarsi)

À Tuléar, cet endroit est connu sous le nom de "Villa Espérance". Comme il y avait donc deux Imâm-Bârâ, l'une dans la ville et l'autre dans la banlieue, la Prière de la 'Idd et les Majlis du matin, de 10 à 12 heures, pendant les jours de Moharram, se tenaient dans l'ancienne Imâm-Bârâ de banlieue, et les Prières quotidiennes et les Majlis du soir se faisaient dans la nouvelle Imâm-Bârâ de la ville.

En 1920, à côté de cette bâtisse en bois, un bâtiment en pierre fut construit. Les tôles du toit de ce bâtiment avaient été offertes à la Jamât par '**Ali bhây Jirân Jamâl** pour le Sawâb de l'âme de son fils Mohammad Houssain au lendemain du décès de ce dernier. Afin de réunir les fonds pour les travaux de construction, l'on avait procédé à une cotisation générale.

Les Majlis étaient tenus dans la nouvelle Imâm-Bârâ en dur tandis que dans la bâtisse en bois, une partie était réservée pour les Prières en assemblée, et dans l'autre partie fonctionnait une Madrêssâh pour jeunes enfants.

L'on mit un terme à la tenue de Majlis dans l'Imâm-Bârâ (en bois) de Bésakoa, mais pendant les jours de deuil de Moharram, c'est (toujours) là-bas qu'on conduisait la Tâ'ziyâh où celle-ci était exposée et c'est (toujours) là-bas que les fidèles venaient la visiter.

En 1933, l'on avait mis sur pied un projet de construction d'une Moussâfir-Khânâ aux Indes, dans la ville de Porbandar, et la levée de fonds pour cette construction avait été faite au sein de la Jamât de Tuléar au cours de laquelle l'on avait pu rassembler la somme 20.000 francs. Dues à certaines circonstances, l'on ne put envoyer cette somme à Porbandar.



❶ **Mohammad Houssain Doungar**, ❷ **Mohammad 'Ali Hirjee**, ❸ **Bahâdour 'Ali Shâmjee Soundarjee**, ❹ **Pirbhây Prinjee**.

(Photo : Iqbâl Mâwjee, d'après la "collection" de Mâstar Nazar 'Ali Amarsi)

La communauté s'agrandissant, l'Imâm-Bârâ commença à ne plus contenir tous les fidèles et pendant les grands événements, c'est en aménageant un abri dans la cour de l'Imâm-Bâra qu'on arrivait avec beaucoup de peine à "faire rentrer dedans" tout le monde !

Aussi, il était plus qu'urgent de faire agrandir l'Imâm-Bârâ (aussi). Pour "boucler le budget" des travaux d'agrandissement du bâtiment de l'Imâm-Bârâ, l'on eut recours à la contribution dite "Sabil" que les commerçants devaient payer au moment de tout achat de marchandises, et avec la somme ainsi collectée, après y avoir aussi ajouté l'argent de la vente des "restes" de l'ancienne Imâm-Bârâ en bois au moment de sa reconstruction (en dur) et les fonds toujours gardés de la cotisation pour Porbandar, l'on fit agrandir le bâtiment de l'Imâm-Bârâ (sous la supervision de **Noor-Mohammad** (*Noorâh*) **bhây Sâlêh**).

Les planches utilisées dans la toiture furent offertes à la Jamât par **Noor-Mohammad bhây Parshotam**.

Parmi les trois parcelles de terrain voisines de l'Imâm-Bârâ, une fut offerte à la Jamât par la veuve de feu Manjee Gângjee originaire de Morombé, **Sakinâh bhây**.

Comme l'Imâm-Bârâ de Bésakoa était devenue un peu vétuste et que l'État (avait aussi exprimé) son besoin pour cet endroit, son terrain fut cédé aux autorités (vers 1946-1947) en échange d'une parcelle de 2.400 m<sup>2</sup> en ville, près de "Somaci". De cette parcelle reçue en échange de l'État, la moitié fut donnée à Mohammad 'Ali bhây Wali en contrepartie d'un terrain adjacent à la nouvelle Imâm-Bârâ lui appartenant, et l'autre moitié lui fut vendue.

La troisième parcelle (voisine de l'Imâm-Bârâ) était la propriété des frères Soundarjee qui, le 03 septembre 1961 fut donnée à la Jamât par **Rajab 'Ali bhây Soundarjee**.

**Guélâ bhây Sâlêh** était un grand négociant de produits locaux ; aussi, il avait de très bonnes relations avec la célèbre compagnie lyonnaise. Du Directeur de celle-ci, il reçut une partie des propriétés de la société pour servir de cimetière pour tout Musulman : ce fait date d'avant 1928. Tous les Musulmans défunts y sont enterrés, (de quelque tendance qu'ils soient).

Dans la partie dans laquelle nos défunts sont inhumés, l'on avait projeté d'y élever tout autour un mur d'enceinte en pierre, mais à cause de l'objection des comoriens, ce projet n'aboutit pas et seuls des barbelés de fer ont été posés comme mur d'enceinte.



**C'est vers le cimetière que l'on conduisait la Tâ'ziyâh vers 1940...**  
(Photo : Iqbâl Mâwjee, d'après la "collection" de Mâstar Nazar 'Ali Amarsi)

Dans ce cimetière se trouve une coupole qui fut construite et fut faite don en 1932-1933 par les huit (généreux) notables suivants : **Dâyâ bhây Déwjee, Noor-Mohammad bhây Sâlêh, Houssain bhây Soundarjee, 'Ali bhây Jirân Jamâl, Noor-Mohammad bhây Guélâ, Noor-Mohammad bhây Parshotam, Ahmad bhây Jivâ et 'Ali bhây Hirjee.** À l'époque, la construction de cette coupole avait coûté 30.000 francs.



### **Le cimetière de Tuléar et la coupole de nos jours...**

(Photos : Iqbâl Mâwjee)

Le terrain où aujourd'hui (1961) se trouve l'école avait été acheté par la Jamât à Youssouf 'Ali bhây Karim pour 500.000 francs. Le terrain ayant été acquis, tout de suite après l'on entreprit les travaux de construction d'un bâtiment, sous la supervision de **Ismâ'il bhây Lâljee** et **Hâji Qâssam 'Ali Dâya** (*Kadaya*). Mais avant même que les travaux de construction n'arrivent à leur terme, ces deux coreligionnaires décédèrent et c'est sous le contrôle de **Bahâdour 'Ali bhây Ahmad Jivâ** que les travaux furent achevés. Ces travaux ont coûté à peu près 5.000.000 de francs à la Jâmât. Le bâtiment a été construit de telle sorte qu'un autre étage puisse être élevé (dans le futur).

Trois magasins de ce bâtiment ont été donnés en location et deux magasins sont encore "vides", et dans un compartiment se trouve l'école. Chaque magasin est loué 10.000 francs par mois. » (Aperçu de l'histoire, p.96 et 97)

**Al-Hâj 'Aun 'Ali Ismâ'il Lâljee**, ancien Vice-Président de la Jamât de Tuléar, a bien voulu m'apporter quelques précisions sur l'historique de cette « école Khoja » de Tuléar. Tout a commencé, dit-il, en 1951 lors du passage à Tuléar de **'Ali bhây Hirjee**. Ce dernier fit le "premier pas" en allant vers les membres de notre Jamât dans la Mosquée même afin de leur proposer d'ouvrir une école gérée par notre propre communauté. Par la suite, c'est **Ismâ'il bhây Lâljee** qui prit l'initiative de construire cette école où l'enseignement se ferait donc en Goujrâti et en français. Pour ce faire, Ismâ'il bhây réunit les membres de la Jamât de Tuléar afin de les sensibiliser à participer financièrement à ce noble projet et afin de pouvoir réunir les fonds nécessaires au lancement des travaux de construction. Chacun participa suivant ses possibilités.

Notre Jamât acheta alors avec Youssouf 'Ali bhây Karim un terrain qui se trouvait à Tanambao pour la somme de 500.000 Fmg. La construction débuta sous la surveillance de **Ismâ'il bhây** et de **Hâji Kadaya**. En 1953, **Hâji Kadaya** décéda et **Ismâ'il bhây** continua seul la supervision des travaux de construction jusqu'à la finition des gros œuvres. En 1956, ce fut au tour de **Ismâ'il bhây** de quitter ce monde éphémère. La relève du suivi des travaux de finition fut alors assurée par **Bahâdour 'Ali bhây Ahmad Jivâ**, qui termina la partie du rez-de-chaussée : la construction de ce rez-de-chaussée coûta au total 5.000.000 Fmg à la Jamât.

La Jamât loua alors trois compartiments comme magasins de ventes au loyer mensuel de 10.000 Fmg, et les autres compartiments étaient donc destinés à l'ouverture de notre école. Notons que les fondations de ce nouveau bâtiment étaient conçues pour un étage.

D'après toujours les dires de **Al-Hâj 'Aun 'Ali Ismâ'il Lâljee**, il existait même à Bésakoa un cimetière où se trouvaient 5 à 7 tombes de Khojas Shi'âh Isnâ 'Âshari, dont celle de la fille de Ahmad bhây Jivâ : toutes ces tombes ont disparues de nos jours !



❶ Hâsham Nânjee, ❷ Sabour Jastrâj (un grand serviteur de notre Jamât de Tuléar), ❸ Youssouf 'Ali Karim, ❹ Mohammad Houssain Doungar, ❺ Shér-'Ali Doungar, ❻ Noor-Mohammad Dâÿâ, ❼ Houssain 'Ali Karim (Janâb).



❶ Akbar 'Ali Karim, ❷ Haydar 'Ali Soundarjee, ❸ Shér-Mohammad 'Ali-bhây Karim.



❶ Nazar 'Ali Amarsi (l'auteur de cette collection de photos), ❷ Bahâdour 'Ali Dâvâ, ❸ Qâssam 'Ali Ismâ'îl, ❹ Shér-'Ali Lâljee, ❺ Houssain 'Ali Lâljee, ❻ Haydar 'Ali Dâvâ, ❼ Hâshim Hirjee.

(Photos : Iqbâl Mâwjee, d'après la "collection" de Mâstar Nazar 'Ali Amarsi)

**Sophie Blanchy** écrit elle aussi : « Entre 1900 et 1910, les fondateurs de grandes familles Khojas étaient déjà arrivés à Tuléar : **Jivâ Jinâ Bardây** et son fils aîné **Ahmad Jivâ, Hâji Dâÿâ Dêwjee, Guéla Sâlêh, Hirjee Jiw râj**, en tout une quinzaine de foyers. Les Khojas **Isnâ 'Âshari** construisirent leur première Imâm-Bârâ en 1910. ... La mère de Hâji Dâÿâ Dêwjee, Son-bâÿ Nânjee, qui vient d'arriver à Madagascar, fait don en 1910 d'une maison acquise dans le quartier de Bésakoa, maison qu'elle nomme "Godâwâr Imâm-Bârâ", où se tiennent les Majlis jusqu'à ce que les familles **Mâwjee bhâÿ Dâÿâ** et **Hirjee bhâÿ Jiw râj** construisent la première Imâm-Bârâ en bois en 1917.

**Hâji Dâÿâ Dêwjee** fait don également de 25.000 roupies au "Boarding" de Jâm Nagar (aux) Indes, une pension où logent sans doute souvent les voyageurs de Madagascar. Le problème de leur hébergement lors des retours (aux) Indes est d'ailleurs souvent évoqué, et en 1933, la communauté de Tuléar conçoit un projet de faire construire une maison de passage à Porbandar, le port d'arrivée et de départ pour tous les originaires du Kâtiâwar. Ils font une quête qui rapporte 20.000 francs de l'époque. Pour des raisons diverses (peut-être des problèmes de transfert de fonds), ils ne peuvent envoyer cette somme (aux) Indes : elle sera utilisée plus tard pour construire la nouvelle Imâm-Bârâ de Tuléar.

... En 1901, le port était considéré comme le meilleur et en fait le seul de toute la côte depuis Majunga ; c'était le port d'attache d'un grand nombre de goélettes ... donnant lieu à un mouvement de cabotage important (trois autres petits ports pouvaient les accueillir : Ambohibé, Manombo et Saint-Augustin.) et à une ligne d'exportation de vivres frais vers l'Afrique (légumes, bétail et volailles).

On comptait dans le cercle de Tuléar 92 maisons de commerce indiennes, pour 32 françaises, une allemande, 3 anglaises et 9 grecques. Elles importaient des marchandises françaises, et exportaient caoutchouc, pois de cap, bétail, peaux, maïs, tortues, trévang et coquillages fournissant la nacre ou l'écaille.

... En 1894, ... il y avait de nombreux commerçants indiens à Saint-Augustin, de même qu'à Sarondrano, village vézo et excellent mouillage pour bateaux moyens. Manombo était un mauvais mouillage, mais il s'y trouvait néanmoins des entrepôts de traitants indiens. À Soalara, un indien traitant est indiqué par l'Annuaire pour 1893.

En 1894, il est précisé que "les commerçants indiens n'ont pas encore pu s'installer au sud de ce point", alors qu'on trouve des traitants européens jusqu'au Cap Sainte-Marie. De Manombo, Tuléar et Saint-Augustin, on exportait chaque année vers (l'île de) la Réunion 2.000 tonneaux de pois du Cap. Par contre, le riz n'était pas cultivé au sud de Morondava : les indiens recevaient du riz des Indes, et les Hovas parfois de Majunga.

En 1920, la pénétration des commerçants indiens par le fleuve Onilahy aura beaucoup progressé, et on comptera 20 indiens dans la province de Bétroka, presque tous installés à Bérénitra, à la limite de la navigabilité du fleuve. » (**Karana et Banians**, p.109, 269 et 110)

Mais déjà en 1911, il y avait des communautés indiennes présentes à Tuléar-ville (Bohra et Khoja), Bétioky, Béfandriana, Ankazoabo et Ampanihy. Un peu plus tard, en 1922, un rapport colonial politique et administratif parlait de « l'envahissement incessant » des indiens à Tuléar, tous commerçants, exceptés quelques artisans Banians. Vivant « frugalement et sans ostentation », ils travaillent durs mais leurs bénéfices « filent tous sur

Bombay ». Qui plus est, « leur prospérité leur a permis d'acquérir une grande partie de la propriété du sol à l'intérieur et autour des principales villes de la côte occidentale de Madagascar. » (ANRM, CC, D754)

[Et **Sophie Blanchy** de commenter : « On observe donc toujours cette ambiguïté des rapports entre la colonie et ses indiens, sciemment exploités parce que bons travailleurs, et taxés d'exploiteurs tout aussitôt après. » (Karana et Banians, p.159)]

Le rapport concluait donc qu'il ne fallait surtout pas alléger les lourdes taxes qui pesaient sur les indiens, car si en l'état actuel des choses, ils « tenaient (déjà) le coup », alors qu'en serait-il au cas où l'administration coloniale se décidait à adoucir la réglementation en vigueur sur eux : elle ferait alors face à un véritable "raz-de-marée indien". Pour ce rapport donc, la lourde imposition "anti-indienne" était une mesure dissuasive nécessaire contre l'arrivée en masse de nouveaux migrants indiens !

En 1922 toujours, **G. Petit** fut témoin d'une exportation assez "curieuse" faite par les indiens de Tuléar, des opercules de coquillages achetés à des Vézos (qui les utilisaient comme produit odorant dans leurs rituels) et dont ils extrayaient eux aussi un "parfum" : « Ces "hindous" (lisez : "indiens") exportent chaque année, à destination de Zanzibar et de Bombay, de 200 à 300 kg de ces opercules, auxquels les malgaches donnent le nom de "Fimpy". Je rappelle ici qu'ils servent à la préparation d'une essence parfumée que les "hindous" nomment "Antar" et de petites baguettes qui répandent en brûlant une fumée très odorante.

Les fidèles oignent d'essence de Fimpy la partie supérieure du pavillon des oreilles, en manière de purification, avant d'entrer dans la Mosquée ; les baguettes sont brûlées dans les appartements et dans les temples. » (in « Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris », 1922, séance du 6 juillet, p.58)



*Tulèar : des passionnés de foot déjà ?*

(Photo : Iqbâl Mâwjee, d'après la "collection" de Mâstar Nazar 'Ali Amarsi)

# Tananarive, la capitale du Royaume Hova :

Vers la fin du XVIIIème siècle, le Roi mérina Andrianampoinimérina, qui d'Ambohimanga, territoire alors minuscule, cherchait à étendre son influence et « à donner la mer comme limite de ses états », s'empara de Tananarive en 1794. Cependant, il ne tenta pas une guerre contre la puissante Reine Sakalava Ravahiny qu'il savait très bien organisée, mais habilement il chercha à l'assujettir par des cadeaux, sous prétexte d'alliance et de parenté. (« Histoire du Royaume Hova » de P. Malzac, Tananarive 1930, p.132)

Ravahiny, vers la fin de son propre règne (elle mourut en 1808), rendit même visite à Andrianampoinimérina (lui-même déjà âgé) à Tananarive, où elle séjourna pendant un mois. Elle lui présenta le « Hasina » (un genre de cadeaux de voyage), 3 canons, 20 fusils et 7 barils de poudre, sans pour autant faire acte de vassalité, et, à son tour, Andrianampoinimérina lui offrit une multitude de présents : 400 bœufs, 500 hectolitres de riz, 1.500 piastres... Ravahiny se montra fine diplomate, car à l'époque, les mérinas n'étaient encore qu'une petite tribu de l'intérieur alors que le royaume Sakalava s'étendait sur un immense territoire !

Mais en 1824, la donne changea... Radama 1<sup>er</sup>, fils d'Andrianampoinimérina, lança une expédition mérina pour amener le Roi Sakalava Andriantsoli à reconnaître sa souveraineté ; il envoya son ami européen Hastie pour négocier avec Andriantsoli. L'entrevue eut lieu dans un lieu isolé, sur l'île de Nosy Kibondro, dans la baie de Bombétoka.

Andriantsoli commença par refuser l'offre, mais devant l'importance des troupes mérinas, il vint finalement rendre hommage à Radama, à Morovoay même, la capitale des Sakalavas : la région du Boény était désormais sous domination Hova.

Radama autorisa Andriantsoli à résider à Marovoay, où une garnison fut même placée comme sa garde d'honneur, en réalité pour le surveiller. Cependant, l'année suivante (1825), Andriantsoli reprit la lutte armée et écrasa la garnison méridionale du Rova de Majunga. Dans sa fuite pour échapper à Andriantsoli, le gouverneur méridional de Majunga mit le feu à toute la ville : le quartier Sakalava de Mahabibo flamba et fut réduit en cendres !

Le gouverneur méridional ne s'avoua pas vaincu pourtant. Il fit lever une armée de 2.000 hommes pour traquer Andriantsoli dans ses repaires. À l'approche du renfort des troupes mérinas, Andriantsoli s'enfuit d'abord à Anorontsangana, fief Sakalava, puis aux Comores et à Zanzibar. Il chercha plusieurs fois à revenir dans le Boény et à recruter des Sakalavas, mais sachant la dureté de la Reine méridionale Ranavalona 1<sup>ère</sup>, il préféra aller à Mayotte où il devint sultan, s'étant converti depuis bien longtemps à la Religion islamique. C'est ce même Andriantsoli qui céda Mayotte à la France le 25 avril 1841.

En 1885, le Royaume Hova avait dû conclure un accord de "paix" (pour ne pas dire de "reddition") avec la France, lui accordant le « Protectorat » sur l'ensemble du territoire malgache, car les français étaient à "deux doigts" de lancer un assaut fatal contre Tananarive. L'année suivante (1886), un Résident Général français s'installa donc dans la capitale Hova et l'Hôtel de la Résidence fut construit en 1892.

Mais face à la "résistance" persistante des Hovas, le Résident français en poste en 1894 dut ("précipitamment") quitter la capitale.

Pour faire respecter ses "droits", la France décida "finalement" de lancer l'année suivante (1895) ses troupes à l'assaut de la capitale Hova par le Nord-Ouest, assaut qui aboutit à la colonisation de la Grande île par la France, et ce, jusqu'à l'Indépendance "à l'amiable" acquise en 1960.

Lors de son passage dans la capitale en 1888, le **Dr Louis Catat** ne vit aucun magasin indien ! (Voyage à Madagascar (1889-1890), Paris 1895, p.64)

Pourtant, **Sophie Blanchy** écrit : « On peut affirmer que les premiers commerçants indiens s'établirent dans la capitale entre 1888 et 1893. ... Des indiens, commerçants ou non, passaient et séjournèrent à Tananarive dès cette époque, comme en témoignent les renseignements contenus dans une lettre de Campan (neveu de Jean Laborde) datant de 1874. » (Karana et Banians, p.76 et notes de la page 113)

D'ailleurs, **Campan** parle même d'un commerçant indien du nom de **Houssayni**, qui échangeait ses toiles contre des cuirs et qui mourut à Tananarive (Académie Malgache, manuscrit AM 2113), ce qui fit dire à **Sophie Blanchy** : « Houssayni serait-il le premier indien inhumé à Tananarive ? Et où a-t-il été enterré ? »

« On a (également) de très nombreuses traces de passages des commerçants indiens (avec des noms à connotation plutôt sunnite) à Tananarive pour les années 1882 à 1895, car à l'époque, tout déplacement de personnes et tout transport de marchandises dans le pays nécessitait l'obtention de passeports délivrés dans la capitale. » (Karana et Banians, notes de la page 114)

Ces passeports donnaient droit aux commerçants indiens ou autres de circuler librement avec leurs marchandises (principalement de l'huile, des peaux, du café, des rabanes, de la cire...) et leurs porteurs sur des trajets bien définis.

Il n'y avait pas encore de "routes" mais plutôt des "sentiers", et le transport des personnes et des marchandises se faisaient à dos d'homme : « les personnes voyagent dans une sorte de chaise à porteurs, sur le dos de six, huit ou douze hommes, suivant la vitesse que l'on veut atteindre et le prix que l'on désire mettre à son voyage. Les marchandises sont transportées de même, à raison de 30 et quelquefois 40 kg par homme », la capitale étant uniquement accessible de Majunga (il fallait entre huit et dix jours pour faire le trajet Majunga-Tananarive.), Tamatave et Mananjary. Mais il était très rare de trouver des porteurs pour faire le trajet Maéwatanana-Tananarive (il fallait presque 52 heures de marche à pied pour parcourir les 283 km de sentier), du fait de l'insécurité et des attaques fréquents des brigands, le pays étant lui aussi quasiment inhabité entre ces deux villes ! (Annuaire, 1891, p.4)

Ce qui est certain c'est que des commerçants indiens se trouvaient bien dans la capitale vers 1893 puisque **les Annuaire de Madagascar pour 1893 et 1894** mentionnent pour Tananarive 6 noms d'indiens (des noms toujours à connotation sunnite) sujets britanniques sur un total de 86 étrangers, chiffres plus ou moins confirmés par **Henry Fournier** qui écrit : « Malgré l'établissement du protectorat en 1885, on estimait en 1894 que le commerce n'occupait encore dans tout le royaume malgache que 626 personnes ; sur ce nombre, une soixantaine seulement réside à Tananarive, parmi lesquelles ... 10 "Hindous" (c'est-à-dire indiens) ; les plus grosses maisons (de commerce) sont étrangères et le commerce malgache est pratiquement inexistant. » (« Tananarive, étude d'économie urbaine », 1952, MISM tome 1, fascicule 1, p.59)

Lors du débarquement du corps expéditionnaire français à Majunga en 1895, il n'existait donc entre Majunga et Tananarive qu'une simple piste, étroite, pour filanzanes et pour marcheurs à pied. Cette piste avait un passé... C'est ce tracé qu'avait suivi, en 1807-1808, la Reine Sakalava Ravahiny pour aller rendre visite au Roi Hova Andrianampoinimérina. C'est aussi par là qu'étaient descendues les troupes mérinas de Radama 1<sup>er</sup>, en 1824, pour envahir la région du Boény et s'emparer de Majunga. C'est enfin par ce même chemin qu'avait battu en retraite, en 1895, le gouverneur mérina du Boény après le bombardement du Rova de Majunga par les français...

Pour assurer le passage des voitures Lefèvre, transportant matériels et ravitaillement du corps expéditionnaire français, il fallait une route carrossable. Comme elle n'existait pas, il fallut la construire. Les premiers coups de pioche furent donnés dans les premiers jours du mois de mars 1895. La main d'œuvre locale étant quasiment inexistante, ce sont des soldats eux-mêmes qui, sans instrument de mesure, à l'aide des pioches et pelles, entreprirent le terrassement de la route sous un soleil de plomb !

Un observateur a noté : « Chaque coup de pioche donné par un européen dans tout pays tropical représente un accès de fièvre. » (**Le calvaire de Madagascar**, Paris 1935, p.85)

En effet, en deux mois de travaux de terrassement, une compagnie de génie qui, au départ, avait un effectif de 200 hommes, était tombée à 7 hommes valides : fièvre, dysenterie et insolation les avaient fauchés. On a estimé que pour obtenir une route carrossable de 600 km (entre Majunga et Tananarive), chaque 100 mètres de terrassement aura coûté une vie humaine ! (**Le calvaire de Madagascar**, Paris 1935, p.102)

Sur les ruisseaux et rivières, des ponts furent construits, dont certains subsistent encore de nos jours. Un grand pont de 400 mètres put être jeté sur le fleuve Bétsiboka, au prix d'un travail surhumain !



*Le pont de la Bétsiboka...*

Après la bataille du pic d'Andriba (21 août 1895), les chantiers de la route continuèrent jusqu'à Mangasoavina, à 4 km du village d'Andriba. Malgré le projet d'une progression des travaux de 3 km par jour, le Général en chef Duchesne, pressé par le temps et craignant les premières pluies, renonça à la route pour franchir les 200 km restants entre Andriba et Tananarive.

Il décida de lancer une colonne légère de 4.000 hommes valides, encadrés par 240 officiers, sans utiliser les voitures Lefèvre mais avec 2.800 mulets, "colonne" qui fut baptisée « Marche ou crève » par les légionnaires. (« **La conquête de Madagascar** », carnet de route d'**Eugène David-Bernard**, Paris 1943, p.147 à 149)

Mais, sur les 4.000 hommes composant cette "colonne" qui partit d'Andriba, ce sont seulement 1.800 hommes qui atteignirent Tananarive, alors que l'on s'attendait à « une nuée de sauterelles» (« **Un petit continent, Madagascar** » de **Henry Rusillon**, Paris 1933, p.310) : les stratèges militaires de Paris ne s'étaient pas assez méfiés d'un ennemi redoutable, le "Général Tazo" (la fièvre paludienne) qui décima les troupes françaises ! Après quelques vifs combats, les premiers éléments de la colonne française firent leur entrée dans la capitale Hova le 30 septembre 1895.

En octobre, les travaux de la route entre Mangasoavina et Tananarive furent repris. Vers la fin octobre 1895, le Général Duchesne écrivait à son Ministre des colonies : « La situation s'améliore tous les jours. Les routes de Tamatave et Majunga sont ouvertes et sûres. » : ce jugement paraît hatif, car certes, on faisait passer des voitures Lefèvre, des filanzanes et des piétons, mais avec le risque qu'ils soient attaqués par des Résistants malgaches ! (« **Marchés coloniaux du monde** », daté du 17 avril 1954, p.1029)

Peu à peu, la route de Majunga fut améliorée -à certains endroits, l'itinéraire fut modifié-, et en novembre 1897, 600 voitures Lefèvre, récupérées et remises en état, furent attelées et amenées à Tananarive. (voir « **Annuaire de Madagascar et dépendances** » par **Gaston Junot**, Tananarive 1940)



**La route Majunga-Tananarive au début du XX<sup>ème</sup> siècle, semble-t-il : au fond, la capitale avec le "Palais de la Reine" à son sommet...**

Voici la chronologie de la "montée" des troupes françaises de Majunga vers Tananarive de janvier à décembre 1895, ville après ville :

- 14, 15 et 16 janvier : débarquement des premières troupes françaises à **Majunga**
- 2 mai : prise de **Marovoay**
- 16 mai : arrivée du Général Duchesne, commandant en chef du corps expéditionnaire français, à Majunga
- 23 mai : occupation d'**Ambato Boény**
- 1<sup>er</sup> juin : arrivée des troupes à la jonction du fleuve Ikopa et de celui de la Bétsiboka
- 6 juin : arrivée à **Marolambo**, passage du fleuve Bétsiboka
- 9 juin : occupation de Suberbieville et de **Maéwatanana**
- 18 juin : prise de **Tsarasaotra** après des combats acharnés
- 29 juin : départ de Tsarasaotra pour Andriba et combats sur les hauteurs de Béritsoka
- 2 août : occupation d'Antsiafabositra

- 11 août : prise du **pic d'Andriba** alors que 5.000 soldats Hovas l'occupaient !
- 21 août : prise d'**Andriba**

Les rapports des généraux mérimas affirmaient pourtant qu'il n'y avait "rien de grave" sur le front : ces généraux craignaient d'être accusés de trahison et d'être brûlés vifs... Il fallait à tout prix répéter au public de la capitale que l'Armée malgache allait résister à Andriba et arrêter la progression des troupes françaises : c'est ce qui fut appelé le « mythe d'Andriba » ! (« Le mythe d'Andriba » de **M. Esoavéломandroso**, in "Omalý sy anio", Université de Tananarive, 1975, 1/11)

- du 22 août au 14 septembre : arrêt à Andriba et constitution de la "colonne" de marche pour Tananarive
- 17 septembre : occupation d'**Antanétibé** et du col d'Ambohiména
- 19 septembre : prise de **Maharindaza** et des monts d'Ambohiména
- 25 septembre : occupation de **Mahatsinjo** et du mont Babay
- 28 septembre : prise d'**Ambohimanga**, ville sainte mérima
- 29 septembre : occupation d'**Ilafy**
- 30 septembre : prise de la capitale Hova, **Tananarive**. Madagascar est déclarée "Protectorat français" !

Voici aussi une évaluation des pertes françaises en hommes jusqu'au 31 décembre 1895 :

- Officiers et assimilés : 35
- Hommes de troupes : 4.614
- Personnel non combattant : 1.143

Soit un total de 5.757 morts pour 18.340 soldats et 580 officiers débarqués à Majunga ! (Le calvaire de Madagascar, Paris 1935, p.204 et 205)

DIEU sait combien d'hommes malgaches moururent eux aussi au cours de cette conquête française du pays, et combien de femmes malgaches furent violées !!!

Moins d'un an après l'entrée des français à Tananarive, plus précisément le 06 août 1896, Madagascar était déclarée "Possession française et colonie", le 1<sup>er</sup> Ministre malgache étant démit de ses fonctions et exilé. La Grande île perdait alors entièrement son indépendance et la Reine sa couronne : il faudra attendre 1960 pour qu'elle recouvre de nouveau sa souveraineté et sa place dans le concert des nations libres !

En 1961, la délégation de l'AFED écrivait ceci au sujet de notre Jamât de Tananarive : « Il y a des preuves que c'est **Shér-Mohammad bhây Rémtoullâh**, le "père de notre Jamât" de Tananarive, qui fut le premier membre de notre communauté à venir ici et à s'y installer. Des coreligionnaires habitant aux alentours devaient souvent monter à Tananarive pour régler des affaires "administratives" ou bénéficier de soins médicaux et devaient y séjourner.

Pendant longtemps, Shér-Mohammad bhây avait hébergé et était en train d'héberger les fidèles qui montaient à Tananarive (pour cesdites raisons).

Petit à petit, l'on commença à s'installer à Tananarive et l'on se rendit compte qu'il était plus que nécessaire d'y avoir notre Moussâfir-Khânâ. Le projet (d'acquisition d'un local) pour la Moussâfir-Khânâ fut lancé en 1942. Notre petite communauté de Tananarive n'était pas de taille à supporter toutes les dépenses en vue (de l'acquisition d'un local) pour la Moussâfir-Khânâ ; c'est pourquoi, c'est par une tournée de collecte dans tous nos grands centres que l'on entreprit de réunir les fonds nécessaires.

Dans cette Moussâfir-Khânâ, le haut était réservé pour l'hébergement des passagers et au rez-de-chaussée, l'on avait arrangé une salle pour la Madrêssâh et une autre pour le Niyâz ou autre.

Au même moment, la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale était en cours (1939-1945) et les autorités (coloniales) projetaient de réquisitionner la Moussâfir-Khânâ pour usage militaire, mais comme nos cérémonies religieuses s'y déroulaient aussi, le responsable de la Moussâfir-Khânâ de l'époque, **Mohammad 'Ali bhây Qâssam Virjee**, réussit à faire revenir l'État sur sa décision !

Le bâtiment de la Moussâfir-Khânâ acquis en 1942 étant devenu assez vétuste avec le temps, les autorités municipales décidèrent de voir s'il était toujours habitable, et (de ce fait) l'État ordonna la démolition de ce vieux bâtiment, ce qui fut fait !

Les débris de pierre, fenêtres et portes (du bâtiment démolé) furent vendus à un malgache au prix de 50.000 francs, et sur ce terrain "nettoyé", l'on fit construire un immeuble à (un) étage au coût de 7.500.000 francs.

À l'étage de cet immeuble, (il y a) deux salles destinées aux rassemblements lors des Majlis, l'une étant réservée aux hommes et l'autre aux femmes. Quant aux deux salles d'en bas, l'une est utilisée comme Madrêssâh et l'autre sert de salle de Niyâz ou autre.

D'après les papiers administratifs, ce terrain était aux noms de neuf notables, dont l'un était **Sayyad Masrour Houssain Ridhwi** qui est décédé à Karâchi, et les 200 "actions" qui étaient à son nom ont été réparties aux noms des (cinq) notables suivants, à hauteur de 40 "actions" par nom : **Asghar 'Ali bhây H. Bardây**, **Nazar 'Ali bhây J. Hirjee**, **Dilâvar-Houssain bhây Qâssam Chinâi**, **Asghar 'Ali bhây H. Dâ'yâ** et **Jâ'far 'Ali bhây M. Bhallou**.

Le terrain de l'ancien cimetière avait été acheté au prix de 25.000 francs. Avec le temps, la ville s'étendit, si bien que ce cimetière se retrouva au beau milieu de la ville, et devant la crainte que le terrain de ce cimetière ne soit saisi par l'État à cause des problèmes incessants créés par la population locale, en 1957, l'on acquit un (nouveau) terrain à 7 kilomètres du centre-ville pour servir de cimetière : la valeur actuelle (1961) de ce terrain est estimée à 475.000 francs. » (**Aperçu de l'histoire**, p.83)



*L'ancien cimetière de Tana de nos jours...*

D'après **Al-Hâj 'Aun 'Ali Ismâ'il Lâljee**, ancien membre très dynamique du comité de la Jamât de Tuléar, puis du celui du Conseil Territorial de Madagascar, que j'eus l'immense honneur d'interviewer personnellement, c'est sous la direction de **Sher-Mohammad bhây Rémtoullâh** et (sans doute) de **Mohammad 'Ali bhây Qâssam Virjee** (*Mamdou Qâssou*) que fut acheté le terrain de notre ancien cimetière de Tananarive. Par la suite, **'Abdour-Rassoul bhây 'Ali-bhây Joumâ** fit remblayer une partie creuse de ce terrain pour que l'on puisse continuer à y enterrer d'autres membres de notre communauté.

Mais vers la fin des années 50, à la suite de pluies torrentielles sur la ville, les murs de soutènement de cette parcelle remblayée s'effondrèrent, causant même des victimes. L'accident fut "concilié" grâce aux qualités de dialogue de **Dilâwar bhây** (*Dilou*) **Chinâï** et les familles des victimes "dédommagées".

C'est alors que **Jân-Mohammad bhây Hirjee**, mis au courant de la vente d'un terrain du côté d'Ifafy, préconisa à la Jamât d'acheter ce terrain pour s'en servir comme nouveau cimetière, ce qui fut fait.

Quant au nouveau bâtiment de la Moussâfir-Khâna, où celui-ci se trouve encore aujourd'hui (près de l'Hôtel-Restaurant Shalimar), il fut acheté vers 1963 sous la direction de **Mohammad 'Ali bhây Hirjee** : une partie de ce bâtiment fut alors mis en location.

**Sophie Blanchy** écrit elle aussi : « En 1896, les commerçants indiens de Tananarive sont mentionnés par le français Jean Carol (nom de plume de **Gérard Lafaille**, secrétaire du Résident Général Laroche)...

Il précise que ce sont les indiens qui "détiennent tout le commerce du luxe". D'abord installés dans des maisons louées près du premier marché du Zoma [vendredi], ils investissent plus tard le nouveau quartier de Tsaralalana et celui d'Analakely avec ses pavillons de commerce quand la ville basse fut urbanisée et lotie. » (**Karana et Banians**, p.115)

C'est un certain **Khayr-oud-Dîn** (arrivé dans la capitale en 1895 et qui a une maison dans la rue Anjoma ou Amiral Pierre, menant au grand marché), principal responsable de la communauté indienne sunnite, qui, en compagnie de cinq autres de ses coreligionnaires (dont **Ibrâhim Vavodâ**, **Ibrâhim Patel** et **Sidât**), achète un terrain pour la construction (en bois) de la première Mosquée de leur communauté à Tananarive. Avant cela, c'était chez lui que se tenaient les Prières en assemblée.

C'est ce même **Khayr-oud-Dîn** qui fera aussi don de son jardin d'agrément de Manjakaray (quartier populaire de la capitale qui était encore au début du XX<sup>ème</sup> siècle une belle campagne) pour servir de cimetière musulman.

Toujours **Sophie Blanchy** : « Le premier Khoja Isnâ 'Âshari ne s'installa dans la capitale qu'en 1922 et il fallut attendre les années 40 pour voir la communauté se structurer, les agences des affaires commerciales côtières se multipliant à Tananarive. Le premier hindou, un bijoutier (de la caste des Soni), était dans la capitale en 1920. Des Khojas ismâ'ilis s'y installèrent plus tôt. » (**Karana et Banians**, p.118)



**Tana** : quartier de Tsaralalana en 1916 où se trouvait notre première  
Imâm-Bârâ – Moussâfir-Khânâ – Madrêssâh...



*La "future" Avenue de l'Indépendance vers 1930...*



*et vers 1950...*



*Tana en 1947, avec le lac Anosy...*

## Tamatave, le grand port de l'Est :

La côte Est malgache a surtout été la zone de migration des indiens sunnites originaires de la région de Sourat (c'est-à-dire des Sounni Sourtis) et venus pour la plupart de l'île sœur Maurice. En 1890 déjà, ils avaient écrit une lettre au Premier Ministre de la Reine lui demandant de leur octroyer un terrain pouvant leur servir de cimetière, ce qu'ils n'avaient pas encore obtenu, et de leur autoriser à être enterrés à Tamatave. Cette lettre, écrite par un de leurs notables du nom de **Mohammad Hamjee** (ou **Moussâjee**), en sa qualité de sujet anglais d'ailleurs, précisait même que, grâce à la prospérité de leurs activités commerciales, ils avaient déjà pu édifier une Mosquée. (ANRM, DD 95, chemise 19)

Ce Mohammad n'est autre que le chef de la grande famille indienne sunnite des **Vavodâ**, arrivé à Tamatave dès 1888, où il trouva quand même une dizaine de magasins indiens !

Mais il y eut aussi des indiens Malabars, des Tamouls originaires du Sud-Est des Indes et venant de l'île Maurice, qui vinrent s'installer à Tamatave et dans sa région, comme le fait remarquer **Grandidier** : « C'est surtout à partir de 1872 que leur nombre (des indiens) a commencé à s'accroître dans l'Est, car, cette année-là, ont débarqué pour la première fois à Madagascar des indiens Malabars venant de Maurice, qui depuis lors se sont multipliés et ont, jusqu'à un certain point, accaparé le commerce de détail... » (**Ethnographie de Madagascar**, Paris 1908, vol.IV, tome 1, p.412, 413 et 520)

**Sophie Blanchy** cite aussi "l'importation mortelle", en 1901, d'un millier d'ouvriers indiens de Pondichéry pour la construction du chemin de fer : « Au début de l'année suivante, il n'en restait plus que 284, la mort en ayant fauché rapidement les trois quarts. » (**Karana et Banians**, p.112)

Elle rapporte aussi que « les "Hindous" (lisez : indiens) de Tamatave donnaient moins de souci à l'administration : ils se tiennent bien, disait un rapport politique de 1936, montrant crainte et déférence. Par contre, les chinois envahissaient le pays, échappant à toute surveillance. Ils tenaient tout le commerce de détail en brousse. » (**Karana et Banians**, p.158)

En 1961, la délégation de l'AFED écrivait : « La population de la ville de Tamatave est d'environ 50.000 (en 1961), dont 1.000 indiens à peu près, parmi lesquels les Bohras sont les plus nombreux. Au tout début, ce sont les sunnites Sourtis qui étaient les plus "puissants" ici, position acquise par la suite par les confrères Bohras. La première famille de chez nous à venir s'établir ici fut la grande famille Chinâï. Le riche membre de cette grande famille Chinâï, **Qâssam bhây Chinâï**, vint s'installer ici avec toute sa famille **en 1945**. La deuxième famille Iṣnâ 'Âshari à venir ici était celle de **Fatêh 'Ali Hirjee** en 1954, puis ensuite, d'autres membres furent eux aussi incités à s'y installer et aujourd'hui (en 1961), par la Grâce de DIEU, quelques huit familles résident ici.

Jusqu'en 1959, les Majâlis [rassemblements] de Moharram ou de d'autres dates importantes se tenaient au domicile des fidèles, à tour de rôle, mais en 1960, Qâssam bhây Chinâï loua un grand bâtiment dont il consacra certaines pièces comme Imâm-Bârâ à la sainte mémoire de sa mère et qu'il donna pour trois ans (à la Jamât). Et depuis, c'est là que se tiennent tous les Majâlis.

Comme la région produit du café, du girofle, des bananes, de l'arachide, du piment, du manioc, du maïs, de la vanille, du coco, du raphia, ... etc, les affaires vont bien ici. » (**Aperçu de l'histoire**, p.60)

**Sophie Blanchy** affirme elle aussi : « Ce furent ... les établissements de Sounni Sourtis qui dominèrent d'abord, puis des Bohras s'installèrent au XX<sup>ème</sup> siècle : "la famille la plus ancienne et la plus importante, celle des Fagrâ, a fondé son établissement en 1883" (**Delval**, « Les Musulmans à Madagascar en 1977 » 1977, AAM n°115, p.33), mais leur Mosquée ... ne fut construite qu'en 1940. Les premiers Khojas Isnâ 'Âshari ne s'installèrent qu'en 1945, et les Majâlis [rassemblements] se firent au domicile de l'un des membres jusqu'en 1960.

... (En effet), point d'établissement très tardif pour les Isnâ 'Âshari, on observa les mêmes procédures d'installation. Le premier Khoja Isnâ 'Âshari à s'y installer, en 1945, était **un Qâssam Chinâi**, suivi en 1954 par **un Hirjee**. Les Majlis se faisaient à tour de rôle chez chacun des chefs de famille, puis en 1960, **Nabirâ bhây Qâssam Chinâi** donna une maison à la Jamât de Tamatave. » (**Karana et Banians**, p.112 et 270)



*Tamatave : la rue du commerce en 1919 semble-t-il...*



*Et Tamatave dans les années 1940...*

Des indiens Sounni Sourtis s'implantèrent aussi à Vohémar, où l'ouverture officielle de leur Mosquée date de 1895 (**Delval, Les Musulmans à Madagascar en 1977, 1977, AAM n°115, p.24**). Il y avait également quelques indiens Goujrâtis ou Malabars à Sambava, Antalaha, Andevoranto, Tanimandry (notamment le sunnite de Sourat, **Ahmad Khân**) et Fianarantsoa.

**Feu Ghoulâm-'Abbas Ismâ'il Dâÿâ** -plus connu sous le nom de **Roshan Jamil** (ancien Vice-Président du CROI et membre fondateur de l'INISMA, décédé il y a à peine trois ans)- et **Al-Hâjj Mohammad Radhâ Khamis** (ancien Vice-Président de l'AFED et toujours Président de la Madrêssâh Khoja de Tananarive) relatent : « L'histoire des Khojas indique qu'à partir des années 1850, des Khojas et d'autres indiens du Goujrât commencèrent à quitter les Indes pour explorer des perspectives d'établissement en Afrique de l'Est et à Madagascar (venant en majorité de Kachch Bhouj, Ahmad-Âbâd, Hariânâ, Porbandar).

Quoiqu'initialement ils se soient dirigés vers Zanzibar et la côte orientale de l'Afrique entre la Somalie, le Kenya et la Tanzanie, d'autres familles s'aventurèrent au-delà pour explorer des perspectives au Mozambique et sur l'île de Madagascar.

Parmi les premiers Khojas établis à Madagascar, il y avait **Jivâ bhây Sourti, Molou Kânji** et '**Ali bhây Thâwar** qui s'installèrent en premier lieu à Nosy bé en 1865.

D'autres familles, **Nathoo bhây Prémjee, Qâssam 'Ali bhây Bhânjee, Shiwjee Nânjee, Lâljee Jivâ, Dâyâ Harji** (arrière grand-père de feu *Roshan Jamil*), **Ahmad bhây Khoja, Vâljee Râjpâr, Jinâ Bardây, Qâssam Chinâi, Ladhâ Dâtoo, Dharamsi Ladhâ, Madhou Shâmjee, 'Abdoullâh Hâshim** s'établirent dans la province de Majunga, Madagascar.

Les familles **Dâyâ Déwjee, Jâ'far Jivâ, Karmâli Mourjee, Dîn-Mohammad Sharif, Khamis Soumâr** (grand-père de M. Radhâ Khamis), **Molou Râmjee, Wali Râmjee, Hirjee Jiwrâj**, la famille **Soundarjee, Nourâ Sâlêh, 'Ali-bhây Jouma** et d'autres s'établirent à Morondava, Morombé et Tuléar entre 1875 et 1900.

Peu après leur arrivée à Madagascar, les établis Khojas, comme d'autres migrants venus des Indes, s'aventurèrent dans toutes sortes de commerce comme détaillants, grossistes, et importateurs et exportateurs. Ils commencèrent à importer des biens manufacturés de Zanzibar et des Indes. Au même moment, ils commencèrent à exporter des produits locaux tels que des grains et différents types de légumes.

Les activités commerciales lancées par les Khojas et d'autres indiens établis à Madagascar aidèrent au développement des activités économiques tout autour. Le résultat fut que la situation économique de l'île de Madagascar s'améliora dans sa globalité.

La première Mosquée Khoja Shi'âh Iṣnâ 'Âshari fut construite à **Nosy bé** en 1865. La seconde Mosquée Iṣnâ 'Âshari fut construite à **Marovoay** en 1896 et la troisième Mosquée à **Majunga** en 1906. Depuis, plusieurs Mosquées, Imâm-Bârâ et Madrêssâh ont été édifiées partout où les Khojas Shi'âh Iṣnâ 'Âshari avaient formé une communauté à Madagascar.

[L'auteur exprime ici son étonnement : « La revendication que la première Mosquée Khoja Shi'âh Iṣnâ 'Âshari fut construite en 1865 à Nosy bé vient comme une surprise. Si elle put être ainsi, elle fut (alors) initialement construite comme une Jamât-Khânâ où tous les Khojas, ceux pratiquant la croyance Iṣnâ 'Âshari, sunnite et ismâ'îlie pouvaient conduire leurs prières respectives comme il était d'usage en Inde ?

Comme nous l'avons vu ailleurs, ce ne fut pas (plus tôt) qu'à partir de fin 1870 que les Khojas pratiquant la Foi Iṣnâ 'Âshari ne se soient manifestés ouvertement pour s'enregistrer comme une communauté distincte étant connue comme Shi'âh Iṣnâ 'Âshari Khoja. »]

Entre 1865 et 1972, la communauté indienne établie à Madagascar incluant les Khojas vécut en paix et eut une relation harmonieuse avec la population locale.

À un moment donné, autour du début des années 1970, la population totale des Khojas Shi'âh Iṣnâ 'Âshari à Madagascar s'était accrue (à hauteur) du chiffre respectable de 6.500 avec 16 Jamât formées dans différents centres sur tout le pays. » (« **The Endangered Species** » de **Hassan 'Ali M. Jâ'far**, publié en 2012, p.215 à 217)

Nous reviendrons en détail dans la deuxième partie sur les récits de vie des premiers migrants Khojas établis à Madagascar, qui deviendront les chefs de famille des grandes lignées familiales présentes aujourd'hui sur la Grande île, **si telle est la Volonté de Dieu...**



**1962 – Imâm-Bârâ de Majunga** : l'on reconnaît **Roshan Jamil** assis, tout en blanc, à droite de la photo. Derrière lui, il y a entre autres **Shér-Mohammad Jivan** (*De Gaulle*), **Hâsham 'Ali J. Rémtoullâh**, **Ahmad J. Bhânjee** (*Bouboul*), **Mohib I. Charifou**, **Pyâr-'Ali G. Charifou**, **Rajab 'Ali H. Hirjee** (*Rajou Mazamba-kely*), **Mammou H. Nâssar**, **Mohammad Radhâ J. Bhânjee**, **Taqi M. Jivan**, **Radhâ Houssain Dharamsi Ladhâ** et **Zhâkîr M. H. Charifou**.

Tout à fait à gauche de la photo, l'on distingue **'Abdour-Rassoul Mérâli Jivâ**, **Bahâdour M. Jâ'far** (*Shalimar*) et **Jâ'far 'Ali G. Dâya**. Parmi les enfants, il y a, entre autres, **Mohammad H. Charifou**, **Sâbir M. H. Charifou** (*Sablou*), **Iqbâl P. Charifou**, **Salim Y. Kachrâ** et **Mammy H. Vastrâm**.

(Photo : Noor Wali)

*à suivre...*



## Ouvrages déjà parus

« MAHDI le Rassembleur des Musulmans ! »

mars 2012

« Comment la Résistance de 'ALI et FATÉMAH a été écrasée ! »

avril 2012

« La réunion du Saqifah : le coup d'état contre 'ALI ! »

août 2012

« Le massacre de l'Imam HOUSSAIN et de ses shi'ites à  
Karbala ! »

octobre 2012

« La famille de l'Imam HOUSSAIN prisonnière à Koufah, puis  
à Damas ! »

janvier 2013

Supplément : « Les quatre prêches de Shahid Mourtazha  
Moutahhari sur les "Tahrif-é-'Ashoura" »

février 2013

« La Ghaybat de l'Imam MAHDI : façon, raisons et  
responsabilités ! »

mai 2013

« Ghaybat-é-Souhrâ et Ghaybat-é-Koubrâ de l'Imam  
MAHDI, l'Imam actuel ! »

octobre 2013

**MADAGASCAR**

0 200 400 km